

- JANVIER 2021 -

LE MOUVEMENT DE LA PAIX MOBILISÉ POUR CÉLÉBRER L'ENTRÉE EN
VIGUEUR DU TRAITÉ SUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES



*Des actions partout
en France !*

Appel de Stockholm

« Nous exigeons l'interdiction absolue de l'arme atomique, arme d'épouvante et d'extermination massive des populations.

Nous exigeons l'établissement d'un rigoureux contrôle international pour assurer l'application de cette mesure d'interdiction.

Nous considérons que le gouvernement qui, le premier, utiliserait, contre n'importe quel pays, l'arme atomique, commettrait un crime contre l'humanité et serait à traiter comme criminel de guerre.

Nous appelons tous les hommes de bonne volonté dans le monde à signer cet appel. »

Stockholm, 19 mars 1950

L'appel de Stockholm est une pétition contre l'armement nucléaire lancée depuis Stockholm par le Mouvement mondial des partisans de la paix, par Frédéric Joliot-Curie.

Appel qui a récolté une dizaine de millions de signatures en France et une centaine de millions dans le monde.

■ Déclaration du Mouvement de la Paix du 12 février 2021	P.4
■ Déclaration du Mouvement de la Paix du 5 janvier 2021.....	P.5
■ Déclaration du Collectif national «En Marche pour la Paix »	P.6
■ Liste des organisations membres du Collectif national « En marche pour la Paix »	P.7
■ Appel national collectif de 21 associations	P.8 / 9
■ Lettre aux Parlementaires	P.10 / 11
■ Lettres aux Ambassadeurs	P.12 / 13
■ Événement national 21 janvier 2021 / Rassemblements devant l'Assemblée nationale et les ambassades des pays dotés d'armes nucléaires	P.14 / 29
■ Flyer National	P.30
■ Flyers Villes	P.31
■ Initiatives partout en France	P.32 / 55
■ Revues de presse	P.56 / 61
■ Pétition pour la ratification du TIAN	P.62 / 63
■ Messages internationaux de solidarité au Mouvement de la Paix	P.64 / 72
■ Dossier spécial TIAN du Planète Paix N° 658 / 659 (Janvier-Février 2021)	P.73 / 92
■ Appel à renforcer le Mouvement de la Paix / Gagner la ratification du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires ...	P.94
■ Comment rejoindre le Mouvement de la Paix	P.95

DÉCLARATION DU MOUVEMENT DE LA PAIX DU 12 FÉVRIER 2021



Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire
Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU
9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen
Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org
www.mvtpaix.org

Succès des actions en faveur du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires mais réponse choquante du gouvernement

Le Mouvement de la Paix se réjouit du succès des initiatives conduites sur l'ensemble du territoire national pour célébrer et souligner l'importance de l'entrée en vigueur du [Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires \(TIAN\)](#) le 22 janvier 2021, traité qui réaffirme une nouvelle fois l'illégalité de ces armes de destruction massive et propose les modalités de leur élimination.

Le Mouvement de la Paix, [à travers l'action de ses comités et de ses militant.e.s, dans une soixantaine de localités en France](#), a été un des acteurs déterminants du succès des journées d'action conduites autour des 21, 22 et 23 janvier 2021.

Le Mouvement de la Paix a participé activement à [une déclaration unitaire de 21 associations](#) représentant la quasi totalité des associations qui, en France, agissent au plan national pour le désarmement nucléaire. Enfin, il a apporté sa contribution au succès de l'action organisée dans le cadre du Collectif national « En Marche pour la Paix » qui visait à célébrer la victoire mais aussi à attirer l'attention de l'opinion publique sur les responsabilités énormes des neuf États possédant des armes nucléaires dans le monde (Chine, États-Unis, Russie, France, Royaume-Uni, Inde, Pakistan, Corée du Nord et Israël) lesquels freinent ou essayent de bloquer le processus de désarmement nucléaire en ne ratifiant pas le TIAN.

En manifestant près de l'Assemblée nationale, [en alertant l'ensemble des parlementaires français, en manifestant symboliquement devant les ambassades des cinq États dotés de l'arme nucléaire et membres du conseil de sécurité](#) (Chine, États-Unis, Russie, France, Royaume-Uni), nous avons contribué à cibler les obstacles que nous allons devoir affronter et vaincre grâce à la mobilisation des opinions publiques.

Un premier objectif a été atteint. En effet, grâce à nos actions publiques autour du 22 et aussi aux lettres adressées à tous les parlementaires et à tous les responsables des groupes parlementaires, [nous avons obtenu que la ratification du TIAN soit évoquée en séance publique le 26 janvier à l'Assemblée nationale dans les questions d'actualité](#). Cette question a été portée au sein de l'Assemblée nationale par le député de Seine Maritime, Jean-Paul Lecoq (groupe de la gauche démocrate et républicaine) et co-auteur du rapport N° 1155 de l'Assemblée nationale sur les armes nucléaires paru en 2018. Enfin, le sénateur Joël Bigot, sénateur socialiste du Maine et Loire, a posé une question au sénat, et Gérard Levy a apporté le soutien d'Europe Écologie Les Verts au rassemblement des Invalides le 21 janvier.

La réponse du Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, J-Y Le Drian, affirmant avec force que « la France ne tiendrait aucun compte de ce traité qu'elle a d'ailleurs combattu » est choquante. Elle montre que la France persiste dans un déni de réalité irresponsable. Le TIAN a été adopté à l'Assemblée générale des Nations Unies par 122 États, signé par 86, ratifié par 52 dont 5 pays d'Europe. Le TIAN a été adopté en application de l'article 6 du Traité sur la Non-Prolifération Nucléaire (TNP) aux termes duquel la France s'est engagée, à travers sa ratification en 1992, à agir de bonne foi pour la réalisation du désarmement nucléaire. La réponse du Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères constitue une faute grave dans la mesure où, à travers un tel positionnement, la France, membre du Conseil de sécurité de l'ONU, viole ses propres engagements juridiques internationaux, et affaiblit les règles du multilatéralisme qu'elle affirme vouloir promouvoir.

Il faut aussi souligner que l'entrée en vigueur du TIAN et les mobilisations conduites à travers le monde au cours des derniers mois ont aussi certainement contribué à ce que les deux chefs d'État de Russie et des USA décident [de prolonger le traité de limitation des armes nucléaires New Start](#).

Ces premiers succès montrent l'importance de l'intervention de l'opinion publique et le rôle déterminant de l'unité d'action des organisations agissant pour la paix et le désarmement nucléaire.

A Paris, le 12 février 2021
Le Mouvement de la Paix

Notre cyber pétition « [La France et tous les États du monde doivent adhérer au Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires entré en vigueur le 22 janvier 2021](#) »

DÉCLARATION DU MOUVEMENT DE LA PAIX DU 5 JANVIER 2021

La lutte pour l'élimination totale et définitive des armes nucléaires prend un nouvel élan partout dans le monde le 22 janvier 2021 avec l'entrée en vigueur du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires

Après l'interdiction des armes biologiques en 1975 et l'interdiction des armes chimiques en 1993 ce sont maintenant les armes nucléaires (dernière catégorie d'armes de destruction massive) qui font l'objet d'un traité d'interdiction lequel entre en vigueur **le 22 janvier 2021**.

Ce traité interdit de :

- *Mettre au point, mettre à l'essai, produire, fabriquer, acquérir de quelque autre manière, posséder ou stocker des armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires [...]*
- *D'employer ou menacer d'employer des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires ».*

C'est une immense victoire pour tous les peuples de la terre et un événement marquant dans l'histoire de l'humanité ! Cette victoire est d'abord le résultat des luttes menées par les peuples à travers le monde entier depuis l'appel de Stockholm. Un nouveau processus s'engage dont l'objectif est clairement l'élimination totale et définitive des armes nucléaires. La prochaine étape se traduira par une campagne nationale et internationale d'actions pour gagner la signature et la ratification de ce traité par les 9 États possédant des armes nucléaires, dont la France, et par tous les États du monde.

Ces armes abominables sont illégales, dangereuses, coûteuses, éthiquement inadmissibles. Rien ni personne ne doit s'opposer à leur élimination totale et définitive. Nul État ne peut rester hors-la-loi internationale et humanitaire. Nul État ne peut avoir le droit de vie et de mort sur le reste de l'humanité. Tous les États doivent maintenant ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Les 9 États (sur 193) possédant des armes nucléaires doivent cesser leurs obstructions au processus de désarmement nucléaire. Ils doivent immédiatement signer et ratifier le TIAN et s'inscrire dans le processus en cours.

Le gouvernement de la France doit respecter la volonté majoritaire des Français(es) qui sont à 76 % favorables à ce que la France s'engage dans le processus de désarmement nucléaire et à 68 % favorables à la ratification du TIAN par la France (sondage Ifop/La Croix/Planète Paix). Face à cette magnifique nouvelle que constitue l'entrée en vigueur du TIAN, il serait déraisonnable et irresponsable face à l'humanité entière que le gouvernement de la France poursuive ses essais nucléaires en laboratoire et ses programmes de renouvellement et de modernisation de son arsenal en armes nucléaires. Ces programmes constituent une violation du Traité sur la non-prolifération nucléaire (TNP) signé par la France lequel prévoit en son article 6 leur élimination.

Le gouvernement français doit faire un geste politique lisible internationalement en exprimant son soutien au processus en cours. Il doit annoncer le gel immédiat des programmes de modernisation des armes nucléaires en cours. C'est ainsi de l'ordre de 100 milliards d'euros sur 15 ans qui seraient libérés pour la santé, le hôpitaux publics, l'éducation, la transition écologique.

Les 21, 22 et 23 janvier 2021 dans toutes les communes de France ensemble célébrons cette victoire et déclarons notre volonté de gagner au plus vite un monde débarrassé des armes nucléaires.

Le Mouvement de la Paix appelle toutes celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait à signer la pétition nationale pour la ratification du TIAN : www.mvtpaix.org/wordpress/petition-pour-un-traite-dinterdiction-des-armes-nucleaires

**A Paris, le 5 janvier 2021
Le Mouvement de la Paix**

Rejoignez le Mouvement de la Paix : www.mvtpaix.org/wordpress/nous-rejoindre





UNE TRÈS BONNE NOUVELLE !

Le 22 janvier 2021 le Traité sur l'interdiction des Armes Nucléaires entre en vigueur

[Le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires \(TIAN\)](#) voté le 7 juillet 2017 par 122 Etats lors de l'Assemblée Générale de l'ONU entre en vigueur le 22 janvier 2021.

75 ans après leur première utilisation contre les populations civiles à Nagasaki et Hiroshima, NOUS, LES PEUPLES, avons gagné l'entrée en vigueur du TIAN.

Honneur aux Hibakusha (personnes survivantes des bombes en 1945) qui n'ont cessé d'appeler à l'élimination de ces armes de destruction massive, honneur à l'assemblée générale de l'ONU qui a su résister aux immenses pressions des 9 pays possédant l'arme nucléaire (USA, GB, France, Chine, Pakistan, Inde, Corée du Nord, Israël).

Après l'interdiction des armes biologiques en 1975, l'interdiction des armes chimiques en 1993, avec l'entrée en vigueur du TIAN toutes les armes de destruction massive sont désormais interdites.

Tous les États du Monde doivent ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Les 9 États possédant l'arme nucléaire doivent cesser leurs obstructions et s'inscrire dans le sens de l'histoire en respectant le droit international, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et en le ratifiant. Les peuples veulent la paix. Les français(es) sont à 76 % favorable au désarmement nucléaire et à 68 % favorables à ce que la France signe et ratifie le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (sondage Ifop/La Croix/Planète Paix).

Des décisions d'ordre diplomatiques et politiques s'imposent : La France doit signer et ratifier le traité, prendre des initiatives politiques au plan international et geler les programmes de modernisation des armes nucléaires en cours. Elle ferait ainsi une économie d'une centaine de milliards sur 15 ans qui pourraient être affectés aux besoins sociaux vitaux, notamment aux hôpitaux publics mis en difficulté par des années de restrictions.

De plus une politique diplomatique novatrice, fondée sur les [8 domaines d'action pour construire une Culture de la Paix](#) serait utile en plus du Tian pour construire un monde de paix sans armes nucléaires dans le respect de la [Charte des Nations Unies](#).

Le collectif national, En marche pour la paix, appelle les organisations et les citoyens et citoyennes à exiger que la France signe et ratifie le traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

**Rassemblement Esplanade des invalides le jeudi 21 janvier 2021 à 15 h
puis délégations auprès des ambassades des Etats dotés d'armes nucléaires.**

Le collectif national en marche pour la Paix. Liste des organisations : www.collectifpaix.org

Signature de la pétition : www.mvtpaix.org/wordpress/petition-pour-un-traite-dinterdiction-des-armes-nucleaires

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU COLLECTIF NATIONAL « EN MARCHÉ POUR LA PAIX »



Abolition des Armes Nucléaires / Maison de la Vigilance - Agence de Promotion des Cultures et du Voyage (APCV) - Agir pour la Paix - AHSETI (ASTI du Havre) - Alternatiba Rennes - Amendil Awray / Ruban Jaune - Amitié Droujba 19 - Anciens appelés en Algérie et leurs amis contre la guerre (4ACG) - Appel des cent pour la paix Bagnolet - Art et Paix Rennes - Artistes pour la Paix - Assemblée de Citoyens Argentins en France (ACAF) - Assemblée des citoyens du Monde - Assemblée européenne des citoyens (AEC HCA-France) - Association AMANI - Association Art Monumental - Association CHEMINS - Association Compostelle-Cordoue - Association corrézienne de renaissance communiste (PRCF) - Association Culture Bio/Salon Ile et Bio - Association Culturelle des Travailleurs Immigrés de Turquie (ACTIT) - Association d'Amitié Franco-Vietnamienne - Association départementale des élus communistes et républicains de l'Ariège (ADECR 09) - Association des combattants de la cause anticoloniale (ACCA) - Association des Médecins pour la Prévention de la Guerre Nucléaire (AMFPGN) - Association de Solidarité avec le Peuple Sahraoui Lorraine (ASPS) - Association « Droit Solidarité » des Juristes Démocrates - Association Fonds d'alerte contre l'Agent Orange/Dioxine (FaAOD) - Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique (AFASPA) - Association française des Communes Départements et Régions pour la Paix, Section française de Mayors for Peace (AFCDRP) - Association France Palestine Solidarité Nord-Pas de Calais (AFPS) - Association Gauche Citoyenne Nanterre - Association Internationale des Éducateurs à la Paix (AIEP) - Association Internationale des Juristes Démocrates (AIJD) - Association La Courtine 1917 - Association La pause joyeuse - Association Loisirs et Réflexion 19 (ALER 19) - Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR) - Association POIL DE CAROTTE - Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC) - Association « Pour l'AVENIR » - Association Pour l'Emploi, l'Information et la Solidarité des chômeurs et travailleurs précaires (APEIS) - Association Rennaise d'éducation à la paix (AREDAP) - Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) - Association Réseau Espérance - Association Salam Nord-Pas-de-Calais - Association Simon Bolivar - Association soins palliatifs - Association Togo 19 - Association Un jour la paix - Aux actes citoyens - Boycott Désinvestissement Sanctions France (Campagne BDS) - Bureau International de la Paix - Café associatif « Les femmes s'inventent » - Cap à Gauche 19 - Carline - Cercle Louis-Guilloux - CGT Edu'action 42 - Coexister Rennes - Collectif Citoyens Musulmans pour la paix - Collectif Citoyens & Policiers - Collectif Citoyens pour la climat - Collectif des iraniens contre la guerre - Collectif de solidarité France-Brésil - Collectif Ethique sur l'Étiquette - Collectif Interuniversitaire de Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP) - Collectif Maquis de Corrèze - Collectif Ni guerres Ni état de guerre - Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens, Saint-Denis (CNPIDPJ) - Comité anti-impérialiste, Paris - Comité Corrèzien de Défense et de Développement des Services Publics - Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM) - Compagnie Erinna - Confédération des Opprimés Immigrés en Europe (AvEG-KON) - Confédération Générale du Travail (CGT) - Conseil Démocratique Kurde en France (CDK-F) - Conseil Portugais pour la Paix - Convergence nationale de collectifs de défense et développement des services publics - Convergence services publics d'Indre et Loire - Corrèze-Cuba Estrella - CUGA/ENSEMBLE 3e circo du 93 - Déclat Femmes - Demain l'Homme - Eco-Choix - EINSMER « Europe in your life » - Enseignants pour la paix - Ensemble ! Mouvement pour une alternative de gauche, écologiste et solidaire - Espéranto-France - Europe Écologie Les Verts (EELV) - Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR) - Fédération Espérantiste du Travail (FET) - Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP) - Fédération Syndicale Unitaire (FSU) - FSU Haute-Garonne 31 (FSU 31) - FSU Meurthe-et-Moselle 54 (FSU 54) - Femmes Égalité - Femmes Solidaires - Flandre Terre-Solidaire - FranceKurdistan - Graine de citoyen - Groupe Non-Violent Louis Lecoin - Groupe parlementaire La France insoumise - H.I.J.O.S. Paris - Initiative Féministe EuroMéd - Institut de Documentation et Recherche sur la Paix (IDRP) - Irish Campaign for Nuclear Disarmament - Jeunes écologistes Rennes-Bretagne - Jeunes Enfants Malgaches à l'École (JEME) - Jeunesse Ouvrière Chrétienne - La Coordination Nationale Solidarité Kurdistan (CNSK) - La Libre Pensée - La Maison du Gabon - La Médiation Actes de Parole (La MAP) - La Paille et le Mil - Le Mouvement de la Paix - Les Amis de Continuer la CGT (CL-CGT) - Les Jeunes Écologistes - Les Mondialistes, Citoyens du monde pour l'unification politique de l'humanité (Luxembourg) - Ligue des droits de l'Homme (LDH national) - LDH 13 - LDH Annecy - LDH Beauvais - LDH Brive et Corrèze - LDH Bretagne et Pays de Loire - LDH Indre 36 - LDH Le Creusot - LDH Mulhouse - LDH Paris Centre - LDH Rennes - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (WILPF) - Maison franco-kurde de Toulouse - Maison Internationale de Rennes - Marche Mondiale des Femmes France (MMF) - Mesa Social para la Paz en Colombia - Mission de France - Mission ouvrière - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Mouvement des Femmes Kurdes France (TJK-F) - Mouvement Jeunes Communistes de France - Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) - Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) - Nouveau Départ Guadeloupe - Oasis Karmônie - ONG Paix et Bienveillance en Action - Palenque - Parti Communiste des Ouvriers de France - Parti Communiste Français (PCF) - PCF Saint-Brieuc - Pax Christi France - Perma G'Rennes - Pessoa-Anima-Natureza, Portugal - Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine - Premières Assises Africaines de la Paix - Quakers de Toulouse - Réseaux de Solidarité et d'Entraide pour le Progrès (RSEP) - Secours Catholique du diocèse de Rennes - Service Civil International France (SCI France) - SNUipp-FSU des Vosges - Socialisme et République - Solidarité Internationale LGBTQI - Solidarité Mondiale contre la Faim (Globidar-France) - Sortir du colonialisme - Sortir du Nucléaire Isère - SOS Racisme Besançon-Doubs - Stop Fuelling War - Survie - Syndicat National des Enseignements de Second degré (SNES) - Syriza Montpellier France - Terre d'Errance, Norrent-Fontes - The Mondialists - Total Respect / Tjenbé Rêd - Union Démocratique Bretonne (UDP) - Union Départementale CGT 44 (UD CGT 44) - UD CGT 49 Maine-et-Loire - Union des Étudiants Communistes (UEC) - Union des Fédérations des Pionniers de France - Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT (UGFF-CGT) - Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) - Union Pacifiste de France - Union syndicale Solidaires - Unis pour la Planète Think Tank - Université Européenne de la Paix - Voix des migrants...

Organisations soutenant le Collectif :

Action Catholique Ouvrière France (ACO) - Amitié entre les religions, Rennes - Atelier « Israël-Palestine » du GAIC - Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne - ATD Quart Monde Grand Ouest - CCFD-Terre solidaire - Scouts et Guides de France...



L'entrée en vigueur du TIAN (Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires) le 22 janvier 2021 n'est pas un événement ordinaire dans le climat actuel de tension et de risque pour la sécurité de la planète. 19 associations et organisations (dont 5 anciens Prix Nobel de la paix) lancent un [appel solennel](#) au Président de la République pour que la France adhère à ce traité.

Le 22 janvier 2021 restera une date historique : un traité multilatéral, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), adopté par les deux tiers des pays membres de l'ONU en 2017, entre en vigueur et rend les armes nucléaires illégales, que ce soit leur possession, leur fabrication, ou la menace de leur utilisation, c'est-à-dire la stratégie de dissuasion nucléaire. Le TIAN comble un vide juridique et complète l'interdiction des autres armes de destruction massive, biologiques et chimiques, ainsi que de certaines armes classiques condamnées pour leur impact sur les civils. Il aura des effets même sur les pays qui le rejettent. La France, qui s'est toujours voulue le pays porteur des valeurs de respect du droit international, ne doit pas tourner le dos à ce processus de démocratie internationale et doit adhérer au TIAN.

Cet accord est le résultat de dizaines d'années d'efforts persévérants de la société civile, à travers des organisations dont de nombreuses ont été regroupées au sein de la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN), lauréate du prix Nobel de la paix 2017, et le Comité international de la Croix-Rouge, en convergence avec plusieurs Etats, dont le Saint-Siège, l'Afrique du Sud (ancienne puissance nucléaire) et la Nouvelle-Zélande.

Les organisations, gouvernements, Églises, syndicats qui soutiennent l'interdiction des armes nucléaires n'ont pas agi seulement par frustration à l'égard des détenteurs d'arsenaux qui n'ont pas tenu leurs engagements, pris notamment dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Le TIAN concrétise le rejet d'un système verrouillé par le veto de ces quelques pays et d'un système de sécurité fondé sur la capacité de perpétrer des massacres de masse de civils.

Les puissances nucléaires, dont la France, ont beau déclarer que le TIAN ne leur imposera aucune obligation, elles ne pourront plus désormais affirmer que leurs armes nucléaires sont légitimes. Elles se comportent comme si le TNP leur accordait indéfiniment un droit de possession et de recours à l'arme nucléaire, en contradiction avec l'esprit et le texte de ce traité. Ainsi tentent-elles de justifier l'injustifiable, à savoir les programmes de modernisation et de renouvellement de leurs arsenaux nucléaires, étalés encore sur plusieurs décennies à coup de centaines de milliards d'euros. Pourtant, l'article VI du TNP leur fait bien – depuis un demi-siècle – obligation de négocier en vue de « la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée » et d'un « traité de désarmement général et complet » !

Les autorités françaises, comme celles des autres puissances nucléaires, affirment de manière contradictoire que la dissuasion nucléaire exclut tout recours à l'arme nucléaire, alors même qu'elles incluent dans leur doctrine des scénarios d'emploi de l'arme atomique (le « dernier avertissement ») et investissent dans de nouveaux types d'armes nucléaires plus « utilisables », qui abaissent dangereusement le seuil de la guerre nucléaire.

Les puissances nucléaires affirment que la seule solution réaliste vers le désarmement consiste à cheminer « étape par étape », et fixent comme objectif prioritaire la non-prolifération. En fait, toutes les mesures en discussion (interdiction des essais nucléaires ou de la production de matières fissiles militaires, réduction des arsenaux, non-emploi en premier, etc.) sont actuellement bloquées par ces mêmes puissances. De plus, en continuant d'affirmer que l'arme nucléaire est la garantie ultime de leur sécurité, elles la rendent encore plus attrayante et elles favorisent la prolifération qu'elles prétendent combattre.

Le Président de la République doit sortir de trois contradictions dans lesquelles il s'est enfermé :

- ▶ il a fustigé le « désarmement unilatéral », tout en s'enorgueillissant des mesures de réduction que la France avait prises unilatéralement depuis la fin de la Guerre froide ;
- ▶ il prône le multilatéralisme, tout en rejetant les aspirations d'une majorité d'États, dont des membres de l'Union européenne ;
- ▶ il entend inscrire la protection de l'environnement dans la Constitution alors qu'une guerre nucléaire, même limitée, serait un crime d'écocide compte tenu de ses conséquences catastrophiques sur la planète, ses habitants et les générations futures, ainsi que l'ont démontré plus de 2000 essais nucléaires dont les effets sanitaires et environnementaux se font aujourd'hui encore ressentir sur les populations concernées.

Il est donc grand temps, trois quarts de siècle après l'horreur d'Hiroshima et de Nagasaki, que la France se joigne au mouvement mondial pour l'élimination progressive et multilatérale des armes nucléaires en adhérant au TIAN. La France contribuera ainsi, comme elle l'a déjà fait pour les autres armes de destruction massive, à l'élimination de l'arme la plus destructrice inventée par l'être humain.

* Abolition des armes nucléaires – Maison de Vigilance ; ADN (Collectif Arrêt du nucléaire) ; AFCDRP (Association française des communes, départements et régions pour la paix) – Maires pour la Paix ; AMFPGN (Association des médecins français pour la prévention de la guerre nucléaire, affiliée à IPPNW, Prix Nobel de la paix 1987) ; Amnesty International France (affilié à Amnesty International, Prix Nobel de la Paix 1977) ; Artistes pour la paix ; EPP (Enseignants pour la paix, membre de l'Association internationale des éducateurs à la paix – AIEP) ; ICAN France (affiliée à ICAN, Prix Nobel de la paix 2017) ; IDN (Initiatives pour le désarmement nucléaire) ; IPSE (Institut Prospective et Sécurité en Europe) ; LIFPL France (Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté) ; Ligue des droits de l'Homme (affiliée à ICAN France) ; Mouvement de la paix (affilié à ICAN et au Bureau international de la paix, Prix Nobel de la paix 1910) ; MIR-France (Mouvement international de la réconciliation, affilié à ICAN France) ; Mouvement national de lutte pour l'environnement ; Observatoire des armements ; PAX Christi France ; PNND France (Parlementaires pour la non-prolifération et le désarmement nucléaire) ; Pugwash-France (affilié au Mouvement Pugwash, Prix Nobel de la paix 1995).

[Cette tribune a été publiée dans La Croix le 20 janvier 2021](#)

Pour votre information, les 19 signataires viennent d'être rejoints par 2 autres organisations : **IDRP** (Institut de Documentation et Recherche sur la Paix) ; **MRAP** (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples).



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

A Paris, le 6 janvier 2021

Objet : entrée en vigueur du Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) le 22 janvier 2021

**Madame la députée, Monsieur le député,
Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur,**

Nous nous adressons à vous en tant que parlementaire pour attirer votre attention sur un événement historique même s'il est peu médiatisé et peu évoqué au sein du parlement.

Après l'interdiction des armes biologiques en 1975 et l'interdiction des armes chimiques en 1993 ce sont maintenant les armes nucléaires (dernière catégorie d'armes de destruction massive) qui font l'objet d'un traité d'interdiction lequel **entre en vigueur le 22 janvier 2021.**

Ce traité adopté à l'Onu le 7 juillet 2017 **interdit de :** « a) Mettre au point, mettre à l'essai, produire, fabriquer, acquérir de quelque autre manière, posséder ou stocker des armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires [...] [...] d) Employer ou menacer d'employer des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires ».

C'est une immense victoire pour tous les peuples de la terre et un événement marquant dans l'histoire de l'humanité ! Cette victoire est d'abord le résultat des luttes menées par les peuples à travers le monde entier depuis l'appel de Stockholm. Un nouveau processus s'engage dont l'objectif est clairement l'élimination totale et définitive des armes nucléaires.

Ces armes abominables sont illégales, dangereuses, coûteuses, éthiquement inadmissibles. Rien ni personne ne doit s'opposer à leur élimination totale et définitive. Nul État ne peut rester hors-la-loi internationale et humanitaire. Nul État ne peut avoir le droit de vie et de mort sur le reste de l'humanité. Tous les États doivent maintenant contribuer positivement au développement du processus de désarmement en cours, prendre des mesures concrètes en faveur de ce processus et in fine ratifier le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN). Les 9 États (sur 193) possédant des armes nucléaires doivent cesser leurs obstructions au processus de désarmement nucléaire.

Nous estimons que le gouvernement de la France doit respecter la volonté majoritaire des Français(es) qui sont à 76 % favorables à ce que la France s'engage dans le processus de désarmement nucléaire et à 68 % favorables à la ratification du TIAN par la France (sondage Ifop/La Croix/Planète Paix). Face à cette magnifique nouvelle que constitue l'entrée en vigueur du TIAN, il serait déraisonnable et irresponsable face à l'humanité entière que le gouvernement de la France poursuive ses essais nucléaires en laboratoire et ses programmes de renouvellement et de modernisation de son arsenal en armes nucléaires. **Ces programmes constituent une violation du [Traité sur la Non-Prolifération nucléaire \(TNP\)](#) signé par la France lequel prévoit en son article 6 leur élimination.**

Le gouvernement français doit donc faire un geste politique lisible internationalement en exprimant son soutien au processus en cours d'autant que celui-ci résulte de la mise en œuvre du Traité de non-prolifération signé par la France. Il devrait logiquement annoncer l'arrêt des essais nucléaires en laboratoire et le gel immédiat des programmes de modernisation des armes nucléaires en cours. C'est ainsi de l'ordre de 100 milliards d'euros sur 15 ans qui seraient libérés pour la santé, les hôpitaux publics, l'éducation, la transition écologique.

Nous estimons qu'il est de votre devoir de parlementaire d'agir pour que cette question vienne en débat au sein des deux assemblées du Parlement avant le 22 janvier et que la question du respect du TNP et de la ratification du Tian soit évoquée. Dans ce contexte, l'événement historique que constitue l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) nous conduit à vous demander solennellement :

- D'agir et d'intervenir dans le débat parlementaire afin de demander **le gel immédiat des essais nucléaires en laboratoire et des programmes de renouvellement et de modernisation de l'arsenal en armes nucléaires de la France**.
- D'agir et d'intervenir à l'Assemblée nationale et dans les médias pour dire **vosre souhait de voir la France respecter les termes du TNP et en particulier de son article 6, signer et ratifier au plus tôt le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires et intervenir auprès des autres États possédant des armes nucléaires pour qu'ils signent et ratifient ce traité.**
- D'agir et d'intervenir à l'Assemblée nationale et dans les médias pour faire en sorte que la conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération Nucléaire (TNP) - qui doit se tenir en 2021 - soit l'occasion pour la France de présenter lors de cette conférence un calendrier précis pour un processus de désarmement nucléaire. En effet, à travers l'article 6 du TNP, la France « *s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace* ». Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) qui entre en vigueur le 22 janvier 2021, ayant précisé les modalités du désarmement nucléaire évoqué à l'article 6 du TNP, **c'est le moment pour notre pays de respecter ses engagements à travers des actes concrets.**

Nous vous remercions d'examiner avec attention notre demande et d'intervenir dans la vie et le débat parlementaire en ce sens et de bien vouloir nous faire part de vos prises de position et démarches.

Recevez, Madame la députée, Monsieur le député, Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

A Paris, le 5 janvier 2021
Le Mouvement de la Paix

Contact : national@mvtpaix.org

Porte-paroles :

Roland Nivet : roland.nivet@mvtpaix.org

Édith Boulanger : edith.boulanger@mvtpaix.org



LETTRES AUX AMBASSADEURS

Cette lettre a été adressée :

A son excellence Monsieur Lu Shaye, Ambassadeur de la Chine auprès de la République française,
A son excellence Délégation de la République Populaire Démocratique de Corée en France auprès de la République française et de l'UNESCO,
A son excellence Monsieur le baron Llewellyn de Steep, Ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de la République française,
A son excellence Monsieur Mohan Kumar, Ambassadeur de la République de l'Inde auprès de la République française,
A son excellence Monsieur Daniel Saada, Ambassadeur de l'État d'Israël auprès de la République française,
A son excellence Monsieur Moin UI Haque, Ambassadeur du Pakistan auprès de la République française,
A son excellence Monsieur Alexei Mechkov, Ambassadeur de la Fédération de Russie auprès de la République française,
A son excellence Madame Jamie D. McCourt, Ambassadrice des États-Unis auprès de la République française et de la Principauté de Monaco,

A Paris, le 14 janvier 2021

Objet : Demande de rendez-vous à l'occasion de l'entrée en vigueur le 22 janvier 2021 du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) et conférence d'examen du Traité sur la Non-Prolifération Nucléaire (TNP)

A son excellence Madame Jamie D. McCourt, Ambassadrice des États-Unis auprès de la République française et de la Principauté de Monaco,

Nous nous adressons à vous au nom du Collectif français « *En marche pour la Paix* ». Ce collectif national est composé de plus de 150 organisations très diverses comme vous pourrez le voir dans l'annexe 2 jointe à ce courrier.

Le 7 juillet 2017 à l'ONU, en s'appuyant sur le droit international humanitaire mais aussi sur le TNP et son article 6, par le vote de 122 États, un Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) a été adopté. Son entrée en vigueur le 22 janvier 2021 ouvre la voie à un processus de désarmement nucléaire général, complet et multilatéral sous un contrôle international. Elle ouvre enfin la possibilité pour la communauté humaine mondiale de se débarrasser, après les armes biologiques et les armes chimiques, de la dernière catégorie d'armes de destruction massive encore existante.

En effet, en matière d'armes de destruction massive, la Convention sur les armes biologiques (CAB) ou Convention sur les armes biologiques ou à toxines (CABT), est entrée en vigueur en 1975. Elle fut le premier traité multilatéral de désarmement bannissant une catégorie entière d'armes de destruction massive. Par ce traité, les États Parties de la Convention sur les armes biologiques se sont engagés « *à ne jamais, et en aucune circonstance, mettre au point, fabriquer, stocker, ni acquérir d'une manière ou d'une autre ni conserver ce type d'armes* ». Enfin, en avril 1997, la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CICAC) est entrée en vigueur.

L'entrée en vigueur le 22 janvier 2021 du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires sera sans aucun doute au cœur des discussions de la prochaine conférence d'examen du TNP qui, prévue en mai 2020, **a été reportée en août 2021, en raison de la pandémie.**

Dans le préambule du TNP, les 191 États signataires affirment leur désir « *de promouvoir la détente internationale et le renforcement de la confiance entre États afin de faciliter la cessation de la fabrication d'armes nucléaires, la liquidation de tous les stocks existants desdites armes et l'élimination des armes nucléaires et de leurs vecteurs des arsenaux nationaux en vertu d'un traité sur le désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace* ». Par ailleurs, à travers l'article 6 du TNP, les 191 États signataires s'engagent « *à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace* ».

Des citoyens du monde entier dont des survivants d'Hiroshima et de Nagasaki et de nombreuses ONG accréditées auprès de l'ONU, comme le Mouvement de la Paix, préparent activement cette conférence d'examen du TNP.

Des citoyens, des scientifiques, des maires, des parlementaires, des syndicalistes, des intellectuels, des autorités religieuses dont le Pape, des partis politiques, des chefs d'États, mais aussi des responsables d'institutions ou d'organisations internationales aussi prestigieuses que la Croix Rouge internationale ou l'Onu, etc. font entendre la voix des peuples qui exigent l'élimination des armes nucléaires. Ils demandent à tous les États du monde de ratifier le Traité sur l'Interdiction des Armes



Nucléaires. Ils sont conscients que le risque d'une utilisation des armes nucléaires par volonté ou par erreur constitue un des dangers majeurs auxquels est confrontée notre planète. Un danger qui peut entraîner un hiver nucléaire (clairement défini par les scientifiques) et menace directement l'existence même de l'humanité. Leur élimination dépend aujourd'hui essentiellement de décisions politiques des États possédant des armes nucléaires. Cette urgence est renforcée compte tenu de la nécessité de mobiliser des moyens financiers, scientifiques et industriels colossaux nécessaires pour faire face aux défis du dérèglement climatique et aux pandémies présentes ou à venir.

Le collectif national « En marche pour la Paix » et ses 150 organisations porte les exigences **des 76 %** de français.e.s qui sont favorables à l'engagement de la France dans un processus international d'élimination totale et contrôlée des armes nucléaires et **des 68 %** qui sont favorables à la signature et à la ratification immédiates du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires par la France (sondage IFOP 2018, Journal La Croix/Le Mouvement de la Paix/Mensuel Planète Paix).

Actuellement votre pays, qui fait partie des 9 États possédant des armes nucléaires, n'a ni voté ni signé le Traité.

Votre responsabilité est importante aux yeux du monde entier.

Nous souhaitons à l'occasion de l'entrée en vigueur du Traité pouvoir vous rencontrer dans votre ambassade avec une délégation de notre collectif dûment mandatée à cet effet.

L'objectif serait d'échanger sur nos positions respectives et de mieux connaître les raisons des réticences de votre pays, mais aussi les solutions et les possibilités de progresser vers un monde sans armes nucléaires et de construire un monde de paix sans armes nucléaires dans le respect de la Charte des Nations Unies.

Dans l'attente de votre réponse recevez, l'expression de nos salutations très respectueuses.

Pour le Collectif national « En marche pour la Paix »,

Signatures des organisations de la coordination du collectif :

Mouvement de la Paix, Enseignants pour la Paix, association Appel des Cent pour la Paix Bagnolet, la Confédération Générale du Travail, L'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (AFCDRP), Pugwash France.

Roland Nivet et Michel Thouzeau, coordonnateurs du collectif national « En Marche pour la Paix » et Secrétaires nationaux du Mouvement de la Paix

Merci d'adresser votre réponse :

- ▶ A l'adresse mail suivante : national@mvtpaix.org
- ▶ A l'adresse postale suivante : La Maison de la Paix - 9 rue Dulcie-September - 93 400 - Saint-Ouen-sur-Seine

Article 1 du TIAN

« Chaque État Partie s'engage à ne jamais, en aucune circonstance :

- Mettre au point, mettre à l'essai, produire, fabriquer, acquérir de quelque autre manière, posséder ou stocker des armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires ;
- Transférer à qui que ce soit, ni directement ni indirectement, des armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires, ou le contrôle de telles armes ou de tels dispositifs explosifs ;
- Accepter, ni directement ni indirectement, le transfert d'armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires ou du contrôle de telles armes ou de tels dispositifs explosifs ;
- Employer ni menacer d'employer des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires ;
- Aider, encourager ou inciter quiconque, de quelque manière que ce soit, à se livrer à une activité interdite à un État Partie par le présent Traité ;
- Demander ou recevoir de l'aide de quiconque, de quelque manière que ce soit, pour se livrer à une activité interdite à un État Partie par le présent Traité ;
- Autoriser l'implantation, l'installation ou le déploiement d'armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires sur son territoire ou en tout lieu placé sous sa juridiction ou son contrôle.

VICTOIRE ! WIN !

**Le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN)
est entré en vigueur le 22 janvier 2021,
une grande victoire pour le monde !**

The Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons (TPNW) came into force on January 22, 2021,
a great victory for the world!



Devant l'Assemblée nationale française
In front of the French National Assembly

Devant l'ambassade du Royaume-Uni
In front of the British Embassy

Pour la ratification du
Traité d'interdiction
des armes nucléaires

**ON L'A FAIT !
WE DID IT !**

Devant l'ambassade des États-Unis
In front of the U.S. Embassy



Devant l'ambassade de la Fédération de Russie
In front of the Embassy of the Russian Federation

Devant l'ambassade de la Chine
In front of the Chinese Embassy

Tous les États doivent signer ce traité, c'est le message que Le Mouvement de la Paix (France) a porté devant les ambassades des 5 membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU : Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France et Royaume-Uni. 5 États qui possèdent l'arme nucléaire auxquels on ajoute : Inde, Pakistan, Corée du Nord et Israël. / All States must sign this treaty, this is the message that Le Mouvement de la Paix (France) carried to the embassies of the 5 permanent members of the UN Security Council: China, United States, Russian Federation, France and United Kingdom. 5 States that possess nuclear weapons to which we add: India, Pakistan, North Korea and Israel.

#NuclearBan

RASSEMBLEMENTS DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LES AMBASSADES DES PAYS DOTÉS D'ARMES NUCLÉAIRES - LE 21 JANVIER 2021



à Paris, le 21 janvier, RDV aux Invalides, devant l'Assemblée nationale et les ambassades (Grande-Bretagne, Russie, États-Unis)



« Célébration du Traité d'Interdiction des armes nucléaires, c'est parti !

Avec l'initiative du Collectif national « En Marche pour la Paix », le 21 janvier 2021, à proximité de l'Assemblée nationale française et devant les ambassades des 4 autres États dotés de l'arme nucléaire et membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies (Russie, USA, Grande-Bretagne, Chine – groupe d'États souvent dénommés « P5 »).

Un courrier officiel a été remis à chacune des ambassades avec demande de rendez-vous.

Des messages de solidarité nous sont venus d'organisations du monde entier: soutiens d'Inde, du Mexique, des US, de Grande-Bretagne, d'Italie, du Japon, d'Algérie, de Tunisie, de Croatie, du Portugal, de Belgique, de Russie, du Pérou, du Canada, d'Allemagne... Merci à nos ami.e.s, militant.e.s de tous les continents !

Message d'ICAN international, prix Nobel de la Paix 2017, message de Paul Quilès, Président d'Initiatives pour le Désarmement Nucléaire (IDN).

Présence de Jean-Paul Lecoq, député et auteur du rapport d'information de l'assemblée nationale sur le Thème "L'Arme nucléaire dans le monde" (Groupe Gauche démocrate et républicaine), soutien d'Europe Ecologie Les Verts (EELV) avec la présence de Gérard Levy, animateur de la commission «Paix et développement» d'EELV.

Présence de représentant.e.s et militant.e.s de nombreuses organisations : Le Mouvement de la Paix, Initiatives pour le Désarmement Nucléaire (IDN), AFCDRP, Appel international des scientifiques pour le désarmement nucléaire, MRAP, Femmes solidaires, Appel des cent de Bagnolet, PCF dont 3 représentants du département Relations internationales, Enseignants pour la Paix, Artistes pour la paix, CGT, Génération 21, Bureau international de la Paix (BIP), Juristes démocrates, réseau international « Jeunes Visages de Paix ».

[Appel de 21 organisations, paru le 20 janvier 2021 dans le journal La Croix.](#)

Tous ensemble, pour débarrasser le monde des armes nucléaires et de destruction massive !

Tous ensemble, unis pour la PAIX ! »

Le Collectif national « En marche pour la Paix »

LE RASSEMBLEMENT SE MET EN PLACE À DEUX PAS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



DISCOURS D'OUVERTURE DE ROLAND NIVET LORS DU RASSEMBLEMENT DU 21 JANVIER 2021

« Roland Nivet remercie les personnes présentes qui ont, malgré la pluie et la tempête, bravé les intempéries pour marquer cet événement historique que constitue l'entrée en vigueur du traité d'Interdiction des Armes Nucléaires à travers un acte militant lui aussi symbolique et porteur d'une problématique forte. Il indique qu'il s'exprime au nom du Collectif national « En Marche pour la Paix ».

Ce collectif a été créé en 2015 après les attentats terroristes autour d'un appel national sur le thème « [Stop la guerre](#) [Stop les violences](#) » auquel s'est rajouté plus tard « Stop la misère » sur proposition de militants de ATD-Quart-monde de Bretagne.

Quand les guerres se poursuivent, que le terrorisme et les radicalismes se poursuivent, que le commerce des armes s'intensifie, quand les dépenses militaires mondiales doublent entre 2000 et 2019 (passant de 900 milliards de dollars par an à 1 917 milliards de dollars en 2019), quand les programmes de modernisation des armes nucléaires se développent comme en France, aux USA en Russie etc. en violation du Traité de Non-Prolifération nucléaire, quand la crise économique fait vivre des millions de personnes dans la misère : il est temps de se rassembler.

C'était le message essentiel de l'appel constitutif du Collectif des marches pour la paix qui appelle à se rassembler et à agir ensemble, au-delà de nos différences d'opinions, d'appartenances philosophiques syndicales, associatives ou politiques. Cet appel réunit aujourd'hui plus de 150 organisations très diverses (voir le site collectifpaix.org) rassemblement initié par le collectif qui devait initialement se tenir en avril 2020 en soutien à la délégation de 150 personnes organisée par le Mouvement de la Paix qui devait participer aux travaux de la Conférence mondiale d'examen du Traité de Non-Prolifération nucléaire en mai 2020 à l'ONU. Cette conférence a été reportée et aura lieu en août 2021.

L'objectif était d'intervenir également en France auprès de tous les Etats disposant d'une ambassade en France. Nous avons décidé de maintenir ce rassemblement car son objectif principal était de souligner le blocage qu'exercent les pays dotés de l'arme nucléaire dont la France pour entraver le processus de désarmement nucléaire. Un Courrier a été adressé à tous les ambassadeurs il y a maintenant huit jours et un autre courrier sera remis aujourd'hui même aux ambassadeurs des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et possédant des armes nucléaires. Cette démarche a été faite et renouvelée il y a huit jours.

Le choix de la Place des Invalides à quelques pas de l'Assemblée nationale visait à montrer et à peser sur les responsables politiques. Si en France le président de la République en matière d'armement nucléaire a un rôle premier, il n'en reste pas moins que nous considérons que l'Assemblée nationale représente l'expression de la souveraineté populaire. »

Il est indiqué ici que la déclaration du Collectif « En Marche pour la Paix » sera lue par Muriel Vaillant de l'Appel des cent de Bagnolet, après avoir entendu les messages de soutien envoyés par les organisations des survivants d'Hiroshima et Nagasaki et le message de l'association algérienne «Tharwa N'Fadhma N'Soumer » qui souligne les conséquences humaines et environnementales des essais nucléaires réalisés par la France au Sahara.

Il est souligné ensuite l'importance que constitue ce traité, et rappelle que depuis l'appel de Stockholm 1952 qui a rassemblé des dizaines de millions de signatures contre l'arme atomique, la mobilisation des peuples à travers le monde n'a pas cessé. Les acteurs de paix en France n'ont cessé de se mobiliser depuis la publication de l'appel de Stockholm lancé par le Mouvement de la paix jusqu'à aujourd'hui pour la ratification du TIAN par tous les Etats.

« Ces luttes ont pris des formes différentes. Souvent à l'initiative du Mouvement de la Paix mais aussi de collectifs comme l'appel des 100, le collectif national pour le désarmement nucléaire, le collectif des marches pour la paix, 40 organisations françaises (associations, parties politiques, syndicats) au réseau international pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN international). Ces luttes qui ont toujours comme objectif final l'élimination totale des armes nucléaires, ont aussi été dirigées contre les euromissiles, contre les essais nucléaires, contre les essais en laboratoire, contre les nouveaux programmes de modernisation des armes nucléaires, etc. Ce sont des centaines de milliers de personnes qui se sont mobilisées en France et dans le monde depuis plus de 60 ans.

La ratification du TIAN est donc à mettre au crédit des luttes populaires menées depuis 60 ans. Ce combat difficile a été gagné parce que la dynamique créée par la mobilisation populaire a réussi à créer un large mouvement mondial qui rassemble à la fois des individus, des associations, des organisations syndicales, des courants de pensée, mais également des institutions internationales comme les Nations Unies, l'Unesco, la Croix-Rouge internationale. En France le collectif national « En Marche pour la Paix » est aussi l'expression de ce rassemblement puisqu'il intègre en son sein, de nombreuses organisations syndicales, politiques, associatives, très diverses qui chacune dans son domaine - avec sa personnalité propre - exprime le rejet des armes nucléaires et le souhait d'un désarmement nucléaire permettant d'aller vers l'élimination totale de ces armes de destruction massive.

L'entrée en vigueur du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires est donc un point d'arrivée. Le rassemblement d'aujourd'hui a 3 objectifs :

1. De fêter une victoire et un acquis.
2. De marquer que les opinions publiques savent où sont les responsabilités politiques et les décideurs en étant présent devant l'Assemblée nationale puis après ce petit rassemblement devant les ambassades des États-Unis, de Russie, de Grande-Bretagne et de Chine c'est-à-dire les cinq puissances qui sont à la fois membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et possesseurs de l'arme atomique.
3. De marquer le début d'une nouvelle période de lutte pour obtenir la ratification par le plus grand nombre d'États possible et en premier lieu pour la France et de gagner ainsi l'élimination totale de ces armes ».

Il est indiqué qu'après la lecture de quelques messages et quelques prises de parole, le rassemblement se divisera en quatre groupes qui se dirigeront vers les ambassades des USA, de Russie, de Grande-Bretagne et de Chine afin de déposer auprès des ambassadeurs de ces pays, une lettre leur demandant d'agir et de cesser de bloquer le désarmement nucléaire et nous marquerons cette démarche en prenant une photo de militants avec la banderole pour la ratification du Traité en face de ces ambassades.



Il est rappelé à tous qu'au-delà de notre pression auprès de l'Assemblée nationale en France, la prochaine date importante sera la réunion à New York de la Conférence de révision du Traité de Non-Prolifération nucléaire qui aura lieu en août 2021.

Il est souligné que partout en France le 22 et le 23 janvier 2021, auront lieu une soixantaine de rassemblements dans différentes localités y compris à Paris avec un rassemblement devant la Mairie de Paris le vendredi 22.

Dans le monde entier, de telles mobilisations auront lieu comme en témoigne les nombreux messages reçus.

Roland Nivet rappelle l'importance du texte unitaire signé par 21 organisations et paru le mercredi 20 dans le journal La CROIX. Cf. p 8/9 : Appel National collectif de 21 associations - la France doit adhérer au Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires.

INTERVENTION DE MURIEL VAILLANT



Muriel Vaillant, Membre de la coordination du Collectif national «En Marche pour la Paix» lit [l'appel du collectif](#). Cf. p 6/7 : **UNE TRÈS BONNE NOUVELLE ! Le 22 janvier 2021 le Traité sur l'interdiction des Armes Nucléaires entre en vigueur**

INTERVENTION DE MICHEL CIBOT



Michel Cibot, Secrétaire général de la L'AFCDRP et représentant de Mayors for Peace (présidé par le Maire d'Hiroshima) donne lecture du message l'association Hidankio qui représente les Hibakusha (survivants des bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki). Cf. p 64.

LE MESSAGE DE L'ASSOCIATION ALGERIENNE « THARWA FATMA N'SOUMER »



Roland Nivet lit le message (Cf. p 65) de l'association Tharwa fatma N'soumeur (Mouvement féministe algérien) exprimant leur solidarité et soulignant les conséquences environnementales des essais nucléaires français dans le désert du Sahara photo de la bas Reggane. Il souligne que le TIAN aborde ces questions.

INTERVENTION DE BERNADETTE MOLINIÉ



Bernadette Molinié, Directrice de Recherche au CNRS, Membre de la commission nationale d'éthique du CNRS, Représentante de l'appel international des scientifiques et universitaires pour le désarmement nucléaire. Elle lit le texte de l'appel.

INTERVENTION DE BERNADETTE MOLINIÉ / APPEL INTERNATIONAL DES SCIENTIFIQUES ET UNIVERSITAIRES POUR LE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

« Deux dangers mortels guettent l'humanité, le réchauffement anthropique du climat et l'apocalypse nucléaire.

Le second est immédiat et peut survenir d'une minute à l'autre, les fausses alertes aux missiles en Russie ou les pertes de bombe H par les USA en témoignent. En ce qui concerne les armes nucléaires, les actions des USA visant à sortir de la plupart des traités de limitation des armements nucléaires, la riposte russe, le développement chinois, la réalité nucléaire israélienne, relancent la course à l'armement nucléaire.



Pendant ce temps-là tornades et typhons surpuissants balaient des régions entières, Bangkok et le Bangladesh sont menacés par la montée des eaux, le trait de côte européen recule.

Des millions de réfugiés climatiques seront bientôt jetés sur les routes du désespoir, déstabilisant ainsi des communautés humaines et générant des situations pouvant dégénérer en affrontements armés, si on ne fait rien.

On peut conjurer ces fléaux.

Faire face aux conséquences du dérèglement climatique nécessite des moyens immenses, tant monétaires, industriels, que scientifiques. Ces moyens existent mais sont aujourd'hui partiellement stérilisés dans les budgets consacrés à la course aux armements nucléaires et à la militarisation de l'espace.

Signer et ratifier le traité d'interdiction des armes nucléaires adopté à l'ONU le 7 juillet 2017 par 122 États, signé par 84 et ratifié par 50 États (au 24/10/2020), est un enjeu majeur qui permettrait de libérer des moyens importants nécessaires à la sauvegarde de l'humanité.

Nous, scientifiques signataires du présent appel, conscients de notre responsabilité vis-à-vis de l'avenir, appelons par la présente, tous les pays possesseurs ou détenteurs de l'arme nucléaire à prendre le double engagement de ratifier le traité dit « TIAN » pour Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires et de consacrer les moyens ainsi libérés à la lutte contre les conséquences du dérèglement climatique.

Cet appel sera rendu public le mardi 10 novembre 2020 puis proposé au soutien de la communauté universitaire et scientifique internationale par voie de pétition. Les signataires ont signé à titre personnel. Leur signature n'engage nullement les institutions auxquelles ils/elles appartiennent ».

Les premiers signataires de cet appel sont classés par ordre alphabétique - sachant que d'autres signatures sont attendues de chercheurs du CEA, d'Allemagne et du Japon.

- **David ADAMS**, Professeur émérite, Middletown Wesleyan University, CT, USA - Laboratoire de recherche sur le cerveau, *Professor Emeritus, Wesleyan University Middletown, CT, USA - Laboratory of brain research,*
- **Jean-Noël AQUA**, Maître de Conférences à l'Université de la Sorbonne, Institut National des Nanosciences de Paris, Lauréat de l'Académie des Sciences, *Lecturer at the Sorbonne University, National Institute of Nanosciences in Paris, Laureate of the Academy of Sciences,*
- **Francis AZAN**, Ingénieur Docteur en sciences physiques électroniques, membre du Bureau national du Mouvement de la Paix, France, *Engineer Doctorate in Electronic Physical Sciences, Member of the National Board of Le Mouvement de la Paix, France,*
- **Angelo BARACCA**, Professeur de physique à la retraite, Université de Florence, Italie, *retired Professor of Physics, University of Florence, Italia,*
- **Abraham BEHAR**, Maître de conférences de l'Université-médecin des hôpitaux de Paris, Président de l'AMFPGN - Association des médecins français pour la prévention de la guerre nucléaire, section française d'IPPNW prix Nobel de la paix 1985, *Lecturer at the University of Paris Hospitals Medical University, President of the AMFPGN - Association of French Physicians for the Prevention of Nuclear War, French section of IPPNW Nobel Peace Prize 1985,*
- **Amar BELLAL**, Enseignant Génie civil, Université de Rennes 1 France, *Civil Engineering Teaching, Rennes 1 University, France,*
- **Daniel BIDEAU**, Professeur émérite à l'université de Rennes 1 France et physicien à l'Institut de Physique de Rennes. UMR Cnrs/Université de Rennes 1 / N°6251, *Professor Emeritus at the University of Rennes 1 and Physicist at the Institute of Physics of Rennes. France, UMR Cnrs/University of Rennes 1 n°6251,*
- **Geoffrey BODENHAUSEN**, Professeur de Chimie-Physique à l'École Normale Supérieure ENS, France, *Professor of Chemistry and Physics at the Ecole Normale Supérieure, France,*

- **Jacques BORDÉ**, ancien Directeur de recherche au CNRS, vice-président de Pugwash-France, *Director of Research retired at CNRS, vice-president of Pugwash-France*,
- **Abdou BOUCEKINE**, Professeur émérite en chimie théorique à l'Université de Rennes 1, France, *Professor Emeritus in Theoretical Chemistry at the University of Rennes 1, France*,
- **Édith BOULANGER**, Maître de Conférences en chimie à l'Université Pierre et Marie Curie -Paris VI, retraitée, Co-Secrétaire national du Mouvement de la Paix, *Lecturer retired in Chemistry at the University Pierre & Marie Curie - Paris VI, Co-National Secretary of Le Mouvement de la Paix*,
- **Jean-Michel BONY**, Mathématicien, Professeur émérite à l'École polytechnique, membre de l'Académie des Sciences, *Mathematician, Professor Emeritus at the École polytechnique, Member of Academy of Sciences*,
- **Marie-Françoise COUREL**, Directrice honoraire des Sciences Humaines et Sociales au CNRS, membre de l'Académie des Sciences d'outre-mer, Présidente de l'École Pratique des Hautes Études EPHE (2003-2006), *Scientific Director of Human and Social Sciences of the CNRS (2006-2008), Member of the Overseas Academy of Science, President of the EPHE (2003-2006)*,
- **Jean Pierre DEMAILLY**, Mathématicien, Professeur à l'Université de Grenoble Alpes Institut Fourier, Laboratoire de Mathématiques UMR 5582 du CNRS, Membre de l'Académie des Sciences, *Mathematician, Full Professor at the University Grenoble Alpes Institut Fourier, Mathematics Laboratory UMR 5582 of the CNRS, Member of Academy of Sciences*,
- **Yves DERRIENNIC**, Professeur de Mathématiques émérite Université de Bretagne Occidentale (Brest), *Professor Emeritus at the University of Bretagne occidentale*,
- **Nicolas DELERUE**, Chercheur, Président de Pugwash-France, *Researcher, President of Pugwash-France*,
- **Jacques DUBOCHET**, Professeur honoraire à l'Université de Lausanne, prix Nobel de chimie 2017, *Professor Emeritus at the University of Lausanne, Nobel Prize in Chemistry 2017*,
- **Frederico GAMA-CARVALHO**, Docteur en Physique Neutronique et Génie Nucléaire aux Universités de Lisbonne et de Karlsruhe, *Doctor in Neutron Physics and Nuclear Engineering in Lisbon and Karlsruhe University*, Président de la Direction de l'OTC-Organisation des Travailleurs Scientifiques (Portugal), *Chairman of the Board of OTC-Organization of Scientific Workers (Portugal)*, Vice-Président du Conseil Exécutif de la Fédération Mondiale des Travailleurs Scientifiques, *Vice-President of the Executive Board of the World Federation of Scientific Workers*,
- **Jean Michel GAMMA**, Ingénieur de recherche retraité du Commissariat à l'Energie Atomique, *Research Engineer retired from the Atomic Energy Commission*,
- **Chantal GASCUEL**, Directrice de recherche, INRAE, France, Directrice scientifique-adjointe secteur Environnement, *Research Director, INRAE, France, Deputy Scientific Director, Environment Sector*,
- **Didier GASCUEL**, Professeur en écologie marine à l'Institut Agro, Rennes, France, *Professor in Marine Ecology at the Agro Institute, Rennes, France*,
- **Olivier GEBUHRER**, Maître de Conférences émérite à l'Université de Strasbourg, Mathématicien, *Lecturer Emeritus at the University of Strasbourg, Mathematician*,
- **Federico HERRERA**, Docteur, Chef du laboratoire structure et dynamique cellulaire à la Faculté des sciences de Lisbonne, *Phd Laboratory Head Cell Structure and Dynamics Laboratory Faculty of Sciences, University of Lisbon*,
- **Gérard HUET**, Chercheur à l'INRIA, Académie des sciences, *Researcher at INRIA, Member of Academy of Sciences*,
- **Tomohiro INAGAKI**, Professeur à l'Université d'Hiroshima, Japon, Président de Pugwash-Japon, *Professor at the Hiroshima University, Chair of Pugwash Japan*,
- **André JAEGLE**, Président émérite de la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques, *President Emeritus of the World Federation of Scientific Workers*,
- **Bernard JEGOU**, Directeur de recherches à l'Inserm, Directeur de l'Institut de recherche en santé, environnement et travail, *Research Director at Inserm, Director of the Institute for Research on Health, Environment and Work*,
- **Habib KAZDAGHLI**, Professeur des Universités en histoire, ancien doyen de la Faculté des Lettres de Manouba Tunisie, *Professor in History, former Dean of the Faculty of Letters of Manouba Tunisia*,
- **Michiji KONUMA**, Professeur émérite à l'Université de Keio, Membre de Pugwash-Japon, *Professor Emeritus at the Keio University, Member of Pugwash Japan*,
- **Yoshiko KURITA**, Professeur à l'Université de Chiba, Japon, Membre du Conseil scientifique du Japon, Membre de Pugwash-Japon, *Professor at Chiba University, Japan, Member of the Science Council of Japan, Member of Pugwash Japan*,
- **Claude LABIT**, Directeur de recherches émérite INRIA, *Emeritus Research Director INRIA*,
- **Dominique LALANNE**, Directeur de recherche CNRS en Physique nucléaire et corpusculaire retraité, France, *CNRS Research Director retired in Nuclear and Corpuscular Physics, France*,
- **Ivan LAVALLÉE**, Professeur émérite d'informatique à l'Université Paris VIII et à l'École Pratique des Hautes Études EPHE, *Professor emeritus of informatic at University Paris VIII and EPHE*,
- **Pascal LEDERER**, Directeur de recherche CNRS honoraire, physique, *CNRS Research Director Emeritus, Physics*,
- **Jean-Claude LEFEUVRE**, Professeur émérite du Musée National d'Histoire Naturelle, France, *Professor Emeritus of the National Museum of Natural History, France*,
- **Malcolm H. LEVITT**, Professeur à l'Université de Southampton, Membre de la Royal Society (FRS) pour la Chimie-Physique, *Professor at the University of Southampton, Chimie-Physique Member of the Royal Society (FRS)*.

- **Cathy LISA-SCHNEIDER**, Professeur associé à la School of International Service de l'Université américaine de Washington Dc (USA), *Associate Professor in the School of International Service at the American University Washington Dc. (USA)*,
- **Masahisa MATSUDA**, Président de l'Université de Doho, Nagoya, Japon, Membre de Pugwash-Japon, *President of Doho University, Nagoya, Japan, A member of Pugwash Japan*,
- **Antoinette MOLINIÉ**, Directeur de recherche émérite CNRS Maison de l'archéologie et de l'ethnologie, Comité d'éthique du CNRS, *Research Director Emeritus CNRS House of Archaeology and Ethnology, CNRS Ethics Committee*,
- **Luigi MOSCA**, Physicien en Physique des particules élémentaires, ancien Directeur du Laboratoire Souterrain de Modane, France, *Physicist in Elemental Particle Physics, former Director of the Underground Laboratory of Modane, France*,
- **Alain MICHALOWICZ**, Professeur émérite de Physique à l'Institut de Chimie et des Matériaux Paris Est (ICMPE, UMR7182 CNRS-UPEC), Paris Est Créteil (UPEC), *Professor Emeritus of Physics at the Institut de Chimie et des Matériaux Paris Est (ICMPE, UMR7182 CNRS-UPEC), Paris Est Créteil (UPEC)*,
- **Roland NIVET** : ancien Directeur du service recherche et valorisation à l'Université Rennes 1 et membre à titre consultatif de la commission ECOSOC des Nations Unies pour le Mouvement de la Paix, *former Director of Research and Development at the University of Rennes 1 and advisory member of the ECOSOC Commission of the United Nations for Le Mouvement de la Paix*,
- **Alain OMONT**, Directeur de recherche émérite à l'Institut d'astrophysique de Paris, *Research Director Emeritus at the Paris Institute of Astrophysics*,
- **Alain PAGANO**, Maître de Conférences habilité à diriger des recherches en Écologie responsable du M1 ZH BEE (Gestion et éco-ingénierie des zones humides en biologie écologie environnement), *Lectured authorized to lead Research in Responsible Ecology for M1 ZH BEE (Management & Eco-engineering of Wetlands in Biology Ecology Environment)*,
- **Raphael PORTEILLA**, Maître de conférences en science politique à l'Université de Bourgogne, France, Membre du Bureau national du Mouvement de la Paix, *Lecturer in Political Science at the University of Bourgogne, France, Member of the National Board of Le Mouvement de la Paix*,
- **Gloria RAMIREZ**, Chaire UNESCO de Droits Humains de l'Université Autonome du Mexique, *UNESCO Chair of Human Rights of the Autonomous University of Mexico*,
- **Christophe RAYNAUD**, Maître de Conférences en mathématiques à l'Université de Montpellier, *Lecturer in Mathematics at University of Montpellier*,
- **Jeffrey REIMER**, Professeur de génie chimique et biomoléculaire, membre de l'AAAS, de l'APS et de l'ISMAR, Université de Californie, Berkeley (États-Unis), *Professor of Chemical and Biomolecular Engineering, Mmember AAAS, APS, and ISMAR, University of California, Berkeley (USA)*,
- **Patrice RICHARD**, Médecin et chercheur CNRS CHU Saint Louis IPPNW RANCE, *Doctor and Researcher CNRS CHU Saint Louis IPPNW RANCE*,
- **Josette ROME CHASTENET**, Représentante de la Fédération Mondiale des Travailleurs Scientifiques (FMTS/WFSW) à l'Unesco, *World Federation of Scientific Workers Representative (FMTS/WFSW) at the Unesco*.
- **Alain ROUY**, Professeur de Chaire supérieure CPGE, Secrétaire de l'Association internationale des éducateurs à la paix (AIEP), *Professor of a CPGE Senior Chair, Secretary of the International Association of Peace Educators (IAEP)*,
- **Fethia SAIDI**, Sociologue, Enseignante-chercheuse à l'ISSH Université de Tunis-Manar, Tunisie, *Sociologist, Lecturer-researcher at the ISSH University of Tunis-Manar, Tunisia*,
- **Patrice SALZENSTEIN**, Ingénieur de Recherche CNRS en Physique appliquée, France, Membre du Bureau national du Mouvement de la Paix, PhD, CNRS, *Research Engineer in Applied Physics, France, Member of the National Board of Le Mouvement de la Paix*,
- **Evariste SANCHEZ-PALENCIA**, Professeur émérite de mécanique, Membre de l'Académie des Sciences, *Professor Emeritus of mechanics, Member of the Academy of Sciences*,
- **Shoji SAWADA**, Hibakusha d'Hiroshima, Directeur représentatif, Conseil du Japon contre les bombes A et H (Gensuikyo), Physicien des particules, professeur émérite à l'université de Nagoya, *Hibakusha of Hiroshima, Representative Director, Japan Council against A and H Bombs (Gensuikyo), Particle Physicist, Professor emeritus at Nagoya University*,
- **Annick SUZOR-WEINER**, Professeur émérite à l'Université Paris-Saclay, vice-présidente de Pugwash-France, Membre du Bureau d'IDN (Initiatives pour le Désarmement Nucléaire), *Professor Emeritus at Paris-Saclay University, Vice President of Pugwash-France, Member of the Board of IDN (Initiatives for Nuclear Disarmament)*,
- **Tatsujiro SUZUKI**, Professeur, Université de Nagasaki, Président par intérim, Pugwash Japan, *Professor, Nagasaki University, Acting President, Pugwash Japan*,
- **Terumi TANAKA**, Hibakusha de Nagasaki, Coprésident, Confédération japonaise des organisations des victimes de la bombe A et H (Nihon Hidankyo), Physicien des matériaux magnétiques, ancien Professeur associé à l'Université de Tohoku, *Hibakusha of Nagasaki/ Co-Chairperson, Japan Confederation of A-and H-Bomb Sufferers Organizations (Nihon Hidankyo), Physicist of magnetic materials, Former Associate Professor at Tohoku University*,
- **August TSIKH**, Professeur de mathématiques, Institut de mathématiques et d'informatique, Université fédérale de Sibirie, Krasnoïarsk (Russie), *Professor of Mathematics, Institute of Mathematics and Informatics, Siberian Federal University, Krasnoyarsk (Russia)*,

- **Jean ZIEGLER**, Professeur émérite en sociologie à l'Université de Genève, Vice-président du comité consultatif du conseil des droits de l'homme des Nations Unies, *Professor Emeritus in Sociology at the University of Geneva, Vice-President of the Advisory Committee of the United Nations Human Rights Council*,
- **Alain ZOZIME**, Professeur émérite de l'Université d'Évry, ancien Vice-Président de l'Université d'Évry, *Professor Emeritus of the University of Evry, former Vice-President of the University of Evry*.

Cet appel est daté du 24 octobre 2020, date à laquelle le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) a été ratifié par 50 États ce qui entraîne son entrée en vigueur le 22 janvier 2021. En effet le paragraphe 1 de l'article 15 de ce traité dispose que « *le traité entrera en vigueur 90 jours après le dépôt du cinquantième instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion. Ce Traité interdit de « a) Mettre au point, mettre à l'essai, produire, fabriquer, acquérir de quelque autre manière, posséder ou stocker des armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires [...] - d) Employer ni menacer d'employer des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires* ».

Après l'interdiction des armes biologiques en 1972, après l'interdiction des armes chimiques en 1993, avec l'entrée en vigueur du TIAN, ce sont toutes les armes de destruction massive qui sont interdites par un Traité.

Cet appel sera rendu public le mardi 10 novembre 2020, à l'occasion de la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement, puis proposé au soutien de la communauté universitaire et scientifique internationale par voie de pétition.

Cet appel de scientifique est relayé par deux associations partenaires : Pugwash-France (Membre de Pugwash international, prix Nobel de la Paix 1995) et Le Mouvement de la Paix France (Membre à statut consultatif de la commission ECOSOC des Nations Unies et membre du réseau ICAN international, prix Nobel de la Paix 2017).

Contacts :

Ivan LAVALLÉE : ivan.lavallee@gmail.com

Roland NIVET : roland.nivet@mvtpaix.org

Nicolas DELERUE : nico.pugwash@delerue.org

Presse et communication : communication@mvtpaix.org





Annick Suzor-Weiner lit le message de soutien adressé par Paul Quilès pour IDN «Initiatives pour le Désarmement Nucléaire».

« Je représente ici l'association IDN (Initiative pour le désarmement nucléaire) fondée par Paul Quilès, ancien ministre de la Défense, et le général Bernard Norlain, ancien commandant de la Force aérienne tactique. L'association regroupe d'anciens ministres, militaires, diplomates, des scientifiques, des enseignants, des représentants de la société civile, y compris des jeunes très engagés. Nous avons en commun d'avoir compris que la dissuasion nucléaire est une politique inefficace et dangereuse, car elle peut conduire à une catastrophe mondiale.

C'est pourquoi nous avons lancé un appel, avec une vingtaine d'autres organisations, afin que le président de la République, qui a sous le doigt la capacité d'exterminer des millions de civils, se joigne au mouvement mondial pour le désarmement nucléaire. Parmi les organisations signataires de cette Tribune, publiée hier dans LA CROIX, cinq sont lauréates du Prix Nobel de la Paix, dont le Mouvement Pugwash que je représente aussi aujourd'hui, et ICAN distinguée en 2017, pour sa contribution à l'adoption du TIAN par l'ONU.

La France a accepté d'interdire les armes chimiques et biologiques, ainsi que des armes classiques condamnées pour leur impact sur les civils. Elle doit maintenant accepter d'interdire et d'éliminer progressivement les armes nucléaires qui peuvent entraîner un cataclysme mondial, voire la destruction de l'espèce humaine.

A l'heure où la pandémie fait de nombreuses victimes dans le monde et où la crise climatique nous menace tous, le détournement annuel de plusieurs milliards d'euros vers la dissuasion nucléaire est un véritable scandale. Il doit cesser, et la France doit adhérer au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires qui concrétise la volonté majoritaire de la communauté internationale de progresser vers un monde libéré des armes nucléaires ».

Paul Quilès



Jean-Paul Lecoq, Député (Groupe de la Gauche Démocrate et Républicaine) et co-auteur du rapport N° 1155 de l'Assemblée nationale sur les armes nucléaires paru en 2018 apporte son soutien et informe qu'il posera le mardi suivant, une question au gouvernement en séance de l'Assemblée nationale

« Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Je suis heureux d'être avec vous aujourd'hui, pour célébrer cette très grande victoire pour un désarmement nucléaire. C'est un grand moment de joie dans un contexte peu enclin aux bonnes nouvelles. L'entrée en vigueur du traité d'interdiction des armes nucléaires d'ici 3 jours représente une formidable victoire historique et populaire.

C'est un formidable combat mené par :

- des **associations**,
- des **ONG**
- et des **partis politiques**

depuis des années, et grâce à un nombre très important de militants qui n'ont jamais rien lâché.

Et il faut continuer à ne rien lâcher.

Il faut continuer à porter ces idées

- dans les débats,
- dans les élections à venir,
- continuer à interpellier les candidats, les élus,
- dire que des **départements ou des régions peuvent adhérer aux réseaux pour la paix pour faire que ces institutions s'engagent pour la paix** et pour le désarmement.

Plus il y aura d'institutions engagées dans ce combat, plus l'**impact** sera fort, et plus les résultats seront **concrets**.

C'est comme cela que le débat continuera à avancer en France, en Europe et partout ailleurs dans le monde.

Cette victoire, c'est évidemment la victoire d'**ICAN**, ce mouvement fédérant tant de monde autour du thème de l'interdiction des armes nucléaires, et qui a obtenu le **Prix Nobel pour la Paix** en 2017, dans la foulée de l'adoption du traité par 122 États.

Le travail de fourmi mené pour :

- mettre à l'agenda international les discussions pour un traité d'interdiction des armes nucléaires,
- pour le rédiger,
- le faire voter,
- puis faire en sorte de le ratifier

est une réussite sur laquelle beaucoup de mouvements devrait s'appuyer.

Cette victoire va donc permettre l'entrée en vigueur de ce traité d'interdiction des armes nucléaires.

Elle va enfin **mettre dos au mur** les puissances nucléaires et elle va renforcer l'importance du Traité de non-prolifération.

Cette victoire, c'est aussi la victoire des États non dotés !

La victoire de ceux qui en ont marre que les États armés ne font rien et méprisent tout le monde.
C'est la victoire de 122 États sur les 7 ou 8 dotés de l'arme nucléaire.

C'est le message envoyé à ceux qui ont la bombe atomique pour leur dire « **stop** ! mettez-vous enfin autour de la table pour discuter de la manière dont vous allez en finir avec ces armes. »

Et c'est aussi un message des peuples des États dotés de l'arme nucléaire pour dire que **ces armes coûtent trop cher** !!
Avec un budget de **14,5 millions d'euros par jour** en France pour le nucléaire militaire, alors qu'il y a tant de besoins utiles, **essentiels** devrait-on dire !, ce n'est plus possible de maintenir ces dépenses.

Mais c'est valable aussi pour tous les autres États qui ont la bombe atomique.
Cette arme qui est si fragile et si dangereuse pour les peuples...

On l'a vu encore il n'y a pas si longtemps :

Tout le monde est si conscient de la dangerosité de ces armes que **lors des derniers jours du mandat du Président Trump**, certains ont assuré qu'ils refuseraient les ordres de lancement de l'arme nucléaire si celui-ci le demandait.

Plus récemment encore, on a vu avec la cyberattaque qui s'est tenue aux États-Unis, les données du nucléaire militaire peuvent aussi être **piratées**.

Avec un virus informatique qui pourrait voler des données liées au nucléaire militaire, on voit qu'il est trop dangereux de maintenir ces armes en service.

Le TIAN doit donc être vu avec tout le sérieux qu'il faut pour enfin en finir avec cette situation insupportable.
J'espère donc que l'adoption du TIAN n'est que le début du chemin vers un monde enfin sans armes.

Je vous remercie ».

INTERVENTION DE GERARD LEVY POUR EELV

21 janvier 2021

La France doit adhérer au TIAN, le nouveau traité d'interdiction des armes nucléaires des Nations Unies !

Le nouveau traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN), adopté à l'ONU par 122 États et ratifié par 51, entrera en vigueur ce vendredi 22 janvier 2021.

Europe Écologie Les Verts rappelle la menace permanente et grandissante d'un usage de l'arme nucléaire, voulu ou accidentel, causé par un chef d'État ou un gouvernement incontrôlable, une erreur humaine ou un incident technologique, voire une cyber attaque. Le désarmement est une question urgente, alors que l'évolution technologique des arsenaux nucléaires, de défense comme d'attaque, connaît une surenchère de plus en plus dangereuse, notamment du fait de l'introduction des missiles hypersoniques. S'y ajoute la fin de nombreux traités du contrôle des armements qui nous rend de plus en plus vulnérables face à ces arsenaux, c'est une menace constante sur la sécurité mondiale.



A ce jour, 1800 armes nucléaires sont en pré-alerte dans le monde, prêtes à servir dans un délai de 15 minutes, la France étant le pays qui détient le plus grand pourcentage de son arsenal en préalerte. La prévention d'un tel risque oblige la communauté internationale à agir sans plus tarder.

L'entrée en vigueur du TIAN peut dorénavant se faire grâce aux 51 pays qui ont ratifié ce traité. Mais les États détenteurs d'armes nucléaires ou abritant certaines de ces armes ont refusé jusqu'ici de s'engager dans le processus d'interdiction, c'est le cas de la France. Ces États sont appelés à rejoindre ce traité qui, comme pour les interdictions des armes chimiques et biologiques, offrira à l'humanité, et à notre planète, un espoir et des outils pour vaincre cette menace.

EELV appelle donc le gouvernement à ouvrir, sans délai, un débat au Parlement pour faire adhérer la France au TIAN. Rappelons par ailleurs, que l'arsenal nucléaire est un poste de dépense exorbitant : déjà 4,73 Mds € en 2020, probablement 5,1 Mds € pour 2021 pour atteindre 6 milliards € par an à partir de 2024. Sans oublier que les déchets nucléaires engendrés comptent parmi ceux dont la radioactivité est la plus forte et la plus tenace.

La France renforcerait la sécurité commune en mettant en œuvre les 22 mesures pour le désarmement nucléaire adoptées en 2010 dans le cadre du Traité de non-prolifération, et en appelant à une zone exempte d'armes nucléaires européenne, avec un plan de désarmement, qu'il soit unilatéral ou multilatéral. Afin de contribuer au développement du traité, nous demandons également au gouvernement d'assister, en tant qu'État observateur, à la première conférence des États parties qui se tiendra cette année à Vienne.

Nous appelons la France et l'Union européenne à contribuer à la mise en œuvre de ce traité, notamment en ce qui concerne l'assistance aux victimes ayant souffert des essais nucléaires, y compris en Algérie et en Polynésie française, territoires largement touchés par les essais nucléaires français.

Les écologistes seront donc aux côtés des tous les acteurs en faveur du TIAN, ce vendredi 22 janvier 2021, et appellent à une mobilisation générale pour applaudir à l'entrée en vigueur de l'interdiction de l'arme nucléaire sous l'égide des Nations Unies. Un rassemblement est prévu de 15h à 17h sur le parvis de l'hôtel de ville de Paris, ainsi que dans de nombreuses autres villes. EELV soutient également « l'appel des villes » d'ICAN (Campagne Internationale pour l'Abolition des armes Nucléaires) pour le désarmement nucléaire.

Eva Sas et Alain Coulombel, porte-paroles

Les Commissions Paix et Désarmement, Transnationale et Prévention et Sécurité d'EELV

Voir : <https://urlz.fr/eXtk>

INTERVENTION DE BABAS BABAKWANZA DE L'ASSOCIATION GÉNÉRATION VERTE 21

Babas Babakwanza, au nom du réseau international «Visages de Paix» et de l'association Génération Verte 21 apporte son soutien et souligne les dangers environnementaux et l'enjeu pour les générations futures.



INTERVENTION D'ALAIN ROUY POUR LE BIP



Alain Rouy, un des animateurs de l'association internationale des Éducateurs à la Paix, lit un message de solidarité de Gloria Ramirez et en tant que membre du bureau International de la Paix (BIP), organisation prix Nobel de la paix en 1910.

« Chères amies, chers amis,

Je suis heureux de vous transmettre le plein soutien du Bureau International de la Paix à votre rassemblement. Le BIP est l'une des plus anciennes ONG pacifistes, Prix Nobel de la Paix 1910, il constitue aujourd'hui un large réseau de plus de 300 organisations présentes dans 70 pays.

Pour le BIP, l'entrée en vigueur du TIAN est une victoire historique dans la lutte pour débarrasser le monde de la menace existentielle que représentent les armes nucléaires. Grâce aux efforts de nombreuses organisations de la société civile, d'experts et de défenseurs de la paix dans le monde entier et aux efforts de coordination de ICAN, le monde vient de faire un pas de plus vers un avenir sans armes nucléaires.

Nous saluons l'engagement des forces de paix en France car il est important que se développent désormais les mobilisations dans les pays qui détiennent l'arme nucléaire. Nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, et, avec vous tous, nous sommes prêts à nous remettre au travail pour faire vivre le Traité d'Interdiction sur les Armes Nucléaires. Nous savons que nous pouvons compter sur vous comme vous pouvez compter sur nous !

*Pour le Bureau International de la Paix,
Alain Rouy, membre du Comité Exécutif.*

APRÈS L'ASSEMBLÉE NATIONALE, DIRECTION VERS LES AMBASSADES DES ÉTATS-UNIS, DE RUSSIE, DE GRANDE-BRETAGNE ET DE CHINE



**Puis dispersion
vers les ambassades
des autres puissances nucléaires.**

DÉCLARATION DE LA CGT

Éric Valade pour la CGT (en tant qu'organisation membre du Collectif En marche pour la Paix) a fait connaître son soutien à cette initiative à travers le rappel de la déclaration de la CGT pour le 75^{ème} anniversaire de l'ONU, déclaration qui replace la nécessité du désarmement nucléaire dans le cadre des problématiques plus générales de la paix et de la justice sociale.

« Sans paix, pas de progrès social

Il y a 75 ans se terminait la Seconde guerre mondiale.

Après l'horreur des camps d'extermination et l'explosion des bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, le monde voulait jeter les bases d'un monde de paix et de progrès social, en créant l'Organisation des Nations Unies au moment où la France, elle, jetait les bases de cette avancée considérable qu'est la Sécurité sociale.



Pour la CGT qui a toujours œuvré pour la paix et le progrès social, la concomitance de ces dates est porteuse de sens. **Le progrès social ne peut avoir lieu que dans un monde en paix où l'avenir de chacun est sécurisé.**

Les guerres se multiplient avec leurs lots de massacres, de misères, de populations poussées à l'exode. **La France n'est pas neutre, elle demeure un des leaders du commerce mondial des armes au nom d'intérêts économiques et financiers. Contre tous les traités de désarmement existant, le développement ou la sophistication de l'armement nucléaire se poursuit.** C'est ainsi que le monde devient instable et la France y contribue.

Mais, la France pourrait utilement agir autrement en faveur de la paix et la prévention durable des conflits. Cela nécessite d'œuvrer **pour le désarmement notamment nucléaire**, d'endiguer le commerce des armes, de sortir des logiques interventionnistes à des fins économiques et financières, de ne plus soutenir des pays qui sèment la guerre, financent le terrorisme. **Cela exige de redonner à l'ONU tout son sens pour la justice sociale et environnementale pour tous.**

La Sécurité sociale est née de cette culture de paix, pour éloigner la peur du lendemain qui avait si longtemps accompagné les travailleurs et leurs familles. « Mettre définitivement l'homme à l'abri du besoin, en finir avec la souffrance et les angoisses du lendemain... La Sécurité sociale est la seule création de richesse sans capital. La seule qui ne va pas dans la poche des actionnaires mais est directement investie pour le bien-être de nos citoyens. Faire appel au budget des contribuables pour la financer serait subordonner l'efficacité de la politique sociale à des considérations purement financières. Ce que nous refusons. »

Même malmenée, combattue depuis ses origines par la classe du capital, elle constitue toujours un pilier majeur de la République et du vivre-ensemble.

La CGT agit pour :

- **une société démocratique**, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions ;
- promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, les libertés et les droits syndicaux, le plein exercice de la citoyenneté, **la défense de l'environnement, pour la paix et le désarmement, pour les Droits de l'Homme et le rapprochement des peuples ;**
- promouvoir le droit à l'Éducation de qualité et l'avancement de la science ainsi que leur application pour développer le savoir et les capacités qui sont les clés **du progrès économique et social et le fondement de la paix et du développement durable ;**
- une transition écologique et économique basée **sur une économie de paix**, incompatible avec la poursuite de la doctrine obsolète d'une dissuasion nucléaire, la libéralisation du commerce des armes et ses effets dévastateurs pour la planète.

En ce 75^{ème} anniversaire de l'ONU et de la Sécurité sociale, la CGT réaffirme que le monde d'après doit se rebâtir sur ces fondements pour une paix durable et de progrès social, l'objectif restant celui des Jours heureux dont le programme du Conseil National de la Résistance a porté l'ambition.

C'est pourquoi la CGT, en lien avec les associations, collectifs et mouvements de jeunesse, entend porter ces questions à tous les niveaux de la société ».

PARIS - JEUDI 21 JANVIER 2021 À 15 H
Rassemblement esplanade des Invalides - Métro Invalides

Pour la ratification du
TRAITÉ D'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES

Rencontre avec les parlementaires puis délégations
auprès d'ambassades d'États dotés d'armes nucléaires



Le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires
entre en vigueur le 22 JANVIER 2021

GAGNONS SA RATIFICATION
PAR TOUS LES ÉTATS DU MONDE DONT LA FRANCE

Rassemblement suivi de délégations auprès des ambassades des pays dotés d'armes nucléaires
Déclaration faite auprès de la préfecture / Respect des gestes barrières



UNE TRÈS BONNE NOUVELLE !
Le 22 janvier 2021 le Traité sur l'interdiction
des Armes Nucléaires entre en vigueur

Le Traité sur l'interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) voté le 7 juillet 2017 par 122 États lors de l'Assemblée Générale de l'ONU entre en vigueur le 22 janvier 2021.

75 ans après leur première utilisation contre les populations civiles à Nagasaki et Hiroshima, NOUS, LES PEUPLES, avons gagné l'entrée en vigueur du TIAN.

Honneur aux Hibakusha (personnes survivantes des bombes atomiques en 1945) qui n'ont cessé d'appeler à l'élimination de ces armes de destruction massive, honneur à l'Assemblée générale de l'ONU qui a su résister aux immenses pressions des 9 pays possédant l'arme nucléaire (Chine, Corée du Nord, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Inde, Israël, Pakistan, Russie).

Après l'interdiction des armes biologiques en 1975, l'interdiction des armes chimiques en 1993, avec l'entrée en vigueur du TIAN, toutes les armes de destruction massive sont désormais interdites.

Tous les États du Monde doivent ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Les 9 États possédant l'arme nucléaire doivent cesser leurs obstructions et s'inscrire dans le sens de l'histoire en respectant le droit international, le Traité sur l'interdiction des Armes Nucléaires et en le ratifiant. Les peuples veulent la paix. Les Français(es) sont à 76 % favorable au désarmement nucléaire et à 68 % favorables à ce que la France signe et ratifie le Traité sur l'interdiction des Armes Nucléaires (sondage Ifop : Le Mouvement de la Paix / La Croix / Planète Paix).

Des décisions d'ordre diplomatique et politique s'imposent : la France doit signer et ratifier le traité, prendre des initiatives politiques au plan international et geler les programmes de modernisation des armes nucléaires en cours. Elle ferait ainsi une économie d'une centaine de milliards sur 15 ans qui pourraient être affectés aux besoins sociaux vitaux, notamment aux hôpitaux publics mis en difficulté par des années de restrictions.

De plus une politique diplomatique novatrice, fondée sur les 8 domaines de la Culture de la Paix serait utile en plus du TIAN pour construire un monde de paix sans armes nucléaires dans le respect de la Charte des Nations Unies.

Le collectif national, En marche pour la paix, appelle les organisations, les citoyennes et les citoyens à exiger que la France signe et ratifie le traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Rassemblement Esplanade des Invalides (métro Invalides) le jeudi 21 janvier 2021 à 15 h
puis délégations auprès des ambassades des États dotés d'armes nucléaires

Le collectif national en marche pour la Paix. Liste des organisations : www.collectifpaix.org
Signature de la pétition : www.mvtpaix.org/wordpress/petition-pour-un-traite-dinterdiction-des-armes-nucleaires




NANTES - JEUDI 21 JANVIER 2021 DE 15h À 17h30
 Rassemblement rue de la Paix, à l'angle de la rue de la barillerie
Pour la ratification du
TRAITÉ D'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES
 Rencontre avec les parlementaires puis délégations
 auprès d'ambassades d'États dotés d'armes nucléaires



Le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires
 entre en vigueur le 22 JANVIER 2021

GAGNONS SA RATIFICATION
PAR TOUS LES ÉTATS DU MONDE DONT LA FRANCE
Sans le respect règles sanitaires

RENNES - VENDREDI 22 JANVIER 2021 de 16h à 17h30
 Place de la République - Métro République
Pour la ratification du
TRAITÉ D'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES
 Rencontre avec les parlementaires puis délégations
 auprès d'ambassades d'États dotés d'armes nucléaires



Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires
 entre en vigueur le 22 JANVIER 2021

GAGNONS SA RATIFICATION
PAR TOUS LES ÉTATS DU MONDE DONT LA FRANCE
Déclaration faite auprès de la préfecture / Respect des gestes barrières

PARIS - VENDREDI 22 JANVIER de 15h à 16h30
 Rassemblement place de l'Hôtel de Ville - Paris 4^{ème}
 Métro Hôtel de Ville
Pour la ratification du
TRAITÉ D'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES



Le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires
 entre en vigueur le 22 JANVIER 2021

GAGNONS SA RATIFICATION
PAR TOUS LES ÉTATS DU MONDE DONT LA FRANCE
Déclaration faite auprès de la préfecture / Respect des gestes barrières

SAINT-MALO - LUNDI 25 JANVIER 2021 à 11h
 Rassemblement devant la sous-Préfecture
Pour la ratification du
TRAITÉ D'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES
 Rencontre avec le sous-préfet



Le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires
 entre en vigueur le 22 JANVIER 2021

GAGNONS SA RATIFICATION
PAR TOUS LES ÉTATS DU MONDE DONT LA FRANCE
Déclaration faite auprès de la préfecture / Respect des gestes barrières

SAINT-DENIS - VENDREDI 22 JANVIER 2021 à 11h
 Sous l'arbre de la paix
Pour la ratification du
TRAITÉ D'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES



Le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires
 entre en vigueur le 22 JANVIER 2021

GAGNONS SA RATIFICATION
PAR TOUS LES ÉTATS DU MONDE DONT LA FRANCE
Délégation à la sous-préfecture / Respect des gestes barrières

INITIATIVES PARTOUT EN FRANCE

ANGERS (49) : FÊTONS ET GAGNONS LE TIAN



Vendredi 22 janvier 2021

« La 4ACG 49, l'ANCAC 49, la LP49 et le Mouvement de la Paix 49 ont appelé à soutenir une motion auprès du gouvernement. La responsable du cabinet de la Préfecture nous a reçu pendant qu'une douzaine de militants et une journaliste nous attendaient.

Voir l'article de Ouest France

Samedi 23 janvier 2021

La 4ACG 49, l'ANCAC 49, la LP49, et le Mouvement de la Paix 49 ont appelé à un rassemblement place du Ralliement, une vingtaine de militants ont interpellé les angevins sur cette journée historique et ont fait signer la pétition.

Cette semaine interpellation des parlementaires :

Après la réunion avec le sénateur, Joël Bigot, une question écrite a été adressée au gouvernement.

Deux rendez-vous avec les députés M. Orphelin et L. Saint-Paul ».



BÉZIERS (34) A CÉLÉBRÉ LE TIAN



« Ce samedi 23 janvier nous sommes au lendemain de l'entrée en vigueur du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires. Nous avons décidé de célébrer l'événement en organisant symboliquement un rassemblement devant le Mur des Fusillés qui est Place du 14 Juillet. Une quinzaine de personnes ont répondu à l'invitation qui avait été lancée par le comité biterrois du Mouvement de la Paix.

Raymond Cubells, le président de l'Association, a souligné l'intérêt que présente le TIAN. C'est la réponse que propose l'ONU aux risques que nous fait courir la course aux armements nucléaires dans laquelle l'humanité est engagée.

Une course qui génère des dépenses faramineuses pour les œuvres de mort qui font défaut pour la satisfaction des besoins sociaux. Cette initiative du Mouvement de la Paix s'inscrit dans son action ancienne contre l'utilisation des bombes atomiques telles qu'elles avaient été larguées sur Hiroshima et Nagasaki.

L'appel de Stockholm présenté à la signature des citoyens du monde en 1950 marque une date importante dans la succession des actes pris pour le désarmement nucléaire. Dans le Biterrois cet engagement est renouvelé depuis une vingtaine d'années par les Marches de la Paix.

Raymond a mis l'accent sur la contradiction d'une politique qui demande la préservation de notre environnement et qui nous expose au danger de l'apocalypse nucléaire. Aussi une motion sera envoyée à la sous-préfecture demandant que la France renonce à la modernisation de son arsenal atomique qui nous met dans l'illégalité par rapport aux décisions de l'ONU.

Ce sera l'occasion de substantielles économies dans le contexte difficile que nous connaissons.

Le verre de l'amitié, accompagné d'une gâterie était offert aux participants. Eh bien merci au Mouvement de la Paix pour son initiative qui aurait mérité un meilleur retentissement ».

Jacques Cros

BOURGES (18) : INITIATIVE "LIQUIDATION TOTALE, TOUT DOIT DISPARAÎTRE"



« Voici quelques photos de notre initiative qui s'est tenue à Bourges le **23 janvier**.

Des chants détournés ont rythmé la "liquidation totale".
Sur l'air de «Le printemps» de Fugain

*Le traité est arrivé, sors de ta maison
Le traité est arrivé et nous le fêtons
L'arme nucléaire pour sûr est hors la loi*

*Vive la vie et vive le TIAN
Vivent les peuples le ratifiant
Vive la vie et vive le TIAN*

Oui c'est à nous maintenant

*Y a la planète qui se réveille
T'as le pouvoir de dire oui
Y a la planète qui se réveille
Nous aussi on ratifie*

*Dépêche-toi, dépêche-toi, ne perds pas de temps
Nous on sait où mettre l'argent
Pour vivre sûrement »*

« **Ce jour, 8 février 2021**, une délégation de 5 personnes a été reçue en préfecture du Cher par la Directrice de Cabinet. Notre délégation à l'image de la campagne ICAN était composée de représentantes de 3 associations locales actives et investies pour la ratification du TIAN : Sortir du nucléaire, ATTAC et Mvt de la Paix. La Directrice de Cabinet a fait preuve d'écoute et s'est engagée à transmettre au gouvernement nos préoccupations et notre revendication. Nous nous sommes attachées à présenter un argumentaire motivant notre souhait de voir la France s'engager dans la ratification.



4 axes ont été développés :

- ▶ Humanitaire et enjeu pour la vie sur la planète
- ▶ Droit international et relations internationales
- ▶ Démocratie nationale et internationale
- ▶ Enjeux financiers et budgets.

En transversalité faire face aux enjeux sanitaires et climatiques, être à la hauteur d'une république démocratique qui respecte la vie et les droits humains pour justifier l'urgence d'ouvrir ce dossier de société. Bref mettre en cohérence valeur de la république, respect du droit international et prise en compte de l'aspiration des peuples à la paix et à la sécurité collective.

Nous lui avons laissé un petit dossier de presse (RFI, France Culture, Courrier International, Humanité Dimanche, Canard Enchaîné, La Croix, Le Berry Republicain) et quelques communiqués de nos organisations histoire d'insister sur la légitimité et la pertinence de notre aspiration à voir le dossier ouvert par le gouvernement français ».

Jeannick Leprêtre
Le Mouvement de la Paix Bourges et Cher

BREST (29) : RASSEMBLEMENT POUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES



« Deux cent personnes environ ont participé ce samedi 23 janvier à un rassemblement devant la mairie de Brest, exigeant que la France signe et ratifie le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires; Traité adopté en 2017 par l'Assemblée Générale de l'ONU et désormais entré en vigueur après sa ratification par 51 Etats.

C'était une initiative du Collectif Finistère pour l'Interdiction des Armes Nucléaires qui regroupe associations, syndicats et organisations politiques (dont le Mouvement de la paix).

Après la prise de parole rappelant les enjeux du Traité, le cortège animé par une fanfare est descendu jusqu'à la préfecture maritime, siège de la marine nationale à Brest.

Un article du Télégramme :

À Brest, des centaines de manifestants contre la prolifération des armes nucléaires

Publié le 23 janvier 2021 - Thierry Dilasser

Quelques centaines de personnes se sont mobilisées, samedi, place de la Liberté à Brest, pour que la France signe le traité d'interdiction des armes nucléaires, qui vient d'entrer en vigueur.

Mobilisation à Brest, le 23 janvier, pour que la France signe le traité d'interdiction des armes nucléaires.

En 2017, l'Assemblée générale de l'ONU votait le traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN), avec l'appui de 122 pays (81 signataires, et 51 l'ayant ratifié). Après le bannissement des armes biologiques et chimiques, l'entrée en vigueur du TIAN, ce 22 janvier, « constitue un fantastique espoir pour prohiber les armes de destruction massive », annoncent les membres du Collectif pour l'interdiction des armes nucléaires (CIAN) du Finistère (qui regroupe une dizaine d'associations et d'organisations syndicales ou politiques). « Mais les pays possédant l'arme nucléaire (États-Unis, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne, Israël, Pakistan, Inde et Israël) freinent des quatre fers pour que le TIAN ne soit pas mis en œuvre », dénonce Rolland de Penanros, de l'Université européenne de la paix, membre du collectif.

« L'entrée en vigueur du TIAN doit désormais conduire la France à faire le choix de le signer et de le ratifier. Paris devrait être à l'initiative sur le plan international afin d'établir un processus de sortie », estime quant à elle la fédération du Finistère du Parti communiste français (PCF), autre membre du CIAN 29. Seuls trois pays de l'Union européenne ont signé le Traité de l'ONU (Malte, Irlande, Autriche).

À lire sur le sujet : Le Traité international interdisant les armes nucléaires va pouvoir entrer en vigueur ».



CARHAIX (29) CÉLÈBRE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU TIAN DEVANT LA MAIRIE



« Une cinquantaine de personnes s'est rassemblée, ce vendredi 22 janvier, devant la mairie de Carhaix, pour demander la ratification par la France du Traité d'interdiction des armes nucléaires.

Un article du Télégramme : Carhaix. Une cinquantaine de personnes contre les armes nucléaires

Le Tian (Traité d'interdiction des armes nucléaires) entre en vigueur ce 22 janvier. À cette occasion, le Collectif pour l'abolition des armes nucléaires du Finistère (Cian 29) appelait à un rassemblement à Carhaix, ce vendredi, pour demander l'adhésion de la France au traité. Répondant à cet appel, une cinquantaine de personnes, militants politiques ou syndicaux, élus, membres d'associations ou simples citoyens se sont rassemblés, à 11 h, devant la mairie. « La ville de Carhaix est signataire de l'appel des villes en faveur du Tian tout comme les municipalités de Berrien et de Motreff », rappelle Noëlle Péoc'h.

(Le Télégramme/Nathalie Com)

Noëlle Péoc'h a pris la parole au nom du Cian 29, Collectif pour l'interdiction des armes nucléaires dans le Finistère, qui regroupe une douzaine d'associations et d'organisations syndicales et politiques.

« La France hors la loi »

Prenant la parole au nom du Cian 29, collectif qui rassemble une douzaine d'associations et organisations syndicales et politiques, cette dernière a rappelé l'horreur des bombardements de Hiroshima et Nagasaki, en 1945, et les efforts entrepris depuis 75 ans par la société civile pour mobiliser contre les armes nucléaires, efforts jusqu'à l'entrée en vigueur du Tian, un traité qui, souligne la militante, a été ratifié par une cinquantaine de pays mais par aucune des principales puissances possédant l'arme nucléaire. « Dès à présent, la France est hors la loi au regard du droit international », martèle Noëlle Péoc'h, laquelle regrette au passage « l'absence de vrai débat sur le sujet » et le faible écho médiatique. Manifestation contre les armes nucléaires à Carhaix. Les manifestants demandent à la France de ratifier le Tian (Traité d'interdiction des armes nucléaires).



« Une mobilisation légitime »

Pour Yves, militant écologiste de longue date, cette entrée en vigueur n'est pourtant pas un événement ordinaire, surtout au regard de la situation internationale actuelle. « La France, qui passe son temps à donner des leçons à tout le monde, ne peut pas « tourner le dos à ce processus de démocratie internationale », estime le septuagénaire, tandis que pour Christian Colimard, membre du Mouvement de la Paix, il est « tout à fait légitime de se mobiliser pour préserver l'homme et la planète ».

Les militants pro-abolition espèrent toutefois que l'entrée en vigueur du Tian aura le même impact que les traités internationaux précédents interdisant les mines terrestres et les armes à sous-munitions : stigmatiser la possession et l'utilisation des armes nucléaires, ce qui « pourrait conduire à un changement de comportement », même de la part des pays non-signataires. Ils appellent à un nouveau rassemblement, ce samedi 23 janvier, à Brest. De son côté, le maire de Carhaix a renouvelé son soutien au collectif pour l'abolition des armes nucléaires du Finistère et s'est dit prêt, « si besoin », à prendre une nouvelle délibération ».

DIJON (21) UNE BELLE ÉCLAIRCIE POUR LE TIAN



Dijon (21) : devant la préfecture de Côte d'or après rendez-vous avec les représentants du préfet à propos du TIAN et CEA Valduc.

« Ce 21 janvier 2021 (!!!), sous la pluie, des militants dijonnais et français se sont retrouvés devant les préfectures pour « METTRE EN VIGUEUR » ce nouveau traité mondial, officiel ce jour : le TIAN (Traité d'interdiction des Armes Nucléaires). Car il acte désormais que l'ARMEMENT NUCLÉAIRE est ILLÉGAL au regard du DROIT INTERNATIONAL.

Évidemment, silence média des seules 9 puissances détentrices dont la France macronienne.

Stratégiquement, il va également constituer un levier fort dans l'avancée difficile vers la transition pacifique, vers un monde sans arme nucléaire.

C'est qu'il est progressivement compris que, dans ce monde, poudrière-nucléaire, ladite « DISSUASION » n'est plus l'ASSURANCE-VIE de la SÉCURITÉ des États. Certes, déjà, TRUMP vient provisoirement d'en être écarté !..

Rappelons que, depuis des décennies, cette dite dissuasion ronge les budgets.vie, sous la bannière d'une immuable AUSTÉRITÉ. La pandémie a découvert l'état catastrophique des services publics qu'il faut réabonder de finances importantes.

Inexorablement, la France doit signer ce Traité, en l'accompagnant de contacts multilatéraux avec d'autres « puissances » en crise.

Le Mouvement de la Paix, aux côtés des scientifiques, prône ce tournant pacifique et interpelle chaque citoyen(ne), chaque élu(e), chaque conseil pour entrer cette question dans le grand débat national qui va s'ouvrir avec les élections sur la SÉCURITÉ et la défense européenne. Il nous faut avancer encore pour dépasser les « INTÉRÊTS » des minorités militaro-financières agressives. Une belle éclaircie n'est pas encore le printemps de la Paix mais peut l'annoncer.

Rejoignez toutes les organisations pacifistes (génération TIAN). Prochaine VIGIE à DIJON le 12 mars avec les gestes barrières, et si possible la présence des jeunes.

J.C.T.

Entretien avec les représentants du Préfet de Dijon ce 22 janvier 2021, jour d'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) et au rassemblement de citoyens devant la Préfecture à cette occasion. Ces actions sont menées, en lien avec le réseau international ICAN, prix Nobel de la paix 2017, en vue de la signature par la France du TIAN et de la reconversion civile des activités militaires des sites du CEA-DAM ».

DOL-DE-BRETAGNE (35) LE MOUVEMENT POUR LA PAIX A ÉTÉ REÇU À LA MAIRIE



Après Dol-de-Bretagne, la délégation malouine du mouvement Pour la paix sera reçue en mairie de Saint-Malo le samedi 13 février.

Samedi matin, le maire Denis Rapinel recevait trois représentantes de la délégation Malouine du Mouvement pour la Paix, alors qu'un rassemblement était organisé devant la mairie.

La délégation souhaitait obtenir le soutien de la ville de Dol dans sa volonté de voir ratifier par la France le TIAN (Traité d'interdiction des armes nucléaires) reconnu par 50 pays dans le Monde, hors les neuf puissances détenant officiellement l'arme atomique.

Le maire a expliqué que « la ville de Dol serait toujours présente à leurs côtés pour accompagner toutes les actions concrètes cherchant à promouvoir la Paix, mais qu'il n'était pas dans les attributions du Conseil municipal de se positionner sur un tel sujet ».

À titre personnel, le maire est convaincu que tous les budgets engloutis dans les politiques d'armement seraient mieux utilisés pour éduquer et émanciper les peuples, mais « comment la France pourrait se permettre de démanteler son arsenal nucléaire quant au même moment des états voyous constituent le leur ».

Une proposition de vœu sera faite au prochain conseil municipal pour que le gouvernement ratifie ce traité, qui entrera en vigueur dans les prochaines semaines.

ÉPINAL (88) : LE TIAN DANS LES VOSGES - 24 JANVIER



GAP (05) : SUR L'ESPLANADE DE LA PAIX / NELSON MANDELA



« L'action pour l'élimination totale et définitive des armes nucléaires prend un nouvel élan partout dans le monde le 22 janvier 2021.

Célébrons l'entrée en vigueur du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires à Gap, Esplanade de la Paix / Nelson Mandela le 22 janvier à 16h.

Après l'interdiction des armes biologiques, celle des armes chimiques, celle des armes à sous-munition, c'est au tour des armes nucléaires de faire l'objet d'un traité d'interdiction. Après des décennies d'action et la mise en place d'une Campagne internationale (ICAN) qui a obtenu le Prix Nobel de la Paix en 2017, ce Traité (le TIAN) entre en vigueur ce vendredi 22 janvier. Les armes atomiques deviennent ainsi illégales.

C'est une immense victoire pour tous les peuples de la terre et un événement marquant dans l'histoire de l'humanité ! C'est un grand pas pour une sécurité humaine collective.

Un nouveau processus s'engage maintenant dont l'objectif est clairement l'élimination totale et définitive des armes nucléaires. La France et les autres états possédant des armes atomiques ne peuvent rester en dehors de ce processus. Selon un sondage publié par le Mouvement de la Paix (sondage Ifop / Le Mouvement de la Paix / La Croix / Planète Paix), 76 % des citoyens de France sont favorables à ce que la France s'engage dans le processus de désarmement nucléaire et à 68 % favorables à la ratification du TIAN par la France .

Face à cette magnifique nouvelle que constitue l'entrée en vigueur du TIAN, il serait déraisonnable et irresponsable face à l'humanité entière que le gouvernement de la France poursuive ses essais nucléaires en laboratoire et ses programmes de renouvellement et de modernisation de son arsenal en armes nucléaires, en doublant sur le quinquennat les crédits alloués. Le Mouvement de la Paix appelle les Hauts-Alpins à célébrer l'entrée en vigueur du TIAN, vendredi 22 janvier 2021 à 16h, Esplanade de la Paix / Nelson Mandela à Gap.

Nous n'étions que 4 + 3 qui sont arrivées à la fin. Sous une pluie fine pour l'installation et les photos. Alors qu'il y a eu une pluie battante les heures précédentes ».

Pacifiquement vôtre

Richard Sadok
Président du Comité Gapençais

GRENOBLE (38) : LE TIAN



« Ce samedi 23 Janvier, nous avons tenu un petit stand en l'honneur du TIAN à Grenoble et avons distribué des dépliants du Mouvement de la Paix. La pluie glaciale ne nous a pas tellement aidés. Nous reviendrons ».

LA ROCHELLE (17)



A La Rochelle nous étions une vingtaine rassemblés près du vieux port vendredi 22 janvier. Le confinement nocturne, la météo incertaine ne favorisent pas les initiatives, mais ce n'est que le début de cette nouvelle étape après l'entrée en vigueur du TIAN. La CGT, les JC et l'AFPS étaient représentés.

A noter la présence du Conseiller municipal délégué à la solidarité internationale de cette ville adhérente à l'AFCDRI. Un photographe de l'édition locale du journal Sud Ouest était aussi présent, nous espérons un "entrefilet" bientôt. Un courrier a été adressé au Maire de La Rochelle et nous préparons des envois au préfet et aux parlementaires.

*Courage à toutes et à tous.
Pacifiquement.*

Eric Thomas pour le Comité Rochelais.

LE HAVRE (76)



Pour le comité de Paix du Havre, nous avons fait un rassemblement le 4 novembre pour célébrer la ratification du TIAN, devant la sous-préfecture du Havre (j'envoie une photo et le bulletin aux adhérents de novembre 2020) Nous avons demandé un rdv auprès de la Sous-préfète.

C'était en plein confinement mais nous l'avons fait quand même.

Il y avait la présence de Jean-Paul Lecoq notre député communiste de Seine Maritime.

Suite à l'action lancée par le national, nous avons envoyé un courrier aux député.e.s et sénateurs-trices de Seine Maritime. Une question écrite a été déposée à l'Assemblée Nationale par le groupe « la Gauche Démocratique et Républicaine ».

Pour l'entrée en vigueur du TIAN le 22 janvier 2021, nous avons privilégié l'information auprès de nos partenaires (associations, organisations syndicales et politiques)

Notamment, une intervention à l'occasion de la Commission Exécutive de l'Union Locale CGT du Havre, une information écrite a été envoyée à tous les syndicats CGT de l'agglomération, une interview dans le bulletin des syndiqués retraité.e.s.... et l'article de notre adhérent Daniel Colliard pour le dossier «TIAN» de Planète Paix.

*Pour le comité de Paix du Havre
Marie-Claire Jegaden*

LES MÉES (04)



LUNÉVILLE (54) : LES PARTISANS DU MOUVEMENT POUR LA PAIX MANIFESTENT



Ils étaient plusieurs ce samedi en milieu d'après-midi place Léopold à brandir des banderoles pour marquer le coup de l'entrée en vigueur le 22 janvier du traité d'interdiction des armes nucléaires.

MANOSQUE (04) A FÊTÉ LA VICTOIRE DU TIAN

Le comité de la Paix de Manosque et environs (04) a fêté la victoire du TIAN

« Sous une pluie incessante qui n'a pas empêché les personnes intéressées d'y participer (environ 120 personnes en étalement de tout l'après-midi). Ont pris la parole, le mouvement de la Paix, le PCF, la CGT, la Libre-Pensée, le NPA. Outre ces organisations étaient présents l'association 4 ACG, le MAN, ATTAC, la FI, le POI, les gilets jaunes. Ambiance assurée avec la batucada de « La Clique », la compagnie d'arts de la rue « Les Vils Brequins ». Sono, barnums et soupe populaire offerte par les Abeilles Citoyennes. Les médias locaux ont assuré l'information radio (Fréquence Mistral et Radio Zinzine), Presse (HPI et La Provence). Communication : mails et réseaux sociaux. Distribution de flyers. Information orale sur le marché (Nico déambulation sur son ballon géant au marché du samedi matin 23 janvier) ».



Le Comité de la Paix de MANOSQUE (04) a FÊTÉ
la VICTOIRE DU TRAITE D'INTERDICTION DES ARMES NUCLEAIRES
le 23.01.21 après-midi, place de l'hôtel de ville à Manosque
sous une pluie incessante qui n'a pas empêché les personnes intéressées d'y participer (environ 120
personnes en étalement sur tout l'après-midi)
Ont pris la parole, le mouvement de la Paix, le PCF, la CGT, la Libre-Pensée, le NPA
Outre ces organisations étaient présents l'association 4 ACG, le MAN, ATTAC, la FI, le POI, les gilets jaunes
Ambiance assurée avec la batucada de « La Clique », la compagnie d'arts de la rue « Les Vils Brequins »
Sono, barnums et soupe populaire offerte par les Abeilles Citoyennes
Les médias locaux ont assuré l'information radio (Fréquence Mistral et Radio Zinzine), Presse (HPI et La Provence)
Communication : Mails et réseaux sociaux

Le 23 janvier 2021 après-midi, place de l'hôtel de ville à Manosque

MORLAIX (29) : LE COMITÉ DU NORD FINISTÈRE À LA MAIRIE POUR LE TIAN

« Ce samedi 23 janvier, quelques membres du Mouvement de la Paix Nord Finistère ont déposé une lettre à la mairie de Morlaix, à l'attention du maire et du premier adjoint formulant un vœu pour la ratification du TIAN par le gouvernement français ».

Un article du Télégramme publié le 23 janvier 2021 :

Le Mouvement pour la paix interpelle le maire de Morlaix.

Le Mouvement pour la paix du Nord Finistère a interpellé le maire de Morlaix pour qu'il prenne position sur les dangers des armes nucléaires.

Une demi-douzaine de membres du Mouvement de la Paix du Nord Finistère a déposé un courrier à l'intention du maire de Morlaix, Jean-Paul Vermot, en ce samedi 23 janvier. S'appuyant sur l'entrée en vigueur le 22 janvier 2021 du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires adopté à l'ONU le 7 juillet 2017, le collectif souhaite que « le conseil municipal soutienne le processus en cours » et, plus globalement, que « la France annonce le gel immédiat des programmes de modernisation de ses armes nucléaires, les milliards d'euros économisés pouvant servir aux besoins sociaux ».



MARSEILLE (13) - RASSEMBLEMENT SUR LE VIEUX PORT POUR LE TIAN



Le Mouvement de la Paix 13 a organisé un rassemblement à Marseille au Vieux-Port, le 22 janvier, pour célébrer l'entrée en vigueur du TIAN.

« Nous étions une soixantaine de personnes que la grêle n'a pas découragées. Nous avons exhibé avec fierté notre nouvelle banderole "Faisons de Marseille la capitale de la paix en Méditerranée, sans armes nucléaires".

La Mairie de Marseille a été contactée pour que Marseille, après Paris, Lyon et de nombreuses municipalités, signe l'appel des villes en faveur du TIAN ».

NANTES (44) : INITIATIVE DU MOUVEMENT DE LA PAIX POUR LE TIAN



Une initiative pour marquer l'entrée en vigueur du traité d'interdiction des armes nucléaires

« Des militants et sympathisants-es du comité de Nantes et de Sortir du nucléaire (SDN) ont fait partager aux nombreux-es personnes présentes, les arguments pour que la France ne reste pas à la traîne des autres détenteurs de l'arme nucléaire: USA, Grande Bretagne, France, Russie, Chine, Inde, Pakistan, Israël, Corée du Nord dont 5 sont membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU.

122 États ont approuvé le traité TIAN, parmi les membres de l'ONU, soit plus de la majorité...

Les pays détenteurs de l'arme nucléaire engloutissent des budgets considérables dans le développement de leur forces d'intervention et de dissuasion nucléaires.

L'interdiction de ces armes améliorerait la coexistence pacifique et permettrait de réorienter ces budgets abyssaux pour assurer les services publics et les politiques publiques dans un contexte de crise climatique et sanitaire à l'échelle mondiale.

Étaient présents à ce rassemblement les membres du Comité de Nantes du Mouvement de la Paix, avec une sono et des panneaux explicatifs devant et derrière eux, un drapeau de la paix; des militant.es de la CGT, 2 de SDN, une sympathisante d'Attac, un militant de l'AFPS notamment.

De nombreux jeunes ont été très attentifs et souvent découvraient les enjeux. 600 tracts ont été distribués.

Lettres envoyées au Préfet de L. Atlantique et Pays de Loire, aux Maires de Nantes Métropole, aux députées et sénatrices. Aucune réponse pour le moment ».

Samedi 23 janvier 2021 à Nantes.

Michelle

PARIS (75) 22 JANVIER 2021 : CÉLÉBRATION DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU TIAN

« Le rassemblement du 22 janvier à Paris, place de l'Hôtel de Ville, à l'appel de plus de 17 organisations dont le Mouvement de la Paix, a accueilli près de 100 personnes autour du ballon dirigeable "Abolition des armes nucléaires".

Voici les associations qui ont pris la parole :

Patrice Bouveret est intervenu pour Abolition des armes nucléaires – Maison de Vigilance et pour ICAN France

Michel Cibot est intervenu pour l'AFCDP / Maires pour la Paix (Association française des communes, départements et régions pour la paix).

Anne-Marie Bonnisseau, qui est intervenue pour le Collectif contre l'ordre atomique / ADN 75

Sylvie Brigot est intervenue pour Amnesty International France.

Abraham Béhar est intervenu pour l'Association des médecins français pour la prévention de la guerre nucléaire (AMFPGN)



Fatima Cuny est intervenue pour la Commission paix et désarmement EELV

Jean-Claude Audelan est intervenu pour le MAN

Christian Renou est intervenu pour MIR France (Mouvement International de la Réconciliation)

Edith Boulanger est intervenue pour le Mouvement de la Paix

Jacques Bordé est intervenu pour Pugwash France

Youki Takahata est intervenue pour Yosomono-net France

Plus d'infos : Abolition des Armes nucléaires

22 Janvier 2021 : Entrée en vigueur du TIAN

Place de l'Hôtel de Ville à Paris

Déclaration du Mouvement de la Paix

Toutes et tous masqués, nous avons bravé les risques du coronavirus dans les transports parisiens pour fêter, ensemble, et trop peu nombreux par rapport à l'enjeu historique de cet événement : celui de l'entrée en vigueur du TIAN. Une victoire des mobilisations de plus de 70 ans ! Mais en ce moment et depuis 1945, nous sommes toutes des personnes à risque ! tous, nous risquons les conséquences d'une explosion nucléaire – Arme de Destruction Massive qui tue donc indifféremment ses victimes comme les armes biologiques interdites depuis 1975 et les armes chimiques – malheureusement encore utilisées comme au Haut Karabagh en novembre dernier – mais interdites depuis 1993.

Le TIAN entre en vigueur ce 22 janvier : Quelle victoire !

Les 2 grands fléaux qui menacent l'humanité au XXI^{ème} siècle sont le dérèglement climatique et une explosion nucléaire ! La prévention de ces catastrophes dues aux activités de l'homme et de la femme (la parité approche) nécessite une lutte tenace – comme le souligne l'Appel international des Scientifiques lancé lors de la journée des sciences pour la Paix en novembre.

Les conséquences d'une explosion atomique sont immédiates, à moyen et long terme – sur le genre humain et sur l'environnement – pas ou si peu de secours envisageables – (étude du CICR et de l'AFMPGN, notamment) – les dégâts sont planétaires... Des études scientifiques, médicales, sociales, économiques, psychologiques savent évaluer ces risques (hiver nucléaire, famine, stress, cancers,...).

Folie, non-sens de faire croire que l'arme Nucléaire est notre assurance-vie ! En réalité, il faut le clamer : Elle assure notre insécurité extrême – Il est honteux et faux de faire croire qu'elle assure notre souveraineté, criminel d'envisager une telle menace sur les populations (comme l'assure notamment le Pape François), erroné de faire croire intentionnellement qu'elle a permis l'arrêt de la Seconde Guerre mondiale !

Espérons qu'un accident intentionnel ou non n'ait pas lieu, qu'aucune bombe n'explose, le danger a été réel puisqu'il est connu que Mme Pelosi, Présidente de la Chambre des représentants des États-Unis, a discuté avec l'armée US pour que D. Trump n'accède plus aux codes des bombes américaines, les derniers jours de son mandat – Le monde n'a-t-il pas échappé à au moins 42 accidents militaires nucléaires ?

Imaginons que tous les pays respectent le TIAN, demain, donc ne mettent plus au point, ne fabriquent plus, n'entreposent plus d'armes nucléaires, ne menacent plus avec elles : que de changements bénéfiques pour les populations.

Saurons-nous dépenser cette manne de 4 à 6 Mds d'euros par an en France et de 72,9 Mds de \$ en 2019 dans le monde – entre 9000 et 115 000 € par minute, une bagatelle ? Ce ne sont pas les idées qui manquent :



Par exemple, améliorer nos services publics si utiles à la société – hôpitaux – établissements scolaires, indemniser les victimes des essais nucléaires en Algérie et dans les îles du Pacifique, mieux accueillir les migrants, etc...

Cela diminuera le pillage des ressources naturelles nécessaires à l'entretien et à la modernisation de toutes les armes et diminuera le nombre de déchets nucléaires, une part non négligeable venant des armées. Cela donnera du travail pour démanteler les quelques 280 bombes françaises pour plusieurs années ! Et cela libérera les chercheurs vers des sujets purement civils... Les banques n'investiront plus dans le nucléaire militaire mais dans les énergies renouvelables à des fins civiles, comme elles devaient le faire après l'Accord de Paris.

Les bombes des USA stockées dans les pays de l'Europe membres de l'OTAN seront éliminées, le pouvoir de cette Alliance illégale en matière de droit international sera diminué et en sortir sera sans doute plus aisé ! Il faudra revoir le Traité européen qui confie actuellement à l'OTAN la Défense européenne.

Ce rêve est en bonne voie – Changeons de voie – dit Edgar Morin à 99 ans. Nous sommes la majorité dans le monde à vouloir que ces armes soient supprimées : elles deviennent en ce 22 janvier illégales au regard du droit international.

C'est une réelle victoire des mobilisations des citoyens de nombreux pays, depuis l'appel de Stockholm en 1950. Rappelons que le désarmement nucléaire constitue l'un des plus anciens objectifs de l'ONU puisqu'il a fait l'objet de la première résolution de son Assemblée Générale le 24 janvier 1946.

Le gouvernement français doit faire un geste politique lisible internationalement : ratifier le TIAN et le mettre en œuvre, comme les 8 autres pays possédant l'arme nucléaire. Le Collectif « en marche pour la Paix » a adressé une lettre à leur Ambassadeur à Paris. Nous demandons, tous, que des lettres soient envoyées aux Maires, Députés et Préfets de France pour exiger que notre pays s'engage vers le désarmement Nucléaire. Hier, jeudi 21 janvier, il y a eu un rassemblement avec le Collectif « en marche pour la Paix » près de l'Assemblée Nationale, haut lieu symbolique, et devant les ambassades des 4 autres Etats dotés de l'arme nucléaire et membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies (Russie, USA, Grande Bretagne, Chine). Présence du député J.P. Lecoq, co-auteur du premier rapport sur le Traité de Non-Prolifération des armes nucléaires (TNP) à l'Assemblée nationale, 50 ans après son entrée en vigueur. Nombreux messages de soutien venus de France et de nombreux pays (Inde, Mexique, Usa, Grande Bretagne, Italie, Japon, Algérie, Tunisie, Croatie, Portugal, Belgique, Russie, Pérou, Canada Allemagne).

Plus de 50 initiatives ont lieu en cette fin janvier en France à l'appel de nombreuses associations, organisations, syndicats, partis politiques pour saluer l'entrée en vigueur du TIAN.

Ce n'est qu'une étape mais elle est essentielle pour mener la lutte pour un monde vraiment libéré des armes nucléaires, pour la construction de la Culture de la Paix ».

Édith Boulanger

PEYRIAC MINERVOIS (11) : LE TIAN



« Ça s'est passé le 23 janvier à Peyriac Minervois (11) ».

QUIMPER (29)



RENNES (35) : RASSEMBLEMENT POUR L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU TIAN



A Rennes : rencontre avec les citoyens place de la République.

« Le vendredi 22 janvier 2021, comme dans de nombreuses autres villes en France et dans le monde, des rassemblements, des fêtes, et des points de rencontre avec la population ont eu lieu pour fêter l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Le 21 janvier Roland Nivet en tant que co-porte parole national du Mouvement de la Paix et un des animateurs du collectif national "En marche pour la paix" a manifesté à Paris à proximité de l'Assemblée nationale et auprès des ambassades des principales puissances nucléaires membres permanents du conseil de sécurité (Usa, Russie, Grande Bretagne, Chine).

A Rennes le 22 janvier, alors qu'il participait à un point de rencontre avec la population il a été interviewé par Ibn TV ».



SAINT-DENIS (93) : RASSEMBLEMENT ET RENCONTRE À LA PRÉFECTURE



« Le collectif dionysien du Mouvement de la paix rejoint par des militants associatifs et communistes a célébré aujourd'hui, le 22 janvier 2021, la rentrée en vigueur du traité d'interdiction des armes nucléaires, par un rassemblement à 11h sous l'arbre de la paix, en déployant des banderoles et distribuant le dépliant du Mouvement de la paix. Nous étions quatorze participants.

Suite au rassemblement, une délégation de quatre femmes et quatre hommes s'est dirigée à la sous préfecture pour remettre à la sous-préfète une lettre des exigences du collectif. Cette dernière est venue à notre rencontre, un pas inattendu et apprécié par la délégation.

Majid Wannass lui a remis une lettre, demandant au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour la ratification du TIAN.

Un bref échange entre les membres de la délégation et la sous-préfète d'une dizaine de minutes a clos cette démarche ».



SAINT-MALO (35) : COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE D' ACTIONS POUR LE TIAN



Compte-rendu de la journée d'actions du 25 janvier organisée pour Célébrer l'entrée en vigueur du Traité d'Interdiction des Armes nucléaires (TIAN). L'élimination totale et définitive des armes nucléaires.

« Le communiqué de rassemblement devant la sous-préfecture de Saint-Malo a été repris par 3 Journaux (Ouest-France-Saint-Malo, le Pays Malouin-Hebdomadaire, le télégramme).

Ci-joints quelques clichés du rassemblement 25 personnes (chiffre exact). 10 personnes se sont excusés (maladie, vacances...) c'est une bonne participation qui résulte de la mobilisation du Mouvement de la Paix et de celui de la CGT retraité, FSU retraités et PCF.

Ecouter l'interview sur Radio "Parole de vie"

Nous avons décoré la sous-préfecture de Saint-Malo aux couleurs du Mouvement de la Paix. 2 banderoles lisibles de tout le carrefour et deux drapeaux.

Nous avons décidé d'accompagner ce rassemblement de 8 chansons contre la bombe atomique :

- La paix sur terre (Jean Ferrat, 1991)
- La Colombe (Jacques Brel, 1959)
- La java des bombes atomiques (Boris Vian, 1954)
- Il y avait une ville (Claude Nougaro, 1964)
- Hiroshima (Georges Moustaki, 1972)
- Le swing du président (Sanseverino, 2006)
- Irradié (Jacques Higelin, 1976)
- Ils s'aiment (Daniel Lavoie, 1983).

Hélas les moyens techniques n'ont pas suivi. Pour le prochain nous serons au point.

Nous avons été très bien reçus par la secrétaire générale de la sous-préfecture. Nous avons laissé une motion (jointe) et une pétition à faire signer.... Dans un courrier fin 2020 nous avons laissé un dossier avec l'appel des scientifiques...

On a été écouté avec beaucoup d'attention, fait toucher du doigt notre détermination. Nous avons clairement dit que c'était la 1ère étape de 2021.

Étaient présents : Ouest-France, Le télégramme Pour le Pays Malouin je téléphone, j'envoie une Photo et un texte.

Au rassemblement nous avons lu la motion, fait signer et distribué la pétition, appelé à l'adhésion.

Nous avons aussi promis d'autres initiatives.

Nous allons essayer de reproduire cette initiative dans d'autres villes ; certainement à Dol de Bretagne... »

Reine Thoré, Présidente du comité malouin. 02 99 80 37 15, 06 71 88 98 76

Comité du Mouvement de la Paix de la région malouine

Saint-Malo le 25 janvier 2021

SAINT-NAZAIRE (44)



TOULON (83) RASSEMBLEMENT POUR LE TIAN



Quelques photos du rassemblement toulonnais à l'initiative d'un collectif associatif.



« Ce jeudi 21 janvier, une délégation (limitée à 4 personnes), a été reçue à la Sous-Préfecture de Tournon sur Rhône pour évoquer l'entrée en vigueur du TIAN.

L'échange a été constructif et concret avec un sous-préfet sensibilisé à la thématique car ayant participé à l'époque au démantèlement de la composante terrestre au plateau d'Albion comme chef de cabinet du Préfet du Vaucluse.

Les éléments nationaux et internationaux ont été évoqués dans leurs dimensions diplomatiques, économiques, sociales et environnementales et ont débouché sur la relation entre Paix et Climat.

Nous avons remis au sous-préfet, pour transmission au Préfet de l'Ardèche et au gouvernement, une motion cosignée par nos 3 Comités de Drôme et d'Ardèche, le dépliant sur le Tian ainsi que le document réalisé par l'Aude "La composante nucléaire du complexe militaro-industriel français".

D'autre part, nous avons reçu la réponse de Hervé Saulignac, député de l'Ardèche à notre questionnaire sur l'entrée en vigueur du TIAN... »

TOURS (37) : INITIATIVE LE 22 JANVIER POUR LE TIAN



« Vendredi 22 janvier de 14h à 16h, le Mouvement de la Paix, ICAN Tours, le réseau sortir du nucléaire, le PCF ont été présents place Jean Jaurès (Hôtel de ville) pour aller à la rencontre de la population pour célébrer l'entrée en vigueur du TIAN. 300 tracts ont été diffusés, une trentaine de personnes se sont succédées pendant ce bel après-midi ensoleillé en Touraine.

Une délégation a remis une lettre en mairie de Tours afin de demander que le conseil municipal émette un vœu pour la ratification par la France du TIAN.

Précédemment, notre mouvement avait envoyé un courrier à nos 8 parlementaires. La presse locale était présente.

Par ailleurs suite à notre sollicitation, un rendez-vous est prévu prochainement avec une radio locale.

Rappelons qu'en septembre 2019, le conseil municipal de ville de Saint-Pierre-des-Corps avait voté à l'unanimité un vœu pour que la France ratifie le TIAN. »



VILLEJUIF (94) AUTOUR DE L'OLIVIER DE LA PAIX



Villejuif, devant l'esplanade de la Mairie, autour de l'Olivier de la Paix

« Depuis le 22 janvier 2021 : les armes nucléaires sont illégales !
Agissons pour les éliminer »

Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) entre en vigueur le 22 janvier 2021 et ouvre une nouvelle ère : celle de l'illégalité complète des armes nucléaires au regard du droit international. ICAN, la campagne internationale pour abolir les armes nucléaires, a obtenu le prix Nobel de la paix en 2017 pour avoir initié ce traité.

138 pays soutiennent ce traité adopté par l'ONU en 2017, alors que les 9 États nucléaires – dont la France – et leurs alliés s'y opposent fortement, contrairement à leur engagement dans le Traité de non-prolifération (de 1970) qui stipule (article 6) leur obligation à éliminer leurs armes nucléaires « à une date rapprochée ».

VILLEJUIF refuse la politique de modernisation des armes nucléaires qui va à l'encontre du droit international et qui n'assure en rien notre sécurité. En 2021, c'est la somme exorbitante de 9 152 € par minute qui sera dépensée par la France pour des armes qui détruiraient notre environnement, les générations actuelles et futures.

NON AUX ARMES NUCLÉAIRES ! »

VISAGES DE PAIX : UN BLOG POUR LE TIAN



Les photos de cette page sont de Giselle el Raheb (2021) et du site "Visages de Paix"



Pour célébrer l'entrée en vigueur du TIAN, depuis le 22 janvier 2021, l'exposition «Visages de Paix» et le communiqué du Mouvement de la paix sur la question du TIAN sont exposés à la mairie annexe de La Rochelle à Mireuil. Normalement, l'exposition s'achèvera le 28 février.

Aubenas (07) : une "bonne nouvelle"
Un article du Dauphiné libéré du 26 janvier.

AUBENAS

Le comité local pour la paix annonce « une bonne nouvelle »



Le comité pour la paix a salué « une immense victoire pour tous les peuples de la terre. » Photo Le DL/Gérard BELLANGER

Le 22 janvier, le Traité d'interdiction des armes nucléaires est entré en vigueur. Cette bonne nouvelle passée inaperçue dans les médias français, a été annoncée sur le marché d'Aubenas, par des membres du comité local pour la paix : « C'est une immense victoire pour tous les peuples de la terre et un événement marquant dans l'histoire de l'humanité. Lors d'un récent sondage Ifop, 67 % des Français se sont dits favorables à ce que la France s'engage et ratifie ce Traité d'interdiction des armes nucléaires. »

Après l'interdiction des armes biologiques en 1975 et l'interdiction des armes chimiques en 1993, ce sont maintenant les armes nucléaires qui font l'objet d'un traité d'interdiction.

TOURNON-SUR-RHONE DL - 28/08/21

Les comités pour la Paix sont en campagne



Le sous-préfet Bernard Roudil a reçu une délégation bidépartementale des comités pour la Paix.

Une délégation des comités pour la Paix de Drôme et d'Ardèche, Tournon-Tain, Aubenas et Rochecolombe, représentée par Jean-Michel Galland, Jean Fantini, Monique Chalamet et Fernand Clauzel, a été reçue par le sous-préfet Bernard Roudil, jeudi 21 janvier, pour lui demander de transmettre au président de la République la ratification et la mise en application du traité d'interdiction des armes nucléaires (Tian), voté à l'organisation des Nations unies (ONU) et applicable à partir du vendredi 22 janvier 2021.

Un échange qui s'est déroulé de façon cordiale et sereine avec le représentant de l'État, qui s'est engagé à transmettre au nouveau préfet de l'Ardèche le message et la motion déposée par la délégation.

Les comités pour la Paix poursuivent leur campagne de sensibilisation, sous l'égide du mouvement national pour la Paix et de l'Ican (mouvement international pour l'abolition des armes nucléaires), dans l'attente de réponses de la part des personnalités sollicitées, députés et sénateurs de la Drôme et de l'Ardèche, municipalités et médias.

TOURNON-TAIN Le comité pour la paix et le TIAN JTT - 28/01/21

Le traité international anti-nucléaire

Ce jeudi 21 janvier, une délégation limitée à 4 personnes, a été reçue à la Sous-Préfecture de Tournon pour évoquer l'entrée en vigueur du traité international anti-nucléaire, le TIAN.

L'échange a été constructif et concret avec Bernard Roudil, sensibilisé à la thématique car ayant participé à l'époque au démantèlement de la composante terrestre au plateau d'Albion comme chef de cabinet du Préfet du Vaucluse.

Les éléments nationaux et internationaux ont été évoqués dans leurs dimensions diplomatiques, économiques, sociales et environnementales et ont débouché sur la relation entre Paix et Climat.

Les responsables du comité



Les membres du comité devant la sous-préfecture de Tournon.

ont remis au sous-préfet, pour transmission au Préfet de l'Ardèche et au gouvernement, une motion cosignée par les trois Comités de Drôme et d'Ardèche, le dépliant sur le Tian ainsi que le document sur La composante nu-

cléaire du complexe militaro-industriel français. D'autre part, le comité a reçu la réponse d'Hervé Saulignac, député de l'Ardèche suite à son questionnaire sur l'entrée en vigueur du « Tian. »

LTR/JTT/SU1010

LARAGNE-MONTEGLIN

Mouvement de la paix : « Une journée historique »

Le traité d'interdiction des armes nucléaires entrera en vigueur vendredi 22 janvier. De quoi faire de cette date une journée historique pour les représentants du Mouvement de la paix.

Si pour beaucoup de Provençaux, le tian est un plat de légumes de saison, pour les membres du Mouvement de la paix, il représente le fameux Traité d'interdiction des armes nucléaires (Tian), un texte international qui entrera vendredi en vigueur. Comme beaucoup d'associations, le comité local a été contraint à une mise en sommeil de ses activités publiques. Laurence Villard, présidente du comité local, explique que le combat est loin d'être fini.

Qu'évoque pour vous cette journée du vendredi 22 janvier 2021 ?

« Adopté en 2017 par les Nations unies, le Tian va pouvoir entrer en vigueur vendredi, 90 jours après sa ratification le 24 octobre dernier par un 50^e état, le Honduras. Ce



Malgré l'entrée en vigueur vendredi du traité international, le combat pour l'élimination totale et définitive des armes nucléaires n'est pas terminé pour les membres du comité local pour la paix. Photo Le DL/Bernard VALAT

sera une journée historique qui devra modifier les relations internationales et mobiliser l'opinion publique pour contraindre les neuf états dotés de l'arme nucléaire qui s'opposent encore au processus de désarmement. J'ai aussi une pensée pour toutes les victimes des bombes atomiques. Vu la situation sanitaire, nous ne pouvons pas organiser de rassemblement pour célébrer cette journée

mais ce n'est pas une raison pour se taire car nous devons continuer d'informer, de débattre et d'agir pour que la culture de paix soit au centre de notre vie. »

Combien d'années de combat avant d'en arriver là ?

« Pour le Mouvement de la paix, c'est 72 ans de lutte continue. L'élimination des armes nucléaires a été à l'origine de la création du mouvement,

lancé par Frédéric Joliot-Curie. Depuis l'appel de Stockholm le 19 mars 1950, le Mouvement de la paix a sans cesse été dans l'action en animant, dans la dernière période, la campagne française pour le désarmement nucléaire qui a rassemblé une quarantaine d'organisations durant 15 ans. Notre mouvement est aujourd'hui un des animateurs du collectif des marches pour la paix composé de plus de

150 organisations. Ce collectif a lancé une pétition pour la ratification du Tian par la France, laquelle a déjà recueilli plus de 50 000 signatures. »

La mission que vous vous êtes donnée est-elle terminée ?

« Loin de là, la prochaine étape se traduira par des actions locales, nationales et internationales pour gagner la ratification du traité par les neuf états qui détiennent l'arme atomique. Nous allons interpeller les élus et parlementaires du territoire pour qu'enfin le Président de la République signe ce traité.

La France doit arrêter ses essais nucléaires en laboratoire et geler son programme de modernisation des armes nucléaires en cours. C'est de l'argent qui serait plus utile en période de crise sanitaire et économique. Nous espérons rapidement reprendre notre activité d'information, de débat et de rassemblement. C'est comme au rugby, on a marqué un essai, il faut maintenant le transformer. »

Bernard VALAT

L'EST
RÉPUBLICAIN

Les partisans de Mouvement pour la paix manifestent

Ils étaient plusieurs ce samedi en milieu d'après-midi place Léopold à brandir des banderoles pour marquer le coup de l'entrée en vigueur le 22 janvier du traité d'interdiction des armes nucléaires.

23 janv. 2021 à 17:34 | mis à jour le 24 janv. 2021 à 09:19 - Temps de lecture : 1 min





Ratification du Traité d'interdiction des armes nucléaires : le Mouvement de la Paix relance la pétition



Roland Nivet (Porte-parole national du Mouvement de la Paix)

Adopté par les Nations Unies en juillet 2017, le Traité d'interdiction des armes nucléaires est entré en vigueur vendredi 22 janvier 2021.

En rapport avec cette ratification, quelques membres du Mouvement de la Paix se sont réunis en fin d'après-midi à Rennes (place de la République) pour célébrer cette journée extraordinaire qui d'après eux, marque la victoire des peuples. Depuis les bombardements de Hiroshima et Nagasaki, le Mouvement de la Paix se bat. Il a lancé en 1950 l'appel à Stockholm, qui a reçu dans le monde plusieurs dizaines de millions de signatures pour qu'on interdise les armes nucléaires. Par ce traité, voté par 125 Etats, signé en ce jour par 86 Etats et ratifié par 51, les armes nucléaires deviennent illégales. Malgré cette ratification, neuf Etats (parmi lesquels les 5 membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU à savoir : Les USA, la Russie, la France, la Grande Bretagne et la Chine; auxquels s'ajoutent l'Inde, le Pakistan, l'Israël et la Corée du Nord) restent dans l'illégalité.

Interviewé par le journal Facile, Monsieur Roland Nivet (porte-parole national du mouvement de la Paix), informe qu'ils se sont mobilisés aussi pour relancer le processus nouveau autour d'une pétition avec comme objectifs : – la France et tous les Etats du monde doivent signer, ratifier et appliquer ce Traité d'interdiction des Armes Nucléaires. – Les économies réalisées doivent servir aux progrès sociaux pour tous les peuples. – Des politiques en faveur de la paix s'appuyant sur la chartre des Nations Unies qui propose la paix et la diminution de dépenses d'armement. Signature électronique de la pétition sur <https://bit.ly/2DBqX7N>



Entrée en vigueur du Traité d'interdi...



Lire (k)

0:38 / 5:03

YouTube



Entrée en vigueur du Traité d'interdi...



Lire (k)

3:27 / 5:03

YouTube

Dol-de-Bretagne

8/2/21

Le Mouvement pour la Paix a été reçu à la mairie



Après Dol-de-Bretagne, la délégation malouine du mouvement Pour la Paix sera reçue en mairie de Saint-Malo le samedi 13 février.

PHOTO : QUEST-FRANCE

Samedi matin, le maire Denis Rapinel recevait trois représentantes de la délégation Malouine du Mouvement pour la Paix, alors qu'un rassemblement était organisé devant la mairie. La délégation souhaitait obtenir le soutien de la ville de Dol dans sa volonté de voir ratifier par la France le TIAN (Traité d'interdiction des armes nucléaires) reconnu par 50 pays dans le Monde, hors les neuf puissances détenant officiellement l'arme atomique.

Le maire a expliqué que « la ville de Dol serait toujours présente à leurs côtés pour accompagner toutes les actions concrètes cherchant à promouvoir la Paix, mais qu'il n'était

pas dans les attributions du Conseil municipal de se positionner sur un tel sujet ».

À titre personnel, le maire est convaincu que tous les budgets engloutis dans les politiques d'armement seraient mieux utilisés pour éduquer et émanciper les peuples, mais « comment la France pourrait se permettre de démanteler son arsenal nucléaire quant au même moment des états voyous constituent le leur ».

Une proposition de vœu sera faite au prochain conseil municipal pour que le gouvernement ratifie ce traité, qui entrera en vigueur dans les prochaines semaines.

Voilà quelques éléments de la couverture médiatique dans les Hautes-Alpes autour de l'entrée en vigueur du TIAN.

Article sur le site de Alpes 1 (la 1ère radio du 05 en terme d'audience)

<https://alpesdusud.alpes1.com/news/locales/86829/alpes-du-sud-soit-on-elimine-l-arme-nucleaire-soit-c-est-elle-qui-nous-elimine>

Interview sur Alpes 1 :

<http://alpesdusud.alpes1.com/podcast/view/86828/le-8-30-avec-pierre-villard>

Journal de Radio Alpine Meilleure (Annonce titre puis sujet à 5min30 jusque 10min15)

<https://www.ram05.fr/wordpress/journal-de-la-mi-journee-22/>



Alpes du Sud : « soit on élimine l'arme nucléaire, soit c'est elle qui nous élimine »



Angers. Une mobilisation contre les armes nucléaires ce samedi 23 janvier

Ce samedi 23 janvier, un rassemblement pour dénoncer la non-ratification par la France du Traité d'interdiction des armes nucléaires est prévu place du Ralliement, à Angers (Maine-et-Loire), à 14 h 30.



Ce vendredi 22 janvier, plusieurs manifestants se sont réunis devant la préfecture, et se réuniront ce samedi 23 janvier, place du Ralliement. | OUEST-FRANCE

Ce samedi 23 janvier, le collectif qui regroupe de nombreuses associations qui demandent à minima un moratoire pour arrêter le développement des armes nucléaires par la France, a prévu de se rassembler place du Ralliement, à Angers, à partir de 14 h 30. Déjà, ce vendredi 22 janvier, ils étaient présents à la préfecture.

« Un jour historique »

Ce vendredi était une journée historique pour tous ceux qui s'inquiètent une guerre nucléaire éventuelle, indiquaient les manifestants : « En ce moment, en France, on dépense 16 millions par jour pour moderniser les armes nucléaires, pendant qu'il y a une pandémie, que les hôpitaux manquent de moyens avec les conséquences que l'on sait, que les derniers de cordée se retrouvent à la rue ! ».

Présidente du Mouvement de la Paix à Angers, Annick Martin rappelle avec vigueur que la France s'enfonce dans l'illégalité en continuant à perfectionner le nucléaire militaire : « Aujourd'hui est un jour historique. À l'ONU, 50 pays ont ratifié le Traité d'interdiction des armes nucléaires. Il interdit l'usage des armes nucléaires, fixe un objectif, leur totale élimination. Pourquoi la France continuerait-elle à entretenir un arsenal nucléaire ? Nous récusons l'argument que cela entretient son statut de grande puissance. Apocalypse nucléaire, virus, climat, même combat ! », martèle la militante de la paix.

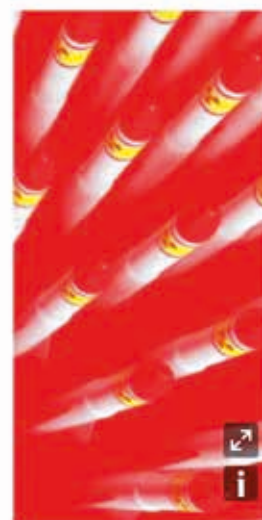
Ce samedi 23 janvier, à 14 h 30, place du Ralliement, mobilisation pour l'arrêt du développement des armes nucléaires.

La France doit adhérer au traité sur l'interdiction des armes nucléaires

Tribune « L'entrée en vigueur du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) le 22 janvier 2021 n'est pas un événement ordinaire dans le climat de tension internationale et de risque pour la sécurité de la planète. Dix-neuf associations et organisations françaises, dont cinq anciens prix Nobel de la paix, lancent un appel solennel au président de la République pour que la France adhère à ce traité »

La Croix le 20/01/2021 à 09:48

Lecture en 4 min.



Vers une mise au ban de la bombe nucléaire ?

8 février 2021, 11 h 07



Le 22 janvier 2021 est entré en vigueur le **Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN)**, élaboré sous l'égide de l'ONU. Ce nouveau traité vise à interdire purement et simplement les armes nucléaires dans le monde. Il a donc une portée différente et plus radicale que le **Traité de non-prolifération (TNP)** de 1968. Son entrée en vigueur a été permise par la ratification d'un minimum de 50 États (il l'est ratifié).

En ce à dire que les armes nucléaires vont disparaître ? Non, car aucune des neuf puissances nucléaires (États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France, Chine, Inde, Pakistan, Corée du Nord, Israël) ne l'a ratifié pour l'instant. Sa portée est donc essentiellement symbolique. Mais le TIAN – obtenu grâce à l'implication de nombreuses ONG et associations de la société civile, comme l'ICAN (Campagne pour l'interdiction des armes nucléaires, un groupement d'associations comprenant notamment Pugwash et le Mouvement de la Paix, et qui a obtenu le prix Nobel de la paix en 2017) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) – représente tout de même un grand pas en avant.

Satisfaction des abolitionnistes

Le traité a été progressivement élaboré au cours de trois grandes conférences intergouvernementales en 2003 et 2014 sur « l'impact humanitaire des armes nucléaires », en Norvège, au Mexique et en Autriche, conférences auxquelles de nombreuses ONG pacifistes ont été associées.

Dominique Lalanne, physicien nucléaire, membre du conseil d'administration de Pugwash France, et du collectif « Abolition des armes nucléaires », a été associé à l'élaboration du TIAN. Il rappelle qu'à l'origine, l'idée du TIAN a été lancée par des médecins, en particulier par l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (AIPPNW) :

« Les médecins ont été les premiers à se soucier des conséquences dramatiques pour la santé humaine de l'explosion d'armes nucléaires, ils ont insisté sur le fait que ce serait cosmopolite car le plan humanitaire. Ils ont lancé l'idée d'un traité légalement contraignant, qui traiterait plus loin que le TNP de 1968. En effet le TNP inclut une coopération entre pays nucléaires et pays non nucléaires. »



Le 22 janvier 2021, à Berlin, devant le Parlement allemand, des milliers de citoyens ont participé à une manifestation pour la ratification du traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Dominique Lalanne insiste sur l'atmosphère « enthousiasmante » lors de l'élaboration du TIAN à l'ONU :

Dominique Lalanne insiste sur l'atmosphère « enthousiasmante » lors de l'élaboration du TIAN à l'ONU :

« C'était très enthousiasmant car les associations ont eu la même droit de parole que les ambassadeurs des États, c'était une dynamique extraordinaire ; ainsi, le TIAN reflète à la fois la position des États et celle des peuples eux-mêmes, dans l'esprit de la Charte de l'ONU de 1945 qui commence par « Nous, les peuples ». Cela a été une grande victoire pour les peuples. Cette élaboration a été très différente de celle des autres traités similaires comme le TNP, c'était plus démocratique. »

Pour Dominique Lalanne, même si le TIAN n'est pas ratifié par les puissances nucléaires, et si aucun pays nucléaire ne va adhérer au TIAN dans les prochaines années, « le TIAN va populariser l'idée que les armes nucléaires sont illégales, il stigmatise l'arme nucléaire, et va donc faire évoluer les mentalités. »

Edith Boulanger, membre du Bureau national du Mouvement de la Paix, confirme cette analyse : elle relate que la conférence d'élaboration du TIAN à laquelle elle a participé à New York s'est tenue dans « une ambiance extraordinaire » et affirme que le TIAN va exercer une « pression morale » sur les puissances nucléaires.

Cette opinion est partagée par Annick Sauter-Weinert, physicienne, professeure émérite, vice-présidente de Pugwash-France :

« L'ONU a vraiment joué le jeu et fait participer la société civile à l'élaboration du TIAN. Il m'a semblé, quand j'étais à New York en juillet 2017, que les Hibakusha de Hiroshima et Nagasaki jouaient un rôle important, mais en ayant par l'ICAN. D'ailleurs, une Hibakusha était à Stockholm pour la remise du prix Nobel de la Paix à l'ICAN en 2017. »

Les Hibakusha sont les survivants japonais irradiés, victimes des bombes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki. Ils sont engagés depuis longtemps en faveur du désarmement nucléaire et exercent une pression morale importante pour condamner l'usage de la bombe.

L'abolition, une exigence aussi ancienne que l'arme nucléaire

De fait, le préambule du TIAN évoque la souffrance des Hibakusha et des victimes des essais nucléaires, déplore la « lenteur du désarmement nucléaire » et l'importance que constituent de produire les armes nucléaires dans les doctrines militaires – et appelle au respect du droit international existant : la Charte de l'ONU, le droit international humanitaire, le TNP – qualité de « pierre angulaire du régime de non-prolifération et de désarmement nucléaire », ainsi que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Le préambule souligne que tout emploi d'armes nucléaires serait contraire aux règles du droit international, et serait inadmissible par rapport aux principes de l'humanité. Il conclut en insistant sur « le rôle de la conscience publique dans l'atteinte des principes de l'humanité ».

Annick Sauter-Weinert souligne la continuité entre le TNP et le TIAN : en effet, « l'article 1 du TNP fait – depuis un demi-siècle – obligation de négocier en vue de « la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée » et d'un « traité de désarmement général et complet ». C'est devant le non-respect prolongé de cet article que la pression s'est organisée dans la société civile. Selon elle, le progrès, avec l'entrée en vigueur du TIAN, « est surtout de remettre la question bien en vue, et d'insister une sorte de « norme » morale qui fera pression sur les États détenteurs, via leur opinion publique et les pays exposés. La période de menaces multiformes (quand même, changement climatique) est propice à l'éliminer un danger qui est entre nos mains (ou sous nos doigts) pour neuf chefs d'État ? 2. éliminer des milliards d'êtres humains ? »



Clémence Theoret, conseillère juridique principale au CICR, analyse pour sa part :

« Au CICR, on n'a pas attendu le XXI^e siècle pour dire qu'il faut renoncer aux armes nucléaires : dès 1945, on avait déjà des délégués du CICR à Hiroshima, et un délégué. Fritz Büfing, avait envoyé un télégramme pour attirer l'attention de la communauté mondiale sur la gravité de l'arme atomique. Et en septembre 1945, le Dr Marcel Junot, chef de la délégation du CICR au Japon, avait adressé une circulaire à toutes les sociétés nationales de la Croix-Rouge sur les dangers de l'arme atomique. En 1946, la Conférence des sociétés nationales de la Croix-Rouge avait recommandé l'interdiction de l'emploi de l'arme atomique pour des buts de guerre. »

Elle rappelle le rôle clé du CICR dans la lutte contre la bombe nucléaire : « Lors de la préparation du TIAN, le CICR s'est prononcé pour, car les soignants, les aidants ne peuvent pas intervenir pour venir en aide aux populations en cas d'attaque nucléaire. Le CICR a toujours mis en avant les considérations

Elle rappelle le rôle clé du CICR dans la lutte contre la bombe nucléaire : « Lors de la préparation du TIAN, le CICR s'est prononcé pour, car les soignants, les aidants ne peuvent pas intervenir pour venir en aide aux populations en cas d'attaque nucléaire. Le CICR a toujours mis en avant les considérations humanitaires. Au CICR, on a fait valoir qu'en cas d'explosion d'une bombe nucléaire, on ne peut pas envoyer de soignants, de travailleurs humanitaires. »

La lente évolution des consciences

La France, puissance nucléaire depuis 1960, considère officiellement que le TIAN est « un texte inadapté au contexte sécuritaire international marqué par la réinvention des menaces d'emploi de la force », qu'il s'adresse exclusivement aux démocraties occidentales et « ne servira donc pas la cause du désarmement, puisqu'il s'agit de l'arrêt nucléaire et le signifier », et qu'il « fragilise une approche réaliste d'un désarmement s'effectuant étape par étape ».

Le ministre des Affaires étrangères français, Jean-Yves Le Drian, a fait valoir en avril 2019 devant le Conseil de sécurité de l'ONU que « l'interdiction des armes nucléaires, alors que le désarmement ne se déroule pas, n'est pas une approche réaliste, seule une démarche progressive par étapes pourrait selon lui permettre d'atteindre cet objectif. Les États-Unis n'ont pas réagi officiellement suite à l'entrée en vigueur du TIAN, mais à New York, des militaires contre l'arme nucléaire ont manifesté en faveur de sa ratification.



Ainsi, des conceptions opposées se font face. Mais incontestablement, le TIAN influence même les puissances nucléaires, comme l'analyse Annick Sauter-Weinert, qui estime que le Traité pourra avoir des effets bien réels : pour parvenir, « même les discours de Macron et Le Drian ont évolué : après nous avoir traités de biochimistes (Vélut) ou d'illuminés, ils commencent à dire qu'ils respectent les restrictions et les efforts de ces associations et de ces pays – qui ont signé le TIAN. Le TIAN pourra – inciter les États à commencer à planifier les étapes du désarmement, à « amener » le désarmement des langues et des grandes entreprises », et « mettre des scientifiques sur le désarmement au lieu de les mettre sur la modernisation des armes ». Edith Boulanger confirme que le TIAN pourra permettre aux opposants à l'arme nucléaire de faire pression sur les grandes entreprises et sur les grandes banques pour qu'elles cessent d'investir dans l'armement nucléaire. Ce que confirme Jean-Marie Collin, co-porte-parole de ICAN France. Peu à peu, une évolution est en cours.

Autre point positif : un autre traité de désarmement, le traité START de réduction des armes stratégiques, conclu initialement en 1991 entre les États-Unis et la Russie, a été, début février 2021, prolongé jusqu'en 2026, jusqu'en 2026, prolongation entérinée par la Russie et par l'administration Biden.

Un bémol de taille, cependant : comme l'observent Edith Boulanger et Dominique Lalanne, les enjeux d'aujourd'hui, qui sont conscients des dégâts causés par la pollution et des risques climatiques, sont peu sensibles à la question de l'arme nucléaire. Un enjeu est donc pour les associations anti-nucléaires de toucher ce public pour faire évoluer le rapport de forces au sein des puissances disposant de l'arme ultime.

• Pétition •

La France et tous les États du monde doivent signer, ratifier et appliquer le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires

conformément à ses engagements internationaux (article 6 du TNP) !

1. Arrivé le 24/9 signé par la France et 107 États - Coordonné par le Mouvement de la Paix

2. Bonne foi des négociations et des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire et sur un traité de désarmement général et complet pour un contrôle international strict et efficace.

Nom : _____ Prénom : _____

Codex postal : _____

Courriel : _____

Pétition initiée par le Collectif national « En marche pour la Paix »

À retourner à :

Le Mouvement de la Paix
1 rue Dufour
93 400 Saint-Denis
Signature électronique sur :
<https://bit.ly/206q278>

La collectif national "En Marche pour la Paix" soutient la campagne pour la ratification du TIAN

Le Collectif National "En Marche pour la Paix" soutient la campagne pour la ratification du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN). Ce traité a été adopté par l'Assemblée générale de l'ONU le 12 juillet 2017. Il est le premier traité international qui interdit complètement l'usage des armes nucléaires. La France a signé le traité le 24 septembre 2017. Elle doit maintenant le ratifier. Le Collectif National "En Marche pour la Paix" appelle à ce que la France ratifie le traité le plus rapidement possible.

Dépliants diffusés par le Mouvement de la Paix

www.mvpaix.org

Pour un monde sans armes nucléaires nous sommes l'immense majorité

- 76 % des Français sont favorables à l'engagement de la France dans un processus d'élimination des armes nucléaires. Sondage IFOP juin 2018 (La Croix / Mouvement de la Paix / Planète Paix).
- Un vaste front mondial s'est constitué pour l'élimination des armes nucléaires : 122 États dont le Vatican, l'ONU, la Croix-Rouge internationale, toutes les organisations syndicales au plan mondial, un réseau mondial des maires pour la Paix, des milliers d'associations et de réseaux à travers le monde, la campagne ICAN (Prix Nobel 2017)
- Les 9 États nucléaires dont la France font obstacle.

Votre engagement est nécessaire pour gagner la ratification !

Signez la pétition

24% 76%

La France doit RATIFIER le Traité d'interdiction des armes nucléaires

Crozon, De Longue 2018 - Ensemble pour le désarmement nucléaire et la paix

L'arme atomique, c'est la fin possible de toute vie sur Terre

Hiroshima, 6 août 1945 - 250 000 morts

Hiroshima a été détruite par une bombe atomique de 10 kt. Les bombes actuelles sont 10 fois voir 100 fois plus puissantes

Le 7 juillet 2017, un Traité sur l'interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) a été voté à l'ONU par 121 États et signé par 81 États. Il est entré en vigueur le 22 janvier 2021

La France et tous les États du monde, doivent signer et ratifier le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires

Tous les États du monde vont discuter prochainement du désarmement nucléaire à l'ONU. C'est le moment d'agir !

Pour notre sécurité globale (sanitaire, sociale, écologique) ; agissons pour la Paix, la justice sociale, le climat et le désarmement nucléaire

Les 16350 bombes atomiques ne dissuadent ni les guerres ni les attentats, mais mettent en péril l'existence de l'humanité

Hiroshima, 250 000 morts.

Pour la paix et notre sécurité sanitaire, sociale, et écologique il faut diminuer drastiquement les dépenses militaires mondiales (1850 milliards de \$ par an). L'application du TIAN dégagerait des centaines de milliards de \$ sur le moyen terme.

Merci de signer la pétition pour la ratification du TIAN

Les bombes atomiques sont illégales, dangereuses, coûteuses, militaires inutiles et moralement inadmissibles ...

9 États sur 193 en possèdent : USA (8000), Russie (7300), France (300), Grande Bretagne (200), Chine (250), Inde (100), Pakistan (110), Israël (80), Corée du Nord (5)

"L'arme nucléaire, c'est la fin acceptée de l'humanité"

René Guénon

"La possession de l'arme nucléaire est immorale et criminelle"

La Paix Française - 1940-1945

« Alors que le stock mondial d'armes atomiques reste considérable, les pays nucléaires mettent au point de nouvelles armes atomiques plus performantes et plus sophistiquées qui accroissent la menace sur l'humanité d'une destruction volontaire (guerre nucléaire) ou involontaire (par erreur humaine ou technologique).

Nos dirigeants doivent mettre fin à cette absurde et suicidaire course aux armements nucléaires en s'engageant enfin dans la voie d'un désarmement nucléaire général, progressif et contrôlé.

Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix, Association des Médecins Français pour la Prévention de la Guerre Nucléaire, GRIP, Pax Christi France, Pugwash France - Initiatives pour le Désarmement Nucléaire, Mouvement de la Paix

Rappel : « Les armes nucléaires sont les armes les plus destructrices, les plus insaisissables et les plus aveugles jamais créées. Tant par l'ampleur de la destruction qu'elles causent que par les horribles radiations étonnamment durables, persistantes et généralisées, elles ne ressemblent à aucune autre arme. Une seule bombe nucléaire ayant explosé au-dessus d'une grande ville pourrait tuer des millions de personnes. L'utilisation de dizaines ou de centaines de bombes nucléaires perturberait le climat mondial, provoquant une famine généralisée ».

Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires, Prix Nobel de la Paix en 2017

L'argent : pour les besoins humains, pas pour la bombe atomique

En France mettre les missiles nucléaires à la retraite c'est 100 milliards d'€ en plus tous les 15 ans pour les besoins humains

En 2017 nous avons gagné LE TRAITÉ D'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES

GAGNONS SA RATIFICATION PAR LA FRANCE ET TOUS LES ÉTATS

La FRANCE doit RATIFIER le traité d'INTERDICTION DES ARMES NUCLEAIRES



Rappel : « Les armes nucléaires sont les armes les plus destructrices, les plus inhumaines et les plus aveugles jamais créées. Tant par l'ampleur de la dévastation qu'elles causent que par leurs retombées radioactives génétiquement dommageables, persistantes et généralisées, elles ne ressemblent à aucune autre arme. Une seule bombe nucléaire ayant explosé au-dessus d'une grande ville pourrait tuer des millions de personnes. L'utilisation de dizaines ou de centaines de bombes nucléaires perturberait le climat mondial, provoquant une famine généralisée ». Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires. Prix Nobel de la paix 2017



PÉTITION POUR LA RATIFICATION DU TRAITÉ SUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES



**La France et tous les États du monde
doivent adhérer au Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires
voté à l'ONU le 7 juillet 2017 et entré en vigueur le 22 janvier 2021**

- **OUI** la France et tous les États du monde doivent ratifier le Traité d'interdiction des armes nucléaires entré en vigueur le 20 janvier 2021
- **OUI** à l'affectation des milliards d'Euros économisés à la satisfaction des besoins sociaux
- **OUI** à une réorientation du budget de la défense dans le cadre d'une politique favorable à la construction de la Paix en s'inspirant de la Charte des Nations Unies et des huit domaines de la culture de la paix définis par l'Unesco et les Nations Unies.

Cette pétition est portée par le Collectif national « En Marche pour la Paix »

Nom	Prénom	Code postal	Signature	Mail

Pétition initiée par le Collectif national « En marche pour la Paix »

A retourner à : Le Mouvement de la Paix, 9 rue Dulcie September - 93 400 Saint-Ouen - Tél. 01 40 12 09 12 - www.facebook.com/mouvementdelapaix - National@mvtpaix.org
Signature électronique sur : collectifpaix.org ou mvtpaix.org



Sommaire

■ SUISSE / ICAN International, Nobel Peace Prize, Lucero	P.47
■ JAPON	P.47
- The Japan Peace Committee (JPC), Jun Chisaka, General Secretary of the Japan Peace Committee	
- "Nihon Hidankyo (Japan Confederation of A- and H-Bomb Sufferers Organizations)", Hibakusha (survivant) d'Hiroshima	
- "Nihon Hidankyo, Terumi Tanaka, Nagasaki Hibakusha/Co-Chairperson of Hidankyo. Hibakusha (survivant) de Nagasaki	
■ ALLEMAGNE	P.48 / 49
- IPB Office Berlin, Philip, Lisa, Reiner, Arielle, Amela, Sean, Esil and Julia	
- Erlangen, / « Peace Alliance of Erlangen », Manfred Diebold	
■ ALGÉRIE	P.49
- Association « Tharwa N'fadhman'Soumer », Cheballah Amina	
■ BRÉSIL	P.49
- « Conseil Mondial pour la Paix », Socorro Gomes, président du Conseil Mondial pour la Paix	
■ PORTUGAL	P.49
- CPPC « Conselho Português para a Paz e Cooperação », Ilda Figueiredo, WPC Secretariat Member and WPC European Regional Coordinator. Recognized as Peace Messenger by the United Nations Organization	
■ GRANDE-BRETAGNE	
- CND "UK Campaign for Nuclear Disarmament", David Webb Chair, UK Campaign for Nuclear Disarmament	
■ ÉTATS-UNIS	P.51 / 52
- « Campaign for Peace, Disarmament and Common Security », Joseph Gerson, President, Campaign for Peace, Disarmament and Common Security	
- "US Peace Council", Alfred L. Marder, President, US Peace Council	
- "Campaign for Peace, Disarmament and Common Security", Joseph Gerson, President, Campaign for Peace, Disarmament and Common Security	
- "Peace Action and Peace Action Education Fund", Kevin Martin, President, Peace Action and Peace Action Education Fund	
■ BELGIQUE	P.53
- VREDE, Ludo De Brabander	
■ ITALIE	P.54
- La Tavola della Pace, Lisa Clark	
- Utopia, Roberto Savio	
■ CROATIE	P.54
- Les pacifistes de l'ex-Yougoslavie, Shura Dumanic	
■ INDE	P.54
- "Global Network", J. Narayana Rao, Director Global Network	
- "National Council Member AIPSO", Adv R G Mhetras, National Council Member AIPSO India	

SUISSE / ICAN INTERNATIONAL, Nobel Peace Prize

De : Lucero Oyarzun

Hi Friend,

In two days, the treaty will enter into force. And we're already buzzing with excitement about it.

On Friday 21 January, 9pm Central European Time, we'll broadcast a live show called "Studio 22.21 – Entry into force day" from Geneva. Click here to join it.

We'll have participants from all over the world joining us, from the Foreign Minister of Austria, the Chair of the Norwegian Nobel Committee, the ICRC, elected officials like US house representative Jim McGovern and UK Green Party leader Caroline Lucas, to the Mayor of Geneva and many more.

In addition to that, we will enjoy a beautiful performance by Norwegian soul artist Nosizwe, check in with campaigners from around the world, and hear from events and actions that has taken place around the world on that day.

The show will be streamed live on ICAN's website, as well as on our Facebook and Twitter pages. If you RSVP here, we'll send you the link directly in your inbox.

I hope you will join us, and please invite your friends, family and colleagues to join and watch the day we make history together. Warm regards,

Lucero

It's time to end nuclear weapons.

JAPON – the Japan Peace Committee (JPC)

De : Tadaaki Kawata

Dear friends,

Please find below the message of the General Secretary of the Japan Peace Committee. Sorry for the delayed response.

Yours sincerely,

Tadaaki Kawata

—
On the day of the entry into force of the Treat Prohibiting Nuclear Weapons, I would like to share with you a gig joy of this historical event.

This great achievement is made possible by the tireless efforts of Hibakushas – survivors of atomic bombing of Hiroshima and Nagasaki – who have for many years been telling about inhuman consequence of the use of nuclear weapons.

TPNW shows a new world where civil society, together with many governments sharing a common goal could make progress towards a world without nuclear weapons.

We have to make a lot to make press nuclear powers and their allies clinging to nuclear deterrence to respond to world wide opinions for the elimination of nuclear weapons.

As a peace movement in a sole atomic bombed country, we have a great responsibility to change Japanese politics into what would take a lead in a world movements for a world without nuclear weapons. We are doing our utmost to establish a new government that will take part in the TPNW.

On this occasion, I would like to reiterate our strong solidarity to French Peace Movement for our common noble goal.

Yours in Peace,

Jun Chisaka - General Secretary of - the Japan Peace Committee

JAPON "NIHON HIDANKYO (Japan Confederation of A- and H-Bomb Sufferers Organizations)"

Hibakusha (survivant) d'Hiroshima

DeMessage to the Friends of Peace in France: On the Occasion of the Entry into Force of the Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons January 22, 2021 Japan Confederation of A-and H-Bomb Sufferers Organizations (Nihon Hidankyo)

We are sending our heartfelt greetings of solidarity to you all, our friends in France working to achieve the elimination of nuclear weapons and peace. In April 2016, we launched the International Signature Campaign in Support of the Appeal of the Hibakusha for the Elimination of Nuclear Weapons (known as the Hibakusha Appeal). Five years on, at the end of 2020 the final count brought the total number of signatures to 13,702,345. We have submitted the list of signatures on multiple occasions, including to the annual United Nations General Assemblies, the TPNW negotiations, and the Preparatory Committees for the 2020 NPT Review Conference. The appeal has each time been welcomed at the UN, and has served as an encouragement to government representatives who are promoting the TPNW. Our joint work culminated in the conclusion of the Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons in 2017. And on January 22 this year, the Treaty will finally enter into force. With great joy, we cordially join with you in celebrating this historic achievement. We are now half way along the path to the elimination of nuclear weapons. The remaining half will be as challenging as before, but working hand in hand with all the peace-loving people around the world, let us continue to march together to achieve a nuclear weapon-free and peaceful planet.

MESSAGES DE SOLIDARITÉ D'ORGANISATIONS DU MONDE ENTIER POUR LE TIAN

JAPON “NIHON HIDANKYO / Hibakusha (survivant) de Nagasaki
From: Hidankyo
Sujet : Message from Hibakusha
Dear Friends of Peace in France, We appreciate your tireless efforts for peace. We are very pleased to send a message to you on the occasion of the entry into force of the Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons. Let's keep on working together to realize a world without nuclear weapons. We are looking forward to seeing you when the COVID-19 pandemic is over. Kind regards, Terumi Tanaka Nagasaki Hibakusha/Co-Chairperson of Hidankyo
Nihon Hidankyo (Japan Confederation of A- and H-Bomb Sufferers Organizations) Gable Bldg. #902, 1-3-5 Shiba-Daimon, Minato-ku, Tokyo 105-0012 JAPA
Hidankyo Nous vous adressons à tous nos sincères salutations de solidarité, nos amis en France travaillant pour parvenir à l'élimination des armes nucléaires et à la paix. En avril 2016, nous avons lancé la Campagne internationale de signatures à l'appui de l'appel des Hibakusha pour l'élimination des armes nucléaires (connu sous le nom d'appel Hibakusha). Cinq ans plus tard, à la fin de 2020, le décompte final portait le nombre total de signatures à 13.702.345. Nous avons soumis la liste des signatures à plusieurs reprises, y compris à l'Assemblée générale des Nations Unies, négociations TPNW et préparatoire. Comités pour la Conférence d'examen du TNP de 2020. L'appel a été à chaque fois bien accueilli à l'ONU, et a servi d'encouragement aux représentants du gouvernement promouvoir le TPNW. Nos travaux communs ont abouti à la conclusion du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Des armes en 2017. Et le 22 janvier de cette année, le Traité entrera enfin en vigueur. Avec grande joie, nous nous joignons cordialement à vous pour célébrer cette réalisation historique. Nous sommes maintenant à mi-chemin sur la voie de l'élimination des armes nucléaires. Le reste la moitié sera aussi difficile qu'avant, mais travailler main dans la main avec tous les pacifiques peuples du monde entier, continuons à marcher ensemble pour parvenir à une et planète paisible.

ALLEMAGNE / IPB Office Berlin
IPB's TPNW Party
Dear IPB Family and Friends, In only two days, on January 22nd, the world will celebrate the entry into force of the Treaty on the Prohibition of Nuclear weapons, supported by over 120 states at the UN in July 2017. This Friday at 1 pm CET/9 pm JST/7 am EST, the IPB Family will celebrate the activists who have fought for the last 75 years to bring us here and celebrate together. We already have 128 registrations from peace activists from around the globe and hope you, your colleges, family and friends will join us as well. If we have caught your interest, you can learn more about the event here and most importantly sign up to the event here. Attached you can additionally find our yummy TPNW cocktail recipe as well as IPB's TPNW Party Songbook! We are looking forward to seeing you there! Greetings from Philip, Lisa, Reiner, Arielle, Amela, Sean, Eskil and Julia.

ALLEMAGNE, ERLANGEN / « Peace Alliance of Erlangen »

De : Manfred Diebold

Dear Roland and dear friends of the Mouvement de la Paix de Rennes!

In the name of the "Peace Alliance of Erlangen" and all other peace-friends I say hello to you all!

I wish you a very successful, content and satisfying meeting at the "place des invalides" jeudi 21 janvier 2021.

We support all your goals in your declaration to celebrate this historical day 22 janvier 2021, when the "Nuclear weapons ban treaty" changes into international law.

It is a special day, an historical milestone, we should celebrate it and I think, we can be a little proud.

The germanwide peace-mouvement called for action on this day too through all the country. Right now there are actions in about 90 cities, details see*)

In Erlangen I could win the First Mayor Dr. Florian Janik as a member of the campaign "Mayor for Peace" since 1985 to flag the ICAN-flag "Nuclear weapons are BANNED" together with the Hiroshima-flag of the "mayors for peace" at the 22 janvier together with me and Manfred Kirscher as delegates from the "Peace Alliance of Erlangen" and the German Peace Society – United War Resisters (DFG-VK). The daily newspaper "Erlanger Nachrichten" reacted and will report about the action with pictures on the base of our press declaration.

In the city Herzogenaurach near Erlangen another member of our group in Erlangen got in contact with the Mayor, a new member of the "Mayors for Peace" since 2019, and there are shown the two flags too in connection with a press conference. The two press declarations, one for the newspaper in Erlangen by me and one for the press conference in Herzogenaurach with 5 requests to the german government relating to atomic weapons by Werner Mesnaric, see appendix (Sorry, its only in german!).

Me and some others from Erlangen were several times in Buechel for several days, where the US-atomic weapons for the use of Bundeswehr pilots are stored, to protest. Susanne Grossmann from Erlangen went with a mainly churchial group of 5 persons into the military area for about one hour in the middle of the landing field and was sentenced about 2 years later and had to pay a fine of about 3000? Euros. The solidarity of about 80 People was great to refinance this penalty!

Anyway, there is left much to do to eliminate all atomic weapons. And this is only one point in the big field of the so called "Culture for peace" to come to a common understanding.

Lets be hopeful and work together in the sense of our partnership Rennes – Erlangen!

best regards to you all

Manfred Diebold

www.frieden-erlangen.de

www.erlangen.dfg-vk.de

*) Am 22. Januar tritt das Atomwaffenverbot in Kraft: Alle Termine im Überblick | Netzwerk Friedenskooperative

P.S.: some information about our last activities in Erlangen, both with greeting word from our Mayor:

-one picture and flyer from the "Anti War Day" in Erlangen at the 1st of September, more than 100 people, "Save the climate instead of Rearmement"

-one picture from the demonstration in Erlangen "Disarmement instead of rearmement!", about 60-70 people, documentation, pictures and videos see

ALGÉRIE / Association « THARWA N'FADHMA N'SOUMER »

De : CHEBALLAH AMINA

Nous, membres de l'association THARWA N'FADHMA N'SOUMER, sommes plus que convaincus que les humains et la planète terre, ont le droit de vivre dans un monde de paix, loin des menaces des armes nucléaires. Nous avons déjà subi en «Algérie» les conséquences catastrophiques et durables, qu'elle soit sur la population ou l'environnement dont l'une des plus grande perte est peut-être la contamination de l'une des plus belle Nappe Albienne et «réserve d'eau» dans le monde. Nous soutenons le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et appelons tous les gouvernements à y adhérer. Nous soutenons également l'action du Mouvement de la Paix. Et même si nous ne pouvons pas être des vôtres le 21 janvier, nous sommes avec vous de tout cœur et de tout combat !

Cheballah Amina

MESSAGES DE SOLIDARITÉ D'ORGANISATIONS DU MONDE ENTIER POUR LE TIAN

BRÉSIL / « Conseil Mondial pour la Paix »

De Presidência Conselho Mundial da Paz

Chers camarades Roland Nivet et Michel Thouzeau

Collectif national "En marche pour la paix" et Mouvement de la Paix

Chers et Chères manifestants

À l'occasion de l'entrée en vigueur du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN), adopté à l'ONU le 7 juillet 2017, nous exprimons notre joie pour cette étape importante dans la lutte pour l'abolition des armes nucléaires, la sécurité internationale et la paix mondiale.

Nous saluons le Collectif National "En marche pour la Paix" et le Mouvement de la Paix pour les efforts dans la lutte pour ces causes et pour la mobilisation en France en vue de l'approbation du Traité.

Nous sommes unis à vous dans la lutte pour ces causes et engagés dans leur promotion au Brésil et à niveau international.

Fraternellement,

PORTUGAL / CPPC « Conselho Português para a Paz e Cooperação »

De Conselho Português para a Paz e Cooperação / Ilda Figueiredo

Bonjour Roland

En nom du CPPC notre salut pour votre initiative. Nous sommes d'accord, mais malheureusement nous ne pouvons pas organiser ici au Portugal, pour le moment, une initiative similaire. Nous irons publier un document sur ce sujet. Nous invitons aussi les personnes à signer notre pétition pour signer et ratifier le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires. Pour le CPPC, c'est très important que le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires voté le 7 juillet 2017 par 122 États lors de l'Assemblée Générale de l'ONU entre en vigueur le 22 janvier 2021. 75 ans après leur première utilisation contre les populations civiles à Nagasaki et Hiroshima, après l'interdiction des armes biologiques en 1975, l'interdiction des armes chimiques en 1993, toutes les armes de destruction massive sont désormais interdites.

CPPC considère que tous les États du Monde doivent signer et ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. La France et aussi le Portugal. Les 9 États possédant l'arme nucléaire doivent cesser leurs obstructions et s'inscrire dans le sens de l'histoire en respectant le droit international, le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires et en le ratifiant. Les peuples veulent la paix.

Le Portugal (comme la France) doivent signer et ratifier le traité, prendre des initiatives politiques au plan international avec une politique diplomatique novatrice, d'accord avec notre Constitution de la République Portugaise pour construire un monde de paix sans armes nucléaires dans le respect de la Charte des Nations Unies.

Ilda Figueiredo

**WPC Secretariat Member an WPC European Regional Coordinator
Recognized as Peace Messenger by the United Nations Organization**

Rua Rodrigo da Fonseca, 56, 2.º, 1250-193 Lisboa

Tel. +351 213 863 575 | Fax. +351 213 863 221

conselhopez@cpc.pt |

www.cpc.pt

www.facebook.com/conselhopez

GRANDE-BRETAGNE / CND “UK Campaign for Nuclear Disarmament”

De : Dave Webb

To our Colleagues and Friends in Mouvement de la Paix

On behalf of the Campaign for Nuclear Disarmament in the U.K, I send greetings and solidarity to the French peace movement for the celebration of the Nuclear Weapons Ban Treaty coming into force on the 21st January. Like you, we will be celebrating and remembering that the Treaty has come about through the global actions of passionate and persistent people working together as part of the International Campaign to Abolish Nuclear Weapons. Like you, we celebrated when the terms of the Treaty were agreed in the United Nations and when ICAN was awarded the Nobel Peace Prize. Like you, we also realised that there was much to do to overcome the fierce opposition of France and the U.K. and other nuclear weapon states and get 50 states to ratify the Treaty. However, the international campaigning was determined, carried on and we got those 50 ratifications – and more!

Now, the governments of France and the U.K. must recognise that the majority of the world sees the possession and threat of use of nuclear weapons as being illegal under international law and we will continue to work with you, and other peace movements, to remove the threat to our existence that these weapons of mass destruction represent. But for the next few days we will enjoy the company and fellowship of others around the world through the international networks that were so important in establishing the Treaty.

Our moral and humanitarian arguments are powerful. Let us continue to work closely together to show that another world is possible and together achieve it.

Very best wishes

David Webb

Chair, UK Campaign for Nuclear Disarmament.

ÉTATS-UNIS / « Campaign for Peace, Disarmament and Common Security”

De : Joseph Gerson

Dear Roland,

I'm encouraged to read about your planned action in support of the TPNW.

With far too much on my plate this week, including finishing a TPNW article and a couple of TPNW zoom events, my greeting is necessarily brief. Please accept my apologies:

I am encouraged to learn about Mouvement de La Paix's January 21 action in support of the Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons. My greatest hope is that our collective actions will encourage governments of “umbrella” states to break ramls with their nuclear masters, and sign and ratify the Treaty. Such actions can rend the fabric of the world's nuclear disorder. For those of us in countries whose governments prepare to launch nuclear omnicide, the Treaty provides us a means to teach our fellow/sister citizens about the world's urgent demands to disarm. It should also reinvigorate our campaigning to achieve the nuclear weapons-free world which is the only way to ensure human survival.

With friendship and solidarity,

Joseph Gerson

President, Campaign for Peace, Disarmament and Common Security

ÉTATS-UNIS / “US Peace Council”

De Alfred Marder

Dear Friends for Peace:

The US Peace Council greets you for your initiative to mobilize

the people of France to support the Treaty to Abolish Nuclear Weapons that goes into affect January 22, 2021.

Your initiative should inspire the global peace movement to accelerate its efforts to broaden the support for the Treaty. Please accept our comradely thanks.

Yours in Peace

Alfred L. Marder

President, US Peace Council

MESSAGES DE SOLIDARITÉ D'ORGANISATIONS DU MONDE ENTIER POUR LE TIAN

ÉTATS-UNIS/ "Campaign for Peace, Disarmament and Common Security"

De : Joseph Gerson

Dear Roland,

I'm encouraged to read about your planned action in support of the TPNW.

With far too much on my plate this week, including finishing a TPNW article and a couple of TPNW zoom events, my greeting is necessarily brief. Please accept my apologies:

I am encouraged to learn about Mouvement de La Paix's January 21 action in support of the Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons. My greatest hope is that our collective actions will encourage governments of "umbrella" states to break ramls with their nuclear masters, and sign and ratify the Treaty. Such actions can rend the fabric of the world's nuclear disorder. For those of us in countries whose governments prepare to launch nuclear omnicide, the Treaty provides us a means to teach our fellow/sister citizens about the world's urgent demands to disarm. It should also reinvigorate our campaigning to achieve the nuclear weapons-free world which is the only way to ensure human survival.

With friendship and solidarity,

Joseph Gerson

President, Campaign for Peace, Disarmament and Common Security

De : Joseph Gerson <cpdcs@mg2.lglcrm.net>

Friends,

A busy time. The end Trump's disastrous and deadly misrule and the beginning of the Biden era provides us a host of new opportunities. This is not a time to rest, but to double down on our efforts to preserve constitutional democracy, stanch the pandemic, revitalize the economy, reverse climate change, and do all that we can to build peace and justice. n Friday, we'll be sending out a separate posting about our launching the Committee for a SANE U.S.-China Policy, and its webinar next Wednesday, Jan 17 (A brief announcement follows below.)

In the coming days, CPDCS will be co-sponsoring the "Reducing the Threat of Nuclear Weapons" conference, with a remarkable number of plenary speakers, and we'll be hosting a breakout session on Asia-Pacific issues. Information follows below On Sunday, in association with the International Peace Bureau, we have organized a webinar for the World Social Forum about priorities for the U.S. peace and justice movements as we enter the Biden era.

Friday marks the entry into force of the Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons. You'll find links to activities to mark and build on the openings presented by the Treaty. I also have an article about the Treaty pending for possible publication. I'll send a link to it before long.

Let's all rise to the occasion!

Joseph

Links to events:

Saturday, January 23 all day & Asia-Pacific workshop at 12:30) National Conference, "Reducing the Threat of Nuclear War: Invest in Minds Not in Missiles". Free of charge. Speakers include Joseph Gerson, Lindsay Koshgarian and Rev. Karlene Griffiths Sekou.

Register at <https://zoom.us/meeting/register/tJ0oc-ygqzovEtEmNSKwTyKvyqUITqfHWLjD>

Sunday, January 24, World Social Forum Peace Day.

CPDCS/IPB workshop "For Peace, Justice & Democracy: U.S. Movement Perspectives".

1-3 p.m. EST – Zoom link: <http://bit.ly/PeaceJan24>

The complete listing of WSF Peace Day webinars can be found at:

www.ipb.org/yesterdays-news/world-social-forum-2021-peace-day/

Wednesday, January 27, 4 p.m. EST, Launching of Committee for a SANE U.S.-China Policy, with its webinar "Biden and China: Challenges & Opportunities?" Speakers Michael Klare, Rachel Odell and Zhiquin Zhu. Register at:

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_1Fyq2BB6Tg2QvqMHklmINg

The Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons goes into effect this Friday, the 22nd. Celebrations designed to promote the Treaty will be held in the Boston area and around the world. You can find the list of events at:

www.icanw.org/events?emci=c0932101-d059-eb11-a607-00155d43c992&emdi=9290f9cc-965a-eb11-a607-00155d43c992&ceid=252225

The International Peace Bureau, of which I am Vice-President, will be holding its celebration at 1 p.m. Central European Time, 7 a.m. EST here in Boston. You can learn more about it and join at:

www.ipb.org/events/lets-celebrate-the-treaty-on-the-prohibition-of-nuclear-weapons-entry-into-force-together

My article on the whys and implementation of Friday's entry into force of the Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons will be published today. You can find it at www.commondreams.org/

And, you can find my article "Was Trump Hoping for a Coup?" at :

www.commondreams.org/views/2021/01/07/was-trump-hoping-coup

ÉTATS-UNIS / "Peace Action and Peace Action Education Fund"

De : Kevin Martin

Bonjour Roland!

Happy day before Trump is gone! Here is a message of solidarity for our dear friends in Le Mouvement de la Paix:

What a time we are living through! With all the challenges we face as a human family, it is a joy to celebrate the Entry Into Force of the Treaty on the Prohibition on Nuclear Weapons, a historic achievement by governments pushed along by peace movements and civil society.

Unfortunately, it should be no surprise that we do not expect the TPNW to have an immediate effect on US government policy, but it is an historic achievement providing a boost for peace advocates, and as such is being celebrated with events here in the US organized by local Peace Action affiliates and other groups. In terms of advocating progress on US policy with the new presidential administration, the priorities will likely be familiar to you:

- Extending New START with Russia, and hopefully going beyond that to further nuclear weapons reductions. It's too dangerous, unsustainable and costly to continue along the path of a new arms race;
- Promoting a No First Use policy;
- Ending the "sole authority" for a president, any president, to be able to initiate nuclear war on their own;
- Slashing the nuclear weapons budget, the so-called "modernization" program begun under President Obama but ratcheted up under Trump. The projected price tag over 30 years, up to \$2 trillion, is exorbitant, but the danger is not just to domestic priorities, but to global peace and security, as all the nuclear states are engaged in upgrading their nuclear arsenals.

Other issues regarding nuclear weapons policy may well come to the forefront, and it will be interesting to see how the new Administration participates in the NPT Review Conference if it is indeed held at the UN this August. Many issues can be raised there but the intransigence of the US and other nuclear states to live up to their Article VI commitment to pursue nuclear disarmament, their investment in upgrading their nuclear arsenals, as well as failure to create NWFZ's in the Middle East and Northeast Asia, might stoke exasperation and undercut the RevCon in terms of its utility as an international forum, though of course the treaty won't be discarded.

On all of these issues, US peace advocates will work directly with the new Administration, but also with Members of Congress who have led on these matters, including the possibility of a few Republicans. Public pressure will of course be needed, as always, but this should just be a matter of activation, not persuasion, as in general the US public supports these issues, or would if there were more leadership and spotlight given to them. We treasure our international partners, and are so proud to be on the side of peace, justice, disarmament and humanity with you! Vive Le Mouvement de la Paix!

-Kevin Martin
President, Peace Action and Peace Action Education Fund

BELGIQUE / VREDE

De Ludo De Brabander

Les armes nucléaires sont des armes de destruction massive qui menacent la vie sur notre planète. Je suis profondément préoccupé par le fait que plus d'un demi-siècle après le Traité de non-prolifération, les États dotés d'armes nucléaires continuent d'investir dans leurs arsenaux nucléaires. C'est pourquoi je soutiens le Traité d'interdiction des armes nucléaires et j'espère qu'un gouvernement qui agit de manière responsable pour la vie sur cette planète adhèrera bientôt à cet important traité.

Ludo De Brabander, Vrede vzw Belgique

MESSAGES DE SOLIDARITÉ D'ORGANISATIONS DU MONDE ENTIER POUR LE TIAN

ITALIE / La Tavoladella Pace

De : Lisa Clark

Dear Friends from Mouvement de la Paix,

from Italy we send you a message of solidarity for your events on the occasion of the entry into Force of the Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons.

This Treaty, born thanks to the efforts and political action of civil society, including associations, trade unions, churches, local governments, represents the democratization of international policies, with decisions being taken despite the will of the nuclear weapon powers.

Our joint efforts, in Italy, France and throughout Europe, must still continue, until we succeed in achieving ratification of the Treaty by our countries. That is the message that our Italian coalition is sending today, in many cities. To you, too, our solidarity and encouragement to continue your actions to ensure that the French government shall also join the process leading to nuclear disarmament.

Italian Campaign «Italia, Ripensaci», including dozens of associations, trade unions, churches and local governments.

Lisa Clark

ITALIE / Utopia

De Roberto Savio

At least, the treaty enters into function. It is terrible that the planet faces two existential threats. One, the climate change, is man made. The other, the nuclear armament, equally. Can we conclude that man is the worst enemy of the planet? I strongly support your work for awareness and please, keep fighting for peace and knowledge!

Roberto Savio

CROATIE

De : Shura Dumanic

Chers-es amis-es du Mouvement de la Paix,

Au nom de mes amis-es pacifistes de l'ex-Yougoslavie, je vous envoie des expressions de soutien et de solidarité. Nous soutenons absolument vos actions pour interdire les armes nucléaires et en particulier votre demande au Président de la République française de prendre les décisions nécessaires à cet égard.

En tant que pays d'origine des idées progressistes tout au long de l'histoire moderne, nous attendons de la France qu'elle soit à l'avant-garde de ce processus de désarmement. C'est – à- dire: le processus de l'espoir.

En solidarité

Shura Dumanic

INDE / "National Council Member AIPSO"

De : Jammu Narayana Rao

Dear Mr. Roland Nivet,
Thank you very much for your good initiative. I hereby join your appeal and add my signature.

With best wishes,

J. Narayana Rao

Director Global Network

<http://www.space4peace.org> - <https://jnarayanarao.wordpress.com/>

INDE

From: Ramchandra Mhetras

Dear Mr. Roland Nicer,
I fully support peace movement in France, the Nuclear Weapons Ban Treaty on 21, 22, 23 Jan 2021

Adv R G Mhetras, National Council Member AIPSO India

DOSSIER



- **ÉCHOS DU JAPON**
La majorité des Japonais saluent le TIAN
- **DISSUASION NUCLÉAIRE**
Vers la catastrophe
- **LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE**
Le TIAN et la Paix
- **MÉDECINS DE PRÉVENTION**
Le TIAN et ses répercussions
- **ONU**
L'élimination des armes nucléaires, une priorité
- **RÔLE DES BANQUES**
Et maintenant, que fait-on ?
- **MOMENT HISTORIQUE**
« Un ordre doit monter des peuples »
- **ENCYCLIQUE « FRATELLI TUTTI »**
Les catholiques engagés contre l'arme nucléaire
- **LE HAVRE**
Le mouvement pacifiste grandit à travers le monde
- **LA SAGA AVEN/CIVEN**
Luttes des vétérans des essais nucléaires
- **FRANCE, ALLEMAGNE, ITALIE**
Cinq ans de lutte pour le TIAN
- **THÉÂTRE**
Les Champignons de Paris
- **RÉFLEXION SUR LES COÛTS**
Réorienter les ressources en faveur de la paix



TIAN UNE VICTOIRE POUR L'HUMANITÉ

Victoire pour l'humanité !

Avec les Hibakusha et malgré la désinformation massive sur ce sujet dans la plupart des pays, dont la France, en apprenant cette nouvelle historique de l'entrée en vigueur du TIAN, ce 22 janvier 2021, nous nous sentons plus heureux. Car ce Traité international interdit l'emploi, la menace d'emploi, la mise au point et les essais, la production et le stockage des armes nucléaires. S'il ne s'applique qu'aux États l'ayant ratifié, il va cependant mettre un frein de plus, après le TNP, à la prolifération de ces armes - comme pour les armes biologiques et chimiques, autres armes de Destruction Massive.

Ce dossier aborde certains aspects historique, médical, scientifique, humanitaire, idéologique, religieux, financier et politique de ce Traité.

Avec le Comité International de la Croix Rouge à propos des armes nucléaires : « nous ne croyons pas qu'elles puissent être utilisées sans causer des souffrances massives et semer la mort parmi les civils. » Elles créent notre insécurité, la menace est réelle avec de nouveaux types d'armes nucléaires dans le monde.

Ce nouveau Traité, dû à la ténacité de nombreux acteurs représentant la société civile, en lien avec des États non nucléaires, n'est qu'une étape. Mais elle est déterminante pour diminuer la menace nucléaire pour tous et pour aller vers un monde débarrassé de ces Armes de Destruction Massive.

ÉCHOS DU JAPON

La majorité des Japonais saluent le TIAN

**Pour Yayoi Tsuchida
Secrétaire Générale
adjointe du Conseil
japonais contre
les bombes A et H
(Gensuikyo) , la joie
des hibakusha¹ et
de la population
coexiste avec le
regret et la colère
face au refus du
japon d'adhérer au
Tian. Gagner cette
adhésion aura un
impact pour la paix
en Asie, une région
qui vit d'énormes
tensions, et au-delà
sur la politique
internationale.**

Planète Paix : Comment les Hibakusha¹ réagissent-ils à l'entrée en vigueur du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires ?

Y.T. : Les Hibakusha, les survivants d'Hiroshima et de Nagasaki, sont très heureux de l'entrée en vigueur du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TPNW). Ils ont célébré cette étape en organisant diverses cérémonies et actions. À Hiroshima et Nagasaki, les maires et les citoyens se sont joints à eux pour organiser un large éventail d'activités telles qu'un concert avec un piano récupéré dans l'espace ayant subi le bombardement atomique, des conférences de presse et des interviews.



Un cénotaphe dans le parc de la paix d'Hiroshima. Une inscription sans sujet dit : « Reste en paix, pour... ne répète pas à nouveau l'erreur ».

Michiko Kodama, survivant d'Hiroshima et secrétaire général adjoint de la Confédération japonaise des organisations de victimes des bombe A et H (Nihon Hidankyo) déclare : « Lorsque j'ai appris que le traité allait entrer en vigueur, les images de mes familles et de mes proches morts des suites de la bombe A m'ont traversé l'esprit. Je veux leur faire part de cette étape importante et partager notre joie avec eux ».

Les Hibakusha ont exprimé leur regret et leur colère face à l'attitude du gouvernement du Japon, pays bombardé, qui a refusé de soutenir, de signer ou de ratifier le traité. Nihon Hidankyo va lancer sa campagne de signatures pour inciter le gouvernement japonais à signer et à ratifier le traité. Ils ont

également exprimé le souhait que les États possédant des armes nucléaires écoutent leurs témoignages sur les expériences de la bombe A et leur désir de parvenir à un monde sans armes nucléaires.

PP : Comment votre organisation Gensuikyo évalue-t-elle cet événement important dans notre lutte pour éliminer les armes nucléaires ?

Y.T. : Bien sûr, notre organisation, le Conseil japonais contre les bombes A et H (Gensuikyo) accueille et célèbre cet événement qui rend les armes nucléaires illégales pour la première fois dans l'histoire de l'humanité. Il s'agit d'une réalisation historique, fruit d'un effort de longue haleine de personnes du monde entier, notamment des Hibakusha et du mouvement japonais contre les bombes A et H. Le 22 janvier, nous sommes descendus dans la rue et avons organisé des manifestations et des collectes de signatures dans 150 endroits du pays pour informer les gens que les armes nucléaires étaient illégales.

Après les dommages causés par les bombes A et H sur Hiroshima et Nagasaki, les Japonais ont souffert de l'essai de la bombe à hydrogène Castle Bravo effectué dans l'atoll de Bikini, aux îles Marshall, en 1954, comme le montrent les dommages et les souffrances des membres de l'équipage du 5^{ème} Lucky Dragon, le thonier japonais. À la suite de cet incident, les Japonais se sont spontanément opposés aux bombes A et H et ont recueilli plus de 30 millions de signatures en peu de temps, ce qui a conduit à la tenue de la première conférence mondiale sur ces bombes et à la création du Gensuikyo en 1955. Depuis lors, l'objectif du mouvement japonais contre ces bombes est une interdiction totale et l'élimination des armes nucléaires. Nous sommes plus qu'heureux de voir nos efforts à long terme porter leurs fruits.

Avec l'entrée en vigueur du traité, notre lutte est entrée dans une nouvelle phase. À ce stade, nous devons nous concentrer sur la lutte dans les États dotés d'armes nucléaires et les États nucléaires parapluie. Il s'agit de faire en sorte que les gouvernements de ces pays signent et ratifient le TPNW, en creusant la tombe de la théorie de la dissuasion nucléaire. Ils soutiennent que les armes nucléaires ont un effet dissuasif et renforcent la paix et la sécurité dans le monde. Mais c'est une folie. Au contraire, tant



Délégation de pacifistes et d'Hibakusha devant la base de sous-marins nucléaires de l'Île Longue.

qu'elles existeront, ces armes resteront une menace constante pour la paix et la sécurité de tous les peuples et de toutes les nations.

Nous voulons également souligner que le traité offre une alternative commune au monde pour passer de « la paix et la sécurité dépendant des armes nucléaires » à « la paix et la sécurité dans un monde sans armes nucléaires ».

PP : Quelles sont vos principales actions au niveau national et international ?

Y.T. : Avec le soutien d'un large éventail de 137 personnalités éminentes comme co-proposantes, nous avons lancé une campagne de signatures le 29 octobre 2020 pendant la semaine du désarmement des Nations unies pour inciter le gouvernement japonais à signer et à ratifier le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaire (TIAN). Cette campagne franchit une nouvelle étape après l'entrée en vigueur du traité.

Parmi ceux qui ont accepté d'être co-proposants figurent Ryuichi Sakamoto (musicien de renommée mondiale), Makiko Tanaka (ancien ministre des affaires étrangères), Naoki Tanaka (ancien ministre de la défense), Jyakucho Setouchi (écrivain) et Setsuko Thurlow (survivante d'Hiroshima).

Leur réaction rapide nous a convaincus que notre appel au gouvernement japonais à signer et à ratifier le Traité bénéficiait d'un large soutien de l'opinion publique. Selon un récent sondage d'opinion, 72 % des personnes interrogées ont répondu que le gouvernement devrait signer et ratifier le traité, en tant que gouvernement d'un pays bombardé. En janvier 2021, 520 collectivités locales de tout le Japon ont adopté des résolutions appelant le gouvernement japonais à signer et à ratifier le traité. Le 22 janvier, des activités très diverses ont été menées et ont fait l'objet de reportages à la télévision, dans les journaux et sur Internet. L'intérêt de la po-

pulation est grand. Nous pensons qu'il existe des conditions et des possibilités pour nous de mettre le gouvernement au pied du mur.

C'est ce qui nous a déterminé à déclencher cette campagne de signatures. Bien que le Japon soit un pays bombardé, le Premier ministre Suga a déclaré qu'il ne soutiendrait pas le Traité, ni ne le signerait ou le ratifierait. Derrière cette attitude, il y a la profonde dépendance du Japon à l'égard du « parapluie nucléaire » américain. Lors du dialogue de dissuasion élargi entre le Japon et les États-Unis, le Japon a même demandé une garantie que les États-Unis pourraient utiliser des armes nucléaires.

Le Japon accorde une importance primordiale à son alliance militaire avec les États-Unis. Il joue un rôle agressif, en tant qu'avant-poste américain, contre la Chine dans la région. Après l'entrée en fonction de M. Biden, il a été confirmé que l'article 5 du traité de sécurité entre le Japon et les États-Unis serait appliqué aux îles Senkaku, où se trouve un point de litige territorial entre la Chine et le Japon.

Le Japon avance sur son propre chemin vers un pays guerrier à travers la construction de la base d'Okinawa Henoko, la révision de la Constitution, la théorie de l'attaque des bases ennemies, l'achat et le déploiement en masse d'armes américaines et les dépenses militaires les plus élevées de son histoire.

Dans ce contexte, si le gouvernement japonais adhère au traité, la politique de sécurité du Japon changera considérablement. Et ce changement aura un impact majeur sur la politique internationale visant l'abolition des armes nucléaires, la paix et la sécurité au Japon et en Asie.

Sur le plan international, nous appelons les mouvements pacifistes du monde entier, en particulier ceux des États détenteurs d'armes nucléaires et des « États nucléaires parapluie », à lancer des campagnes pour inci-

ter leur gouvernement à signer et à ratifier le traité en solidarité avec la campagne japonaise. Nous sommes heureux et encouragés de savoir que le Mouvement de la Paix français et diverses organisations en France sont très actifs pour que ce traité soit signé et ratifié par le gouvernement français.

En Asie, les tensions impliquant des États possédant des armes nucléaires sont toujours élevées. Sur la question nucléaire de la Corée du Nord, l'affrontement entre les USA et la Corée du Nord s'est intensifié et a frôlé la guerre nucléaire en 2017. Des sommets historiques entre les Corées du Nord et du Sud et entre les USA et la Corée du Nord ont cherché à faire de grands progrès vers la dénucléarisation et la paix dans la péninsule coréenne, mais ce problème est au point mort et reste un foyer de tensions en Asie du Nord-Est.

Récemment, notre principale préoccupation concerne l'intensification de la bataille d'hégémonie entre les USA et la Chine. La Chine a revendiqué la souveraineté sur la mer de Chine orientale et la mer de Chine méridionale, et renforce son contrôle effectif dans ces zones en établissant des lignes de démarcation et en construisant des bases militaires en violation du droit international. En réponse, les USA, avec le Japon, la Corée du Sud et l'Australie, ont mené des exercices communs et tentent de créer un réseau d'alliances militaires pour contrer et contenir la Chine, du Japon à l'Inde en passant par l'Asie du Sud-Est, et en développant une stratégie dite « Espace Indo-Pacifique libre et ouvert » et le dialogue quadrilatéral « QSD »².

L'élargissement du soutien au TIAN est la clé pour éliminer le danger d'anéantissement nucléaire en Asie et assurer la paix et la sécurité dans cette région.

Nous sommes du bon côté de l'histoire et, avec la majorité des gens, nous sommes actuellement à la recherche d'un monde sans armes nucléaires. Faisons avancer ensemble l'abolition des armes nucléaires, en utilisant la Traité sur l'interdiction des armes nucléaires comme levier.

Propos recueillis par Roland Nivet

¹ Hibakusha : survivants des bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki.

² The Quadrilatéral Security Dialogue Le Dialogue Quadrilatéral sur la Sécurité (abbr. QSD) également connu sous le nom de Quad ou OTAN asiatique est un forum stratégique informel entre les États-Unis, le Japon, l'Australie et l'Inde qui est maintenu par des sommets semi-réguliers, des échanges d'informations et des exercices militaires entre les pays membres.

DISSUASION NUCLÉAIRE

Vers la catastrophe

Marc Finaud,
ancien diplomate,
Vice-Président
d'Initiatives pour
le Désarmement
Nucléaire (IDN)
analyse l'inefficacité
et le danger de
la dissuasion
nucléaire.
Elle reste pourtant
la base de la
stratégie de la
défense française
énoncée dans les
différents Livres
blancs de la
Défense nationale,
depuis leur
première parution
en 1972.

La dissuasion nucléaire, choisie par la France pendant la Guerre froide, repose sur une croyance : que l'ennemi potentiel sera découragé d'attaquer notre pays par la crainte d'une destruction massive en riposte. Il n'existe aucun moyen de prouver que c'est cette peur et non toute autre raison qui a préservé une paix relative entre les puissances nucléaires.

Imaginons le scénario aujourd'hui : la Russie lance une agression contre la France au moyen d'armes classiques ; la France riposte par du nucléaire et détruit des villes russes ; inévitablement, la Russie répond par une frappe nucléaire massive qui anéantit notre pays. Conclusion : afin d'éviter ce suicide, la France est elle-même dissuadée de recourir à l'escalade nucléaire et sa dissuasion contre l'ennemi a échoué.

Course effrénée entre les puissances nucléaires

Inefficace, la dissuasion nucléaire est aussi dangereuse et hypocrite car, même si elle repose théoriquement sur le « non-emploi » des armes nucléaires, toute l'évolution récente conduit à en abaisser le seuil d'emploi. Les puissances nucléaires, y compris la France, se sont lancées dans une course effrénée entre armes offensives et armes défensives. Les lourds missiles balistiques sont remplacés par des missiles de croisière voire des missiles hypersoniques échappant à toute défense anti-missiles. Les ogives nucléaires sont miniaturisées pour faciliter leur emploi dans des scénarios de combat. Cette course technologique s'étend à l'espace, en vue de détruire les satellites d'alerte avancée des adversaires, et elle entraîne une vulnérabilité accrue due aux risques de cyber-attaques ou de piratage.

Conjugué avec les menaces de recours aux armes nucléaires dans des conflits régionaux en Asie du Sud, sur la péninsule coréenne ou au Moyen-Orient, le risque de catastrophe nucléaire résultant d'un emploi délibéré, accidentel ou terroriste n'a jamais été aussi élevé. C'est pourquoi la majorité des pays du monde dénoncent le danger que la dissuasion nucléaire fait peser sur leur sécurité du fait des armes

possédées par neuf pays¹. Faire dépendre la sécurité d'un pays de l'insécurité des autres et affirmer que l'arme nucléaire est la meilleure garantie de sécurité ne peuvent qu'inciter à la prolifération. La seule solution réaliste pour empêcher la destruction de la planète consiste à interdire et éliminer progressivement toutes les armes nucléaires, au même titre que les autres armes susceptibles d'exterminer des millions de civils innocents.

Comblant l'absence de dialogue

C'est ce à quoi s'emploie, avec d'autres, IDN, association créée en 2016 par Paul Quilès, ancien ministre de la Défense, et le général Bernard Norlain, ancien Commandant de la Force aérienne de combat. IDN s'efforce de combler l'absence de dialogue démocratique sur la dissuasion nucléaire voulue par les autorités et le complexe militaro-industriel. Ceux-ci imposent leur volonté et détournent impunément les énormes ressources dont le pays a besoin pour lutter contre les véritables menaces à sa sécurité (dérè-

glement climatique, pandémies, terrorisme, criminalité organisée, cyber-attaques, etc.). Les mesures permettant de réduire le risque de guerre nucléaire, de mettre un terme à la prolifération et de progresser vers le désarmement sont bloquées par certaines ou toutes les puissances nucléaires. IDN les a identifiées dans ses 12 propositions², culminant avec l'adhésion de la France au Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN). Il est donc grand temps, 75 ans



après Hiroshima et Nagasaki et plus de 50 ans après l'entrée en vigueur du Traité sur la Non-Prolifération des armes nucléaires (TNP), que la France se joigne à ce mouvement mondial essentiel pour la sauvegarde de l'humanité et des générations futures.

Marc Finaud

¹ Les cinq puissances membres du TNP (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) et les quatre non liés par le TNP (Corée du Nord, Inde, Israël, Pakistan).

² www.idn-france.org/publications/propositions/

LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE



Le TIAN et la Paix

Vice-Présidents de Pugwash-France, Jacques Bordé, ancien Directeur de recherche au CNRS et Annick Suzor-Weiner, Professeur émérite à l'Université Paris-Saclay, montrent toute l'importance du rôle de la diplomatie scientifique que joue Pugwash, Nobel de la Paix en 1995, dans la construction de la Paix.

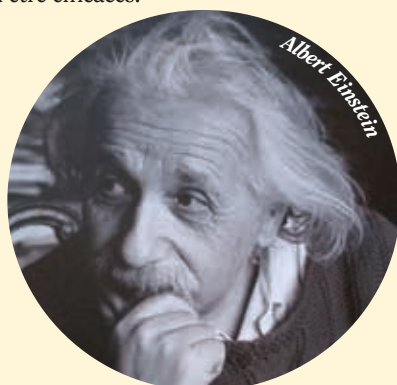
Dans un précédent article de Planète Paix¹, nous rappelions les efforts du Mouvement Pugwash pour diminuer le rôle des armes nucléaires, jusqu'à leur élimination. Mouvement de scientifiques issu du Manifeste de Russell-Einstein² de 1955, Pugwash ne peut que se réjouir de l'entrée en vigueur du TIAN qui démontre le soutien mondial à cette idée du désarmement nucléaire.

Complémentarité de l'action de la société civile avec celle des scientifiques

Ce soutien est une condition nécessaire pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent les Traités internationaux concernant les armes nucléaires : le TIAN est un outil qui donne un nouvel élan vers la diminution de la terreur dans la géopolitique internationale, et il montre la complémentarité de l'action de la société civile avec celle des scientifiques (au sens large, incluant sciences politiques et sociales). Les scientifiques ont été déterminants dans l'adoption des Traités d'interdiction des armes biologiques en 1972 et des armes chimiques en 1993³, mais seule l'alliance avec la société civile a pu sortir le TNP (Traité de non-Prolifération) du piège. Les simulations des scientifiques sur les conséquences climatiques et humanitaires d'explosions nucléaires⁴ ont été efficaces pour alerter l'opinion publique et éclairer les dirigeants des pays qui en seraient les victimes indirectes.

Le TIAN est un bon tremplin mais il ne sera pas suffisant sans la coopération des scientifiques à sa mise en œuvre. En effet, prohibition ne veut pas dire élimination (on l'a vu avec la prohibition de l'alcool aux États-Unis !). L'élimination ne viendra que de l'action conjointe de la société civile qui doit maintenir, voire augmenter sa pression, et d'organisations comme Pugwash dont l'outil

principal, la diplomatie scientifique, parvient à convaincre les politiques des pays en tension d'accepter des procédures de vérification fiables et communes. C'est en effet parce que les scientifiques américains et soviétiques avaient pu avancer ensemble sur des systèmes de détection des essais et les faire accepter par leurs gouvernements, que les Traités de désarmement nucléaire entre les USA et l'URSS ont pu être efficaces.



Implication des scientifiques

Le TIAN pêche encore sur les moyens de vérification, ce qui n'est pas surprenant puisque les États dotés n'y ont pas adhéré. Préciser les moyens de vérification demande une forte implication des scientifiques, notamment parce que ces moyens doivent rester valides malgré l'évolution technologique rapide qui peut modifier la nature et la mise en œuvre des armes⁵. Même quand les États dotés auront adhéré, il faudra toujours vérifier la pertinence des termes du Traité par rapport aux nouvelles armes, et s'assurer qu'il n'y a pas de tricheurs parmi les États parties.

Vraie bataille à long terme

Avant tout, nous devons mener une bataille décisive pour décider les États dotés d'adhérer au TIAN. Pour la gagner, scientifiques et société civile doivent coopérer encore plus pour démontrer qu'une paix fondée sur la terreur

est illusoire et trompeuse, et n'apporte pas la sécurité. Comme le disait déjà le Manifeste de Russell-Einstein, tant qu'on n'a pas aboli les guerres, l'élimination des armes nucléaires est la condition de survie de l'humanité et, dans l'immédiat, il est plus facile d'éliminer les armes nucléaires que d'abolir la guerre. Mais la bataille pour abolir la guerre, pour montrer que les conflits entre pays doivent se régler pacifiquement, est la vraie bataille à long terme et elle nécessite également une coopération étroite entre scientifiques, politiques et société civile pour désamorcer les sources de conflits.

Coûteuses (à l'heure où tant d'autres besoins collectifs, sur les plans du climat et de la santé, manquent cruellement de financement), dangereuses (car l'équilibre de la terreur peut basculer à tout moment, par folie ou par accident), les armes nucléaires apparaissent de plus en plus comme inutiles car inutilisables. Travaillons donc ensemble à montrer aux Gouvernements qu'elles sont contre-productives pour notre sécurité, et que la dissuasion nucléaire, doxa de nos présidents successifs, est une tromperie criminelle.

Jacques Bordé et Annick Suzor-Weiner

¹ J. Bordé, A. Suzor-Weiner, « Genèse et évolutions du mouvement Pugwash », Planète Paix, N° 639-640, Février-Mars 2019

² Voir le site Statement: The Russell-Einstein Manifesto – Pugwash Conferences on Science and World Affairs

³ J. Bordé et A. Suzor-Weiner, « Les scientifiques face à l'armement et au désarmement », Recherches Internationales, n°116, Octobre-Décembre 2019

⁴ Owen B. Toon, Alan Robock et Richard P. Turco, « Environmental consequences of nuclear war », Physics Today, décembre 2008

⁵ J. Bordé et G. Neuneck, « Grandeurs et faiblesses des Traités internationaux », Médecine & Guerre Nucléaire, Vol. 35 n°3 - Septembre 2020.

MÉDECINS DE PRÉVENTION

Le Tian et ses répercussions

Tout médecin préfère prévenir que guérir. Or si une bombe nucléaire explose, il n'y a aucune solution curative. Aussi, l'objectif premier de l'Association des Médecins Français pour la Prévention de la Guerre Nucléaire est la prévention d'un tel conflit, comme le précise son Co-Président.

L'entrée en vigueur du TIAN, malgré les dénégations de ses ennemis est une chose très positive. Sans passer trop de temps sur cette question, nous insisterons sur le fait que son existence doit quand même gêner ses ennemis car ils ne déploieraient pas autant d'énergie pour le minimiser tout comme ils en ont déployé au moment de la bataille pour sa ratification.

Pas de recours médical !

En tant que membre de l'AMFPGN (Association des Médecins Français pour la Prévention de la Guerre Nucléaire) affiliée à l'IPPNW (International Physicians for Prevention of Nuclear War) Prix Nobel de la Paix 1985, plusieurs aspects très médicaux viennent à l'esprit. Ce prix Nobel fut obtenu à la suite de la mise en contact de Ronald Reagan et Mickael Gorbatchev par l'intermédiaire de leurs cardiologues, le Pr Bernard Lown, américain et du Pr Chazov, russe. Ce fut ainsi l'origine des accords Salt One détruisant plus de 40 000 missiles nucléaires de chaque côté. On croit rêver ! Notre argument principal étant qu'il n'y aura pas de recours médical en cas de guerre nucléaire car tout sera détruit : il n'y aura plus d'ambulances, plus d'hôpital, plus de pompiers, plus d'eau, plus d'électricité, plus de routes, des incendies partout, plus aucun abri, tout étant radioactif et des milliers d'êtres errants hagards brûlés dans les décombres de ce qui a été leur vie au milieu des morts. Le film « Nagasaki » de Serge Viallet montre bien l'état de la ville de Nagasaki après la bombe à plutonium qui a réduit instantanément en cendres l'école de médecine et 400 infirmiers et médecins.

Peu de personnes savent que, seuls, les médecins américains avaient accès à l'hôpital à Hiroshima, hôpital géré par la Croix-Rouge internationale – d'après notamment le témoignage d'un médecin japonais dans le film « De Hiroshima à Fukushima » de Marc Petitjean (2015) – et que les irradiés japonais et coréens servaient de cobayes à l'armée américaine. Les études médicales de l'effet des deux bombes avaient été classées "top secret". En effet, connaître, avant les autres, les effets d'une bombe atomique était un avantage stratégique. Après la défaite de Dien Bien Phu, les militaires français demandent une bombe atomique aux États Unis, pour l'envoyer sur Hanoï. Les États unis refusent. Bien que ne l'avouant pas, ils étaient un peu surpris par l'effet dévastateur de ce type de bombe. Si la bombe d'Hiroshima était à l'uranium, celle de

Nagasaki a été envoyée uniquement pour "voir" les effets d'une bombe au plutonium. Cette bombe n'avait déjà plus de nécessité stratégique, le Japon allait capituler. On a su, par la suite, que seulement 250g d'uranium ont été impliqués dans la détonation, le reste ayant été immédiatement dispersé par l'explosion elle-même. C'est pourquoi les prétendues mini bombes que les américains présentent comme des armes tactiques sont pour nos amis physiciens un mensonge. Il est impossible de contrôler la quantité de matière fissile qui interviendra dans l'explosion. Le résultat en est une destruction totale du concept de dissuasion qui avait prévalu jusqu'à aujourd'hui.

Soutien à ICAN

La course aux armements a redémarré et il y a de quoi s'inquiéter à voir ce qui se prépare. De nombreux acteurs économiques et industriels sont à l'œuvre pour bloquer le TIAN tels Boeing, Airbus Martin-Looked, qui produisent les vecteurs et d'autres sociétés américaines privées qui participent à l'élaboration de l'explosif nucléaire.

Les médecins préfèrent prévenir que guérir et c'est en disant cela que nous avons soutenu ICAN. Notre confrère australien Bill William, membre de l'IPPNW décédé aujourd'hui, a créé un dossier Excell qu'il a présenté partout dans le monde contribuant avec l'IPPNW à la fondation d'ICAN, campagne représentant de nombreuses ONG. ICAN a pu participer aux négociations à Genève avec l'appui de la commission Européenne puis à l'ONU à New York. C'est grâce à la Commissaire européenne à l'agriculture qui a immédiatement mesuré les dangers d'une guerre nucléaire et des famines à l'échelle mondiale qui s'en suivraient que l'Europe a pu aborder la question et s'impliquer dans ce traité.

Effets de la pandémie

Au moment de la pandémie de la Covid et de la modernisation des armements nucléaires français, la mise en perspective de ces deux questions prend une toute autre dimension. En plus, cette modernisation n'est pas nouvelle car elle est en réalité continue, à peine sortons-nous de la précédente (les missiles M 45 deviennent les missiles M 51) qu'on entame une nouvelle modernisation, soit sur les vecteurs soit sur les bombes.

Une première observation porte sur les effets de la pandémie avec ses conséquences sur la fonc-



Paysage de désolation à Hiroshima après l'explosion atomique le 6 août 1945

tionnalité de l'arme dite de dissuasion. On a vu que le porte-avions Charles De Gaulle a été mis « hors de combat » par une atteinte très importante de son équipage qui est tombé malade de la Covid, environ 50% des matelots ont été atteints rendant le bateau inopérable.

Il en est de même du sous-marin nucléaire qui était en opération. On peut imaginer dans un espace restreint un tel confinement et la rapidité de la propagation virale. Probablement que même les officiers ont eu le même taux de contamination car s'ils bénéficient d'un espace privé pour leur repos, lorsqu'ils sont en service, ils côtoient le reste de l'équipage avec autant de promiscuité que les hommes d'équipage.

La même atteinte épidémique a touché un porte-avions américain et aussi chez les russes, probablement les chinois aussi. Rapidement l'information a été classée top secret car il ne fallait pas révéler que ces armes dites de dissuasion ne dissuadaient plus.

Gaspillage d'argent

Il est amusant et heureux de constater que pendant cette période aucune velléité d'attaque nucléaire n'a existé, ni aucune menace, ni aucune action guerrière. Tout ceci montre non seulement l'inutilité d'une telle masse d'armements, mais aussi ne serait-ce pas un vaste gaspillage d'argent ? La réactivation d'une guerre froide inutile qui a coûté des sommes faramineuses et a mis le monde au bord de la guerre nucléaire, et qui maintenant se réactive tout aussi dangereusement et inutilement qu'avant.

On peut s'interroger sur une telle aberration. Pourquoi, contre toute évidence, la fausse protection du concept de dissuasion

est toujours mise en avant ? Y a-t-il eu dissuasion pour Trump lorsqu'il a demandé à l'État-Major américain de bombarder l'Iran ? Heureusement, pour une fois, les faucons du Pentagone se sont transformés en colombes.

Cette dépense de sommes colossales constitue une véritable spoliation de la société civile. La modernisation, en France, a un prix avoué de 37 Md € environ, soit une dépense répartie sur cinq ans de 7 milliards par an. Vu que hors épidémie de la Covid, la dissuasion au niveau où elle était semblait suffisante, on penserait qu'au moins un moratoire pourrait être décidé. Nos vies, on l'a vu lors de la mise hors de combat de l'appareil nucléaire des pays dotés, n'ont pas subi de menaces. Ceci prouve bien que travailler à une réduction puis à une interdiction totale de ces armements est bien la seule solution de prévention et de sagesse possible.

Dissuasion : une supercherie !

Cette dissuasion ne repose que sur une formidable supercherie qui donne à ceux qui possèdent l'arme nucléaire un sentiment de puissance pathologique arrogante, dangereuse et inutile, en prétendant nous protéger, alors que tout le monde sait qu'en cas de démarrage d'un conflit, chacun enverra des missiles sur tous les autres ne sachant dans quel camp chacun pourrait basculer. Être un état nucléaire est la garantie de recevoir des bombes. A quoi servira de répondre quand il ne restera pas de survivants, et comment répondre et pourquoi ? La planète aura fait l'objet d'un écocide total incluant l'Homo Sapiens (vous avez dit sapiens ?).

Dettes accrues et pauvreté de la recherche

Plus directement la conséquence de cette dépense insensée est que notre pays s'enfoncé dans la dette et que nous n'avons plus les moyens de financer des secteurs qui sont pourtant essentiels, tels que le système de santé, l'éducation nationale, la recherche etc. Nous vivons au-dessus de nos moyens alors que cette somme de 37 milliards que va coûter la modernisation de l'arme, serait bien plus utile à nous aider à faire face aux conséquences de la Covid et à soutenir le système de santé. Notre recherche est tellement pauvre que nous n'avons pas pu sortir un vaccin dans les temps, nous le pays de Pasteur ! Il faut savoir qu'il y a en France des dizaines d'équipes de recherches qui ont des vaccins plus ou moins avancés malgré l'insuffisance notoire de crédits de recherche. Les retards de financement de la société civile associés à la vente de tous les secteurs nationalisés font que le pays a de moins en moins les moyens de sa politique, l'impôt ayant atteint des sommes exagérées.

Avec le TIAN, si ce traité était ratifié par les puissances nucléaires, ce serait une formidable manne financière qui pourrait permettre de résoudre quasiment tous les problèmes des sociétés civiles en quelques années.

On pourrait même imaginer que l'ONU disposerait de ressources suffisantes pour que la course vers la Paix universelle soit possible. Avec l'argent des armements, on pourrait résoudre beaucoup de conflits de la société civile et entre les nations elles-mêmes.

Patrice Richard

ONU

L'élimination des armes nucléaires, une priorité

L'ONU et son Secrétaire général Antonio Guterres ont souligné l'étape importante que constituent l'entrée en vigueur du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires et le rôle décisif de la société civile. Ils ont appelé les États à réaliser des progrès tangibles vers l'élimination totale des armes nucléaires lors de la prochaine conférence d'examen du TNP en août 2021.

Le 22 janvier 2021, A. Guterres Secrétaire général de l'ONU, a déclaré à l'occasion de l'entrée en vigueur du TIAN : « J'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui l'entrée en vigueur du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires, premier traité multilatéral de désarmement nucléaire conclu depuis plus de vingt ans. Le Traité représente une étape importante sur la voie d'un monde exempt d'armes nucléaires et témoigne de l'appui résolu que suscitent les initiatives de désarmement nucléaire multilatérales. Je félicite les États qui ont ratifié le Traité et salue le rôle essentiel joué par la société civile pour faire progresser les négociations et faciliter l'entrée en vigueur de cet instrument. Les rescapés des explosions et des essais nucléaires ont livré des témoignages tragiques, qui ont eu une influence morale cruciale. L'entrée en vigueur du Traité est un hommage à leur volonté irréductible de faire connaître ce qu'ils ont vécu. Je me réjouis à l'idée de m'acquitter des fonctions qui m'ont été confiées au titre du Traité, notamment dans le cadre des préparatifs de la première Réunion des États parties. Face à la menace grandissante que constituent les armes nucléaires, nous devons agir de toute urgence pour assurer leur élimination et prévenir les conséquences catastrophiques que toute utilisation entraînerait pour l'humanité et l'environnement. L'élimination des armes nucléaires demeure la priorité absolue de l'Organisation des Nations Unies en matière de désarmement. Je demande à tous les États d'œuvrer ensemble pour réaliser notre ambition commune et faire progresser la sécurité et la sûreté collectives ».

Déjà en octobre 2020, A. Guterres avait déclaré devant l'Assemblée générale des Nations Unies « qu'alors que certains États considèrent la possession d'armes nucléaires comme vitale pour leur

sécurité et leur survie nationale, l'élimination de ces armes est, au-delà du destin de ces nations, essentielle à la survie de la vie sur la planète ». Il avait alors souligné qu'il était « essentiel » que la Russie et les USA prolongent de 5 ans le « Nouveau traité START » signé en 2010 par Barack Obama et Dimitri Medvedev car avait-il dit c'est « Le seul traité qui limite la taille des plus grands arsenaux nucléaires du monde.



Il expirera au début de l'année prochaine, ce qui soulève la possibilité alarmante d'un retour à une concurrence stratégique sans restriction ».

Il avait alors affirmé que « dans l'intérêt de la sécurité mondiale, le monde doit emprunter une voie commune vers le désarmement nucléaire ». Il appelait « les nations qui possèdent ce type d'armement à s'engager dans

ce processus, en respectant leurs engagements de désarmement existants et en prenant des mesures concrètes pour réduire le risque nucléaire » et « à profiter du report de la dixième conférence d'examen du TNP pour obtenir un résultat qui inclurait des progrès tangibles vers l'élimination totale des armes nucléaires ».

Le 27 janvier 2021, le parlement russe a ratifié, à l'unanimité, la prolongation pour 5 ans du Traité New Start qui arrivait à échéance le 5 février. Ce vote intervient au lendemain de la première conversation téléphonique entre le Président de la Russie, Vladimir Poutine et le Président des USA, Joe Biden, durant laquelle ils se sont mis d'accord sur le principe d'une prolongation du traité New Start. Cette première avancée diplomatique depuis des années entre les USA et la Russie est aussi un encouragement à « nous les peuples » pour démultiplier les actions à travers le monde pour obtenir l'arrêt des programmes d'armements nucléaires en cours et obtenir la ratification du TIAN par tous les États.

Roland Nivet

RÔLE DES BANQUES

Et maintenant, que fait-on ?

Le TIAN rend illégal tout ce qui concerne les armes nucléaires - pour les pays qui le signeront - et renforce la stigmatisation contre les armes nucléaires pour tous les autres.
Susi Snyder, responsable du projet PAX No Nukes de Pax Christi, coordonne la recherche et la campagne Don't Bank on the Bomb.

L'interdiction de l'assistance dans le Traité jouera un rôle important dans le changement de comportement des pays dotés d'armes nucléaires, compte tenu de l'impact que nous avons pu observer avec d'autres traités sur la restriction des flux financiers destinés aux entreprises impliquées dans la production d'éléments clés pour la production des arsenaux nucléaires.

Ambiguïté et bonne politique face au TIAN

Dans le domaine financier, le temps est venu de se garder de tout type d'investissement dans des entreprises dont les produits ou services contribuent à une violation du traité qui fait obligation de mettre fin aux relations de financement existantes et de définir des politiques empêchant de tels investissements dans le futur. Plusieurs institutions financières ont déjà cette approche. Elles ont mis en place des politiques qui ne permettent pas des investissements dans les entreprises impliquées dans la production de composants clés pour les armes nucléaires.

Il existe plusieurs critères pour juger d'une bonne politique sur les armes nucléaires. Premièrement, elle doit être publique, publiée sur le site Web ou le rapport annuel des banques. Elle doit s'appliquer à tous les secteurs d'activité de la banque. Elle doit permettre d'exclure tout type d'investissement dans tout type d'arme nucléaire associé à l'entreprise, quel que soit l'arsenal que l'entreprise soutient.

C'est l'un des défis de la politique de BNP Paribas. Par exemple, elle dit qu'elle ne souhaite pas être impliquée dans la fourniture de produits et services financiers ou d'investissements dans des entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce ou le stockage d'« armes controversées », ou toute autre activité impliquant des armes controversées ». Mais dans une note spéciale, elle

indique que sa politique ne s'applique pas aux entreprises qui ne contribuent qu'aux programmes d'armes nucléaires dans les États membres de l'OTAN.

Banques : un acteur clé

Maintenant que le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires est en vigueur, le moment est venu de faire disparaître ces



distinctions. Aucune exception ne devrait être faite pour tout arsenal nucléaire, car la communauté internationale s'est exprimée clairement et a négocié un nouveau droit international rendant ces arsenaux illégaux. Même si votre pays n'a pas encore adhéré au TIAN, il est impératif à l'échelle mondiale de soutenir les efforts visant à prévenir les dommages humanitaires causés par les armes nucléaires. Les banques ont la possibilité de soutenir cette action en créant les conditions pour que les entreprises qui produisent les armes mettent fin à ce domaine d'activité.

Les banques sont un acteur clé, mais elles ne sont pas les seules. Les fonds de pension sont particulièrement importants dans l'établissement de politiques contre les investissements dans l'arme nucléaire. Les clients des caisses de retraite, comme les syndicalistes, peuvent exiger du fonds de pension qu'il définisse de nouvelles politiques budgétaires de désinvestissement dans le domaine des armes nucléaires. En Suède et en Norvège, les fonds de pension de l'État ont des politiques visant à interdire les investissements contraires à l'éthique, qui peuvent également être adoptés dans d'autres pays.

D'autres institutions peuvent être convaincues d'utiliser leur pouvoir d'investissement contre les armes nucléaires. Les investisseurs privés, comme les fondations, les fonds de dotation universitaires et les fonds religieux, représentent des intérêts qui, en général, ne soutiennent pas les armes nucléaires. Ces organisations ont parfois de grandes quantités d'actifs. Leur désinvestissement peut faire une réelle différence. Cela montrerait aussi de façon claire qu'ils ne chercheront pas à tirer profit des armes de destruction massive.

Le poids des conseils municipaux

Les villes ou autres administrations locales peuvent également avoir un impact. Les résolutions des conseils municipaux demandant aux gestionnaires municipaux de ne pas investir les fonds de pension détenus par la ville dans des sociétés productrices d'armes nucléaires, ou exigeant que les biens municipaux ne soient en aucune façon associés aux armes nucléaires, sont une action locale décisive qui peut aider à renforcer le soutien national au Traité d'Interdiction.

Les institutions financières qui cherchent actuellement à tirer profit des armes nucléaires sont, comme la poignée de pays qui croient encore en leur utilité, de plus en plus isolées et stigmatisées. Mettre fin aux profits de l'industrie nucléaire est une étape simple à laquelle nous pouvons tous participer pour nous rapprocher un peu plus d'un monde exempt d'armes nucléaires. La première étape consiste à contacter les organismes financiers, leur demander si une politique a déjà été mise en place et, sinon, à proposer de travailler ensemble pour faire adopter une politique responsable.

Jamais il n'y a eu de meilleur moment pour investir dans l'avenir et se départir d'un passé immoral, illégitime et inacceptable.

Susi Snyder

MOMENT HISTORIQUE

« Un ordre doit monter des peuples »

Faire vivre le TIAN : voilà ce pourquoi chacun doit se mobiliser, aux lendemains de son entrée en vigueur. Une victoire de tous ceux qui, comme son auteur, luttent pour un monde qui s'achemine vers un monde débarrassé de ces Armes de Destruction Massive.



Ce n'est plus une prière, mais un ordre qui doit monter des peuples vers les gouvernements, l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison».

Ainsi Albert Camus concluait-il son éditorial de Combat le 8 mai 1945, deux jours après Hiroshima. Eh bien le 22 janvier 2021, cet ordre est désormais rédigé : il s'agit de l'entrée en vigueur du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires, le TIAN.

C'est un moment historique. Il marque la rupture avec la manière la plus barbare de maintenir par la terreur un ordre prédateur du monde qui asservit la planète et tout ce qui vit dessus. Finies toutes les tergiversations autour de l'équilibre de la terreur construit par la stratégie de dissuasion et organisé par un ordre nucléaire international qui ne réduit pas les risques. N'avons-nous jamais été aussi proches (100 secondes) de l'apocalypse nucléaire selon l'horloge du « Bulletin of the Atomist Scientist ».

Nouvelle campagne

Cet instant marque le début d'une nouvelle cam-

pagne, celle de porter cet ordre vers les gouvernements des pays qui refusent d'adhérer au TIAN au motif que la sécurité, leur sécurité, ne serait pas assurée. Le TIAN, rédigé par 122 États, désormais signé par 87 et ratifié par 52, a tranché ! Il est impossible de parler de sécurité quand elle se bâtit sur un stock d'explosifs nucléaires représentant 4 milliards de tonnes d'équivalent TNT, soit l'énergie contenue dans un énorme volcan qui, loin d'être éteint, donne des signes évidents d'activité !

En France, le président Macron, autocrate en la matière, a décidé que le TIAN serait sans incidence sur la stratégie nucléaire française. Il est de la responsabilité des citoyens français d'intimer l'ordre à leur gouvernement de rejoindre la communauté internationale en signant puis en ratifiant le TIAN.

Dispositions pour faire vivre le TIAN

Il s'agit pour cela de faire vivre, dès maintenant, le TIAN en prenant des dispositions telles que : élargir l'appel des villes (déjà signé par Paris et Lyon) en faveur du TIAN - faire référence à l'article VI du traité qui impose de fournir une assistance aux victimes et de remettre en état l'environnement des zones affectées par l'utilisation ou les essais des armes nucléaires - solliciter les milliers de salariés au service de la dissuasion nucléaire française, pour qu'ils préparent la conversion de leurs activités - obtenir des institutions financières qu'elles ne financent plus les armes nucléaires - obtenir de la représentation nationale l'arrêt de la modernisation des moyens de dissuasion nucléaire - éduquer au désarmement nucléaire pour souligner, au travers du TIAN, l'urgence du désarmement et dénoncer la stratégie dite du « pas à pas » que notre pays veut conserver - ouvrir, au prétexte du TIAN, un grand débat sur la sécurité nationale et internationale dans un monde exempt d'armes de destruction massive nucléaires. Un débat propice à la promotion de la culture de paix.

Faisons en sorte que le 22 janvier 2021 entre dans l'histoire comme l'instant où l'humanité sera passée de l'ère de la force à celle de la parole, du dialogue, de la coopération et de la paix.

Michel Dolot

ENCYCLIQUE « FRATELLI TUTTI »

Les catholiques engagés contre l'arme nucléaire

Dans sa récente encyclique sur la fraternité et l'amitié sociale de 2020, « Fratelli tutti »*, le pape François déclare au chapitre 262 : « l'objectif ultime de l'élimination totale des armes nucléaires devient à la fois un défi et un impératif moral et humanitaire. »

Cette position de l'Église catholique contre l'arme nucléaire n'est pas nouvelle : l'utilisation des armes nucléaires est condamnée depuis plusieurs décennies car elle tendrait « indistinctement à la destruction de villes entières ou de vastes régions avec leurs habitants » ce qui « est un crime contre Dieu et contre l'homme lui-même, qui doit être condamné fermement et sans hésitation » (Gaudium et Spes, 1965, article 80-4). Le 25 février 1995, Jean-Paul II déclarait aux évêques japonais : « Cinquante ans après la Seconde Guerre mondiale, les responsables des nations ne peuvent pas se satisfaire de l'état actuel : ils devraient plutôt renouveler leur engagement au désarmement et à la suppression de toute arme nucléaire ». (cité par la lettre de Justice & Paix n°251). En 2020, 75 ans après les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki, les évêques japonais appellent à nouveau au désarmement. (Planète Paix 654).

Vatican, un des premiers signataires du TIAN

C'est pourquoi la diplomatie du Vatican s'est engagée fortement aux Nations-Unies pour le TIAN, Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires. Le Vatican fut l'un des premiers États membres des Nations Unies à ratifier ce traité, le 20 septembre 2017. Quand le Pape s'est rendu à Hiroshima et Nagasaki en novembre 2019, il a déclaré : « Nous ne pourrions jamais nous lasser d'œuvrer et de soutenir avec une insistance persistante les principaux instruments juridiques internationaux de désarmement et de non-prolifération nucléaire, y compris le Traité sur l'interdiction

des armes nucléaires ». Il a ajouté : « la possession d'une arme nucléaire est immorale ». Or, le TIAN est entré en application, le 22 janvier



2021 : à cette date, les États qui posséderont encore des armes nucléaires seront mis au ban des nations, condamnés non seulement moralement, mais aussi juridiquement par les Nations Unies.

Devoir moral et exigence juridique

Dans son argumentaire, le Pape ajoute : « La détention des armes nucléaires répond à une logique de peur et engendre une sensation trompeuse de sécurité. (...) Si l'on considère le risque d'une détonation accidentelle de telles armes due à n'importe quel type d'erreur, il faut condamner la menace de leur usage, ainsi que leur possession, parce que leur existence est inséparable d'une logique de peur qui ne concerne pas seulement les parties en conflit, mais tout le genre humain ». Ces armes sont dangereuses, polluantes. Leur utilisation conduirait à un « hiver nucléaire », au suicide de l'Humanité. Elles sont donc militairement inutiles car elles ne peuvent être utilisées : la dissuasion est une chimère. Pour finir, elles sont inutilement coûteuses : 4,7 milliards d'euros pour la France en 2020. Et si on utilisait cet argent autrement ? C'est ce que nous suggère le Pape François : « Avec

les ressources financières consacrées aux armes ainsi qu'à d'autres dépenses militaires, créons un Fonds mondial en vue d'éradiquer une bonne fois pour toute la faim et pour le développement des pays les plus pauvres » (Fratelli tutti, §262).

En France, dont l'armée dispose de l'arme nucléaire, d'un stock dangereux, militairement inutile, polluant et coûteux, les responsables catholiques ne mènent pas une campagne tonitruante pour le TIAN. C'est dommage... l'abandon de cette arme de destruction mas-

sive est non seulement un devoir moral mais aussi une exigence juridique au regard du droit international. On s'attendrait à ce que les catholiques, qui le reconnaissent comme guide spirituel, entendent les paroles du Pape, et prennent en compte les positions de l'Église et du Vatican. Les conférences épiscopales du Japon, d'Allemagne et du Canada ont appelé leur pays à signer le TIAN. En France, plusieurs associations catholiques ont déjà demandé à la France de signer le TIAN. Agir pour un monde de paix n'est-il pas un acte de foi, de foi en l'avenir de l'Humanité, de « foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine », selon les termes de la Charte des Nations Unies ?

Pierre-Olivier Poyard

* Origine de l'expression « Fratelli tutti » : François d'Assise l'utilisait en s'adressant à tous ses frères et sœurs pour leur proposer un mode de vie selon l'Évangile.

EN SAVOIR PLUS

• <https://urlz.fr/dZCK>

LE HAVRE

Le mouvement pacifiste grandit à travers le monde

Depuis le début des années 50, Daniel Colliard* et son épouse militent au Mouvement de la Paix.

L'expérience, qu'ils ont accumulée au fil des campagnes contre l'arme nucléaire, légitime leur engagement pacifiste et donne tout son sens au titre choisi par Daniel pour sa contribution et aux orientations politiques humanistes qu'il évoque à la fin de celle-ci.



A l'école de guerre, en février 2020, le Président de la République s'est exprimé longuement sur la stratégie et l'arme nucléaire. Aucune sympathie de sa part à l'égard du mouvement multiforme qui anime la majorité des pays à travers le monde et sur les décisions de l'ONU en matière de désarmement nucléaire, sauf pour les dénigrer. Il éprouva même le besoin d'affirmer : « La France n'adhérera pas à un traité d'interdiction des armes nucléaires ».

« Motus et bouche cousue » sur l'arme nucléaire

Emmanuel Macron, alors candidat, recueillait sur son programme 24 % des suffrages exprimés lors de l'élection présidentielle. Quand on relit le programme qu'il exposa, en termes identiques d'ailleurs dans les circulaires électorales tant pour le premier que pour le deuxième tour, on y trouve évoquées les principales questions d'ordre social et économique, la sécurité intérieure et les relations internationales ; mais pas un mot sur l'armement nucléaire, celui de la France en particulier.

Rencontre à Moscou

Voilà qui rafraîchit à ma mémoire ma participation, à Moscou en décembre 1996, à une rencontre entre des délégations de la Douma, le parlement russe, et de l'Assemblée Nationale. J'étais alors député. J'en ai gardé quelques documents. La délégation française, conduite par le président Philippe Seguin,

était à l'image de notre parlement. Face à nous, des députés russes, membres de six partis différents représentés à la Douma ; les 2/3 s'exprimèrent, tous refusant d'intégrer la nouvelle machine de guerre qu'on leur présentait.

Côté français, hormis mon intervention, les représentants des autres groupes politiques de l'Assemblée Nationale plaidaient pour l'élargissement de l'OTAN vers l'Est. Avec un « bémol » de taille de la part du président Seguin : « En tout cas l'élargissement de l'OTAN à de nouveaux pays d'Europe Centrale et Orientale ne saurait, selon moi, être envisagé aussi longtemps qu'il serait perçu par la Russie comme une menace. Rien ne serait, en effet, plus dramatique, plus contre-productif que de recréer, sept ans après la chute du mur, une nouvelle séparation, dont la ligne ne se serait déplacée, en définitive, que de quelques centaines de kilomètres à l'Est... ».

L'actualité nous invite à tout autre chose.

L'Assemblée générale de l'ONU

Elle vient de reprendre la main dans la longue lutte pour éradiquer les armes de destruction massive de la vie de l'humanité. Après la résolution de 1972 interdisant les armes biologiques, puis celle de 1993 interdisant les armes chimiques, elle a adopté, le 7 juillet 2017, un traité d'interdiction des armes nucléaires.

Quelle magnifique trajectoire qui, observée à l'échelle de l'histoire de l'humanité, effacerait celle de toutes les fusées balistiques ! Mais vouloir rester à « jouer dans la cour des grands », tel est le choix des présidents français, de Sarkozy à Macron, en passant par Hollande ; et ceci quel qu'en soit le prix ! Ce flot de milliards d'euros qui manquent par ailleurs pour nous prémunir des épidémies, mettre en œuvre la transition énergétique, et j'en passe...

Alors poussons à la roue pour que la France reprenne la voie qui lui a valu un prestige mondial, celle de la défense des droits de l'homme, du champ large et diversifié des services publics et de la résolution des conflits par la négociation.

Daniel Colliard

* Daniel Colliard a exercé, durant sa vie active, plusieurs mandats électifs dont celui de député de 1993 à 1997.

LA SAGA AVEN/CIVEN

Luttes des vétérans des essais nucléaires

Un vétéran des essais nucléaires retrace l'histoire des luttes menées par l'Aven depuis 2001 pour que l'État français reconnaisse le « préjudice » subi. Les vétérans, malades ou non malades, sont les personnels civils ou militaires qui ont participé aux programmes d'essais nucléaires français sur les sites du Sahara et de Polynésie française entre 1960 et 1996.

Entre le 13 février 1960 et 16 février 1966, la France a effectué 17 expériences nucléaires en Algérie, dont 4 atmosphériques à Reggane et 13 souterrains à In Ecker dans le Hoggar (avec mention de quatre fuites officielles sur ces treize tirs souterrains dans la seule montagne d'In Eker). Entre 1966 et 1996, elle a effectué 193 essais nucléaires en Polynésie, dont 41 essais atmosphériques (réalisés malgré le Traité d'interdiction des expériences dans l'atmosphère, signé en 1963 par les États-Unis, l'URSS et le Royaume-Uni), 140 essais souterrains réalisés dans le sous-sol des atolls de Moruroa et Fangataufa et 12 tirs dits « de sécurité » pour lesquels la réaction en chaîne ne s'est pas produite et destinés à vérifier la fiabilité des têtes nucléaires.

Dès 2001, le Dr Valatx, Bruno Barillot et Michel Verger décident de constituer l'association AVEN - association des vétérans des essais nucléaires - afin d'obtenir reconnaissance et indemnisation des victimes de ces essais. Suite à près de dix années d'actions médiatiques et juridiques, après dix-huit projets de loi rejetés, les 3500 adhérents de l'association obtiennent enfin une reconnaissance à travers la loi promulguée le 5 janvier 2010 dite « Loi Morin », dont l'application sera confiée à un comité d'experts, le CIVEN - comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires. Sous les ordres du Ministre de la Défense, ce comité aura à examiner les dossiers des requérants puis à

dire la réalité de leur droit à réparation intégrale des préjudices subis.

Risque négligeable ?

La présomption de causalité de chacune des maladies radio induites -reconnues comme telles- devra franchir le barrage du logiciel US NIOSH/IREP, établi à partir de l'étude d'une cohorte de survivants d'Hiroshima et Nagasaki. Le logiciel très restrictif amène presque systématiquement les experts à déclarer les requérants comme ayant été soumis à « un risque négligeable ». De 2010 à 2014 sur 847 dossiers présentés, seuls dix-sept seront acceptés dont quatre en 2014. Fin 2016, face à ces refus « de principe ? » et aux interjections du ministère, suite aux décisions favorables des tribunaux administratifs, la mobilisation des parlementaires et associations amèneront la fin de la tutelle du Ministère de la Défense.

Débat et équité des décisions ?

Le 28 février 2017, la loi, dite loi EROM, met fin à la notion de « risque négligeable ». Le Conseil d'État juge alors que « la présomption d'origine ne peut être renversée que si l'administration établit que la pathologie résulte exclusivement d'une cause étrangère à l'exposition aux rayonnements ionisants dus aux essais nucléaires ». Se sentant probablement désavouée, la majorité des experts du CIVEN démissionne.

Reconstitué en septembre 2017, le CIVEN applique désormais le seuil officiel de

1 millisievert (mSv)¹, méthode reprise au code de la santé publique, limite en deçà de laquelle une personne ne peut être considérée comme irradiée. Le taux d'acceptation des dossiers était passé à 15% en 2016, puis jusqu'à 60% en 2018. Le débat se situe donc désormais autour des zones reconnues ou pas comme irradiées, et notamment sur l'équité de décisions inverses quant à des personnels d'une même unité présente en zone reconnue contaminée. Une demande a été acceptée (dossier potentiellement indemnisable), l'autre a vu son dossier refusé.

Malgré de réels progrès pour que se rétablisse rapidement la confiance quant au processus d'indemnisation, l'esprit de nombreux vétérans reste encore trop marqué par les nombreuses années d'injustices ou de frustrations et par l'anxiété consécutive aux risques reconnus pour eux et pour la santé de leur descendance.

Jean-Claude Le Coq

¹ Unité de mesure des effets des radiations dans un organisme égale à un millièème de sievert.

EN SAVOIR PLUS

• <https://aven.org/>

À Paris, le 21 janvier, RDV aux Invalides, devant l'Assemblée nationale et les ambassades



Et partout en France - 21, 22 et 23 janvier



Angers (49)



Gap (05)



Lunéville (54)



Béziers (34)



Dijon (21)



Morlaix (29)



Brest (29)



Carhaix (29)



Marseille (13)



Peyrac Minervois (11)



Villejuif (94)



Saint-Denis (93)

IRE POUR L'HUMANITÉ

(Grande-Bretagne, Russie, États-Unis)



Grenoble (38)



Épinal (88)



Tours (37)



Toulon (83)



Paris (75)



Saint-Malo (35)



Bourges (18)



Rennes (35)



Les Mées (04)



Tournon (07)

FRANCE, ALLEMAGNE, ITALIE

Cinq ans de lutte pour le TIAN

Cet article part de la première expérience d'une stagiaire au Mouvement de la Paix, dans la lutte commune qui a permis cette incroyable victoire : l'entrée en vigueur du TIAN ! La France est une puissance nucléaire, l'Allemagne où elle réside et l'Italie où elle est née hébergent des bombes nucléaires. Les trois n'ayant pas signé ce Traité, voici un aperçu de leur situation nucléaire et de leur combat pacifique.



Missile anti-nucléaire

Un samedi à la Maison de la Paix de Rennes, je suis informée par Roland Nivet, Porte-parole du Mouvement de la Paix, que le lendemain aura lieu une manifestation à Penmarc'h, dans le Finistère, pour protester contre les essais de missiles M51. Il fallait absolument y aller. Dimanche, rendez-vous à 6h30 du matin. On remorque dans la campagne le faux missile de la Paix, on arrive, moi au volant, Roland qui travaille à son intervention sur le siège passager et le missile intact : il faut crier haut et fort, non aux essais nucléaires ! J'ai parlé avec un jeune pêcheur du coin. Devinez quoi ? Les poissons n'aiment pas non plus les essais et un arrêté préfectoral allait interdire et réglementer pour trois semaines, dans la zone de l'essai, la navigation, la pêche et la plongée sous-marine. Pendant qu'on pique-niquait, on a récolté des signatures pour le désarmement nucléaire en France. Ce jour-là, il y a cinq ans, j'ai eu l'opportunité de manifester pour la sécurité de notre planète et j'ai conduit pour la première fois avec une remorque, une œuvre d'art pacifiste. Je ne me rendais pas compte, que c'était une des millions de pierres d'un même édifice : celui de la lutte pour la prohibition des armes nucléaires, que l'on célèbre avec l'entrée en vigueur du TIAN.

Nucléaire et Genre

L'Allemagne fait partie de l'accord de partage nucléaire de l'OTAN et héberge dans la base aérienne de Büchel environ vingt bombes nucléaires états-uniennes, les B61. Chaque bombe a une force d'explosion de 50 kilotonnes – plus de trois fois la bombe d'Hiroshima. En cas d'attaque nucléaire, les bombes devraient être attachées à des avions de chasse allemands. Cet accord remonte à la Guerre Froide et se base sur une stratégie de dissuasion envers la Russie. En 2010, le Parlement allemand avait adopté une résolution visant à retirer toutes les armes nucléaires de son territoire. Depuis, cette résolution semble être tombée dans l'oubli à tel point que l'on parle de recevoir des bombes plus modernes, le B-61-12, et surgit la question du renouvellement de la flotte de Tornades qui date de 1980. Selon la Deutsche Welle, cette flotte devra

être étendue en 2025 et les coûts pourraient atteindre les 13 milliards d'euros. Selon un sondage de Greenpeace de Juillet 2020, 92 % des personnes interrogées sont favorables à l'adhésion de l'Allemagne au TIAN, comme les conseils municipaux et les maires de plus de cent villes, dont Berlin, Munich et Dresde. Le parti des Verts a formalisé aussi sa position en faveur de la signature du TIAN en Novembre dernier ; de même plus de 150 parlementaires fédéraux œuvrent pour atteindre ce but.

J'ai eu la chance d'interviewer Jennifer Menninger, la directrice du groupe jeune de la Ligue des Femmes pour la Paix et la Liberté (WILPF). Pour Mme Menninger, le TIAN « permettra au moins aux États signataires et à la société civile de faire davantage pression sur le gouvernement allemand ». Elle ajoute : « Le TIAN est un grand succès pour le mouvement pacifiste et prouve que notre coopération internationale peut faire la différence. Il est maintenant important que la société civile allemande continue à s'opposer à la base nucléaire américaine de Büchel en faisant également une revendication centrale dans la campagne électorale du Bundestag¹ de 2021. »

Elle introduit aussi le désarmement en termes de genre. « L'approche de genre attire l'attention sur les inégalités de pouvoir et cherche des moyens de les surmonter. Jusqu'à présent, seuls les États qui ne possèdent pas d'armes nucléaires ont signé le TIAN. Il est temps que les puissances nucléaires reprennent le chemin du désarmement et que ce processus inclut autant d'États et de perspectives que possible. Par exemple, des essais d'armes nucléaires et l'extraction d'uranium ont lieu sur les terres des populations indigènes, mais celles-ci ne sont pas en mesure de se défendre de manière adéquate. De plus, après un bombardement nucléaire, le risque de cancer est plus élevé pour les femmes. En outre, la production et la modernisation des armes nucléaires consomment des sommes incroyables d'argent du contribuable, qui font également défaut à d'autres domaines, tels que les systèmes d'éducation et de santé. Les femmes et les minorités, en particulier, dépendent de ces services publics. En même temps, elles sont actuellement sous-représentées dans les organes de sécurité et de désarmement. »



Nucléaire et Environnement

L'Italie, comme l'Allemagne, la Belgique, la Hollande et la Turquie fait partie de cet accord de l'OTAN pour le partage nucléaire, mais elle accueille deux bases aériennes des USA à Ghedi et à Aviano (les autres pays n'en possèdent qu'une), pour un total d'environ quarante bombes nucléaires B-61. Dans la base de Ghedi, il y a actuellement des travaux pour élargir les structures où les chasseurs-bombardiers F35 capables de transporter les B61-12 seront stationnés. L'Italie s'est engagée à acheter quatre-vingt-dix F35, chacun coûtant 155 millions d'euros, pour un total de 14 milliards, sans compter les frais d'entretien et de fonctionnement². Plusieurs organisations pacifistes italiennes sont écœurées et rappellent sans cesse que l'Italie a adhéré en 1975 au TNP³ et que la Constitution de notre pays stipule que « l'Italie répudie la guerre comme instrument d'atteinte à la liberté des autres peuples et comme moyen de règlement des différends internationaux ». L'ICAN⁴ Italie a lancé une campagne « Italia Ripensaci » (Italie repenses-y) pour pousser le gouvernement à ratifier le TIAN, 260 parlementaires se sont aussi engagés dans ce propos et même le Président de la République, Mattarella a déclaré : « L'Italie soutient fermement l'objectif d'un monde sans armes nucléaires... L'agenda international ne peut ignorer cet objectif ».

Dans un webinaire sur le TIAN, Marescotti,

le Président de Peacelink, association éco-pacifiste, souligne l'importance de ramener l'éducation au désarmement nucléaire dans les écoles, objectif atteignable selon lui, grâce à l'entrée en vigueur du TIAN. Il suggère cette stratégie pour passionner les jeunes à des thématiques de citoyenneté active et globale afin d'arriver à intégrer dans leur lutte pour l'environnement celle contre les armes nucléaires. Dans le même webinaire, est intervenu Père Zanotelli, que j'avais eu la chance de rencontrer en 2016 dans le cadre de la grande marche pour la Paix Pérouse-Assise. Zanotelli dérange pour son activisme, son courage civique et ses attaques directes contre la corruption de la classe politique italienne. Zanotelli touche deux points cruciaux : il faut un changement radical de notre système économique-financier et il faut comprendre que les armes nucléaires ont un impact énorme sur l'environnement. Il cite un évêque des USA, Hunthausen, qui déjà en 1985, affirmait : « Les armes nucléaires protègent les privilèges et l'exploitation, y renoncer signifierait que nous devons renoncer à notre pouvoir économique sur les autres peuples. Notre politique économique envers d'autres pays a besoin d'armes nucléaires, renoncer à ces armes signifierait renoncer, non seulement, à nos instruments de terreur mondiale, mais aussi aux raisons de cette terreur : notre place privilégiée dans ce monde ». Zanotelli conclut : « Le mou-

vement doit se rassembler et commencer à comprendre que ce n'est qu'en s'unissant sur un objectif très précis que nous pourrions remporter une victoire. C'est une honte que l'Italie n'ait pas signé le TIAN, nous devons contraindre le Parlement italien à le faire ! »

La TIAN est un pas majeur, un succès épique et une victoire méritée. Le futur nous réserve encore beaucoup de travail mais, ce que nous montre peut-être ce petit tour d'Europe, c'est le besoin de nous unir, d'intégrer des perspectives différentes et de sensibiliser les plus jeunes aux liens entre la lutte écologique pour défendre la planète et celle contre les armes nucléaires. Un combat qui, tout compte-fait, est contre un système qui ne tient plus debout, sinon pour 10% de la population. Le TIAN est un instrument légal qui nous donnera toute sa force pour continuer notre combat pacifique pour un monde plus sûr, sans armes nucléaires.

Marzia Ronconi

¹ Parlement fédéral allemand

² Peacelink

³ Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

⁴ ICAN : Campagne Internationale pour Abolir les Armes Nucléaires

Les Champignons de Paris

« Le problème du nucléaire, c'est que ça ne se voit pas... seul l'art peut faire ça, rendre visible l'invisible ». C'est en ces termes que François Bourcier, metteur en scène de la pièce « Les Champignons de Paris », écrite par Emilie Genaedig, présente leur création jouée en Polynésie depuis 2016 et au festival d'Avignon en 2018.

EN SAVOIR PLUS

• www.cameleon.pf/nos-creations/
compagnie-theoreme-de-planck.fr



François Bourcier raconte le défi à la fois artistique et historique relevé par la compagnie du Caméléon en coproduction avec la compagnie Théorème de Planck : s'attaquer en Polynésie à un thème gardé sous couvercle de multiples invisibilisations volontaires et involontaires allant du secret d'État jusqu'au déni même des victimes de 193 tirs atmosphériques et souterrains réalisés par la France en Polynésie sur les atolls de Moruroa et Fangataufa à partir de 1966, après son lancement en 1960 du programme militaire d'essais nucléaires dans le Sahara algérien. Tirs qui se sont poursuivis jusqu'en 1996 avant leur arrêt définitif.

Mise à nu de la propagande

Le spectacle commence par la déconstruction d'un mythe savamment entretenu par la France qui légitime le fait de se doter de l'arme nucléaire pour, prétendument, « garantir la paix ». Des éléments d'archives vidéo et audio, des extraits de discours des politiques de l'époque illustrent le rêve de progrès et de prospérité promis par la France. Mais ils permettent surtout de mettre à nu la propagande de l'époque en faveur du nucléaire et de ses « bienfaits ». Un paradigme de pensée dogmatique tellement imprégné dans les esprits qu'il rendait de fait quasi inaudible toute position contraire. D'autant plus que si cette idéologie du « maintien de paix » par la détention de l'arme nucléaire écartait, via l'autocensure qu'elle induisait, le risque d'être contestée, la censure sur les risques réels que l'État n'ignorait point, achevait le travail de cette mise sous silence scellé. Aussi, en rendant audible un autre discours, le spectacle agit comme un réveil salutaire donnant à voir une autre réalité : celle des conséquences désastreuses sur le plan écologique, sanitaire, social, économique, mais aussi politique et culturel.

Parole libérée

Il ouvre les fenêtres sur autant de nuages « invisibles », et telle une pluie fait éclore aux yeux du spectateur des champignons toxiques qui ont effrité jusqu'à la structure géologique des atolls qui risquent à tout moment de s'effondrer.

Suit, à travers la voix de trois comédiens (deux polynésiens et un « frani », la parole de plusieurs témoins qui libère tout autant qu'elle se libère. Elle fait sortir de l'ombre ce que les non-dits, les interdits, les « mystères », le refoulé, maintenaient en Polynésie et davantage encore en Métropole sous cloche : la réalité du nucléaire, les premières prises de conscience, les incidents, les maladies, les vies brisées, les désastres sociaux et écologiques. Et lorsque, en vidéo, les noms des divinités grecques des tirs s'affichent un à un, comme une liste macabre de démonstrations répétitives de puissance autant divinisée qu'insensée, le spectateur médusé se demande s'il existe un bouton d'arrêt.

Enfin, la scénographie fait exploser aux yeux du spectateur les milles et une couleur, car, faut-il le rappeler, à l'époque, ces tirs fascinaient par leur beauté troublante de fin du monde aux mille éclats. La scène couverte entièrement de bâches plastiques, qui, de par leur transparence, donnent au décor une apparence de chantier ou d'hôpital stérile, est bariolée progressivement d'un jaune fluo que les comédiens projettent abondamment. De transparente et « propre » la pollution nucléaire s'expose ainsi au regard.

« Les Champignons de Paris » ne se complaisent pas pour autant dans une logique de démonstration des horreurs. Sans concession contre les mensonges et les crimes commis au nom de cette « politique phallocratique » de qui aura la plus grosse bombe et/ou pourra détruire plusieurs fois la planète, c'est un spectacle qui appelle au dialogue et à la fraternité. En Polynésie, il a agi et continue d'agir comme un tournant qui s'est inscrit dans un nouveau contexte politique puisque pour la première fois, en février 2016, l'État français, par la voix de son Président, a fait tomber le mythe des « essais propres » et a enfin reconnu que les essais nucléaires ont eu des impacts environnementaux, sanitaires et sociaux au sein des populations polynésiennes.

Laissons donc parler les artistes ! Ouvrons les théâtres ! Pour qu'enfin cette pièce puisse être jouée partout en France.

Dea Drndarska Rety

RÉFLEXION SUR LES COÛTS

Réorienter les ressources en faveur de la paix

L'élimination des armes nucléaires s'inscrit dans une vision humaine de la sécurité du monde, s'attachant à diminuer les dépenses militaires pour les réorienter afin de s'attaquer aux causes des conflictualités et de favoriser la construction de la paix.

Les armes nucléaires sont juridiquement illégales, éthiquement inadmissibles, dangereuses, financièrement coûteuses et militairement inutiles. Elles sont l'expression la plus inhumaine du militarisme qui se fonde sur l'idée que la volonté et la capacité de recourir à la force et à la violence est le seul moyen d'assurer la sécurité, alors que ce n'est que le moyen d'asseoir des pouvoirs et des dominations.

Les dépenses militaires mondiales ont atteint 1917 milliards de dollars en 2019. Les dépenses consacrées au nucléaire militaire sont d'environ 73 milliards de dollars par an¹, chiffre largement sous-estimé car il ne prend pas en compte les dépenses de recherche fondamentale qui sont supportées par les budgets publics de recherche. En revanche le budget de l'Organisation Mondiale de la Santé est de 5,6 Md \$ pour deux années budgétaires (2018/2019) soit 2, 8 milliards par an !

Pour les armes nucléaires, le plus important, c'est d'avoir en tête les sommes vertigineuses que cela représente en prenant en compte les dépenses prévues pour leur modernisation dans les quinze prochaines années à venir, si par malheur la mobilisation des opinions publiques n'était pas à la hauteur pour empêcher ce crime contre l'humanité, car comme le disait Theodore Monod « Préparer un crime c'est déjà un crime ». Sur 15 ans les coûts s'évaluent autour de 100 milliards d'euros en France sur la base d'une projection des orientations de la LPM² (7 milliards par an), et au plan mondial autour de 1350 milliards de dollars. Ces coûts constituent un minimum car comme le disait Pierre Messmer, Ministre des armées en 1973, nulle part dans notre budget militaire il n'y a la possibilité de calculer exactement le coût de notre armement atomique.

Or les conflits demeurent. L'institut sur les conflits de Heidelberg comptabilise 374

conflits dans le monde en 2019 dont 214 conflits classés comme violents et 41 identifiés comme de véritables guerres civiles ou internationalisées. A cela s'ajoute le développement du terrorisme issu souvent des conflits susvisés. La conséquence en est une explosion du nombre de déplacés et de réfugiés dans le monde évalué par le HCR³ à 72 millions de personnes en 2018.



Rassemblement à Concarneau (29)

Les conflits demeurent parce que les causes des conflictualités demeurent. Celles-ci résident dans les inégalités de développement : le monde comporte encore 773 millions d'analphabètes dont plus de 200 millions en Afrique, 822 millions de personnes sous-alimentées, cinq États concentrent 73 % des dépenses de recherche et quinze États 85 % (la pandémie a révélé combien les logiques de marché favorisaient la rétention des résultats de la recherche au détriment des nécessaires collaborations pour assurer la sécurité sanitaire des populations en particulier pour les pays pauvres), selon le Crédit Suisse seulement 8 % de la population mondiale disposent de 86 % de la richesse mondiale et 0,7 % de la population dispose de 45,6 % de la richesse mondiale, à l'opposé 73 % de la population se contentent de miettes (2,4 % de la richesse mondiale). Ces chiffres donnent la dimension des causes des énormes tensions sociales et géopolitiques qui traversent l'espace mondial.

Ces données montrent à quel point le militarisme est incapable d'assurer une sécurité humaine intégrant la sécurité physique, sani-

taire, environnementale, sociale et combien les dépenses militaires sont un fardeau et un obstacle pour une telle « sécurité humaine » car elles accroissent les difficultés, les conflits et les tensions.

Il est remarquable que neuf organisations agissant pour la paix⁴ demandent non seulement l'éradication des armes nucléaires mais font des propositions pour le développement du processus de leur élimination. Elles proposent également une stratégie et une gouvernance mondiale pour construire la paix en référence avec les objectifs du développement durable et les domaines d'action de la culture de la paix afin de renforcer la sécurité internationale en diminuant les dépenses d'armement et en éliminant les armes nucléaires.

A Davos, le secrétaire général de l'ONU a appelé à lutter contre les inégalités de développement en appelant « à changer de cap et à emprunter la voie durable », en dénonçant le fait que les dépenses de relance par habitant des pays développés face à la pandémie ont été 580 fois supérieures à celles des pays moins avancés (PMA) alors que le revenu moyen des premiers est trente fois supérieur à celui des habitants des PMA. Cela pose, au-delà de la diminution des dépenses militaires, la question du partage des richesses nécessaires pour la paix.

Roland Nivet

¹ <https://urlz.fr/eRjB>

² Loi de Programmation Militaire

³ Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

⁴ AFCDPR, AFGPGN, Global Zero, GRIP, IDN, Le Mouvement de la Paix, Pax Christi, Pugwash France, The Simons Foundation (Canada).

EN SAVOIR PLUS

• <https://urlz.fr/eQDB>

TIAN

- 2007 : lancement de la campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN).
- 2016 : Vote d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies pour l'ouverture de négociations pour un traité d'interdiction.
- 7 juillet 2017 : Adoption à l'ONU par 122 États du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN).
- L'article 15 du traité dispose que le « présent Traité entre en vigueur 90 jours après le dépôt du cinquantième instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion ».
- 20 septembre 2017 : ouverture du TIAN à la signature. Premiers signataires : Vatican, Guyane, Thaïlande.
- 24 octobre 2020 : enregistrement de la 50^{ème} ratification du Honduras. Le TIAN entre donc en vigueur le 22 janvier 2021.
- 22 janvier 2021 : 86 États l'ont signé, 52 États l'ont ratifié dont 3 pays de l'Union Européenne : l'Autriche, l'Irlande, Malte, le Cambodge l'ayant ratifié le 22 janvier.
- 9 États possèdent l'arme nucléaire : États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France, Chine, Inde, Pakistan, Israël, Corée du Nord.
- Nombre d'ogives : 13 400 dont 3 720 déployées avec des forces opérationnelles et environ 1800 en état d'alerte maximum (sources SIPRI 2020).

Forces nucléaires mondiales en 2019			
Pays	Ogives déployées	Autres ogives	Inventaire Total
États-Unis	1750	4050	5800
Russie	1570	4805	6375
Royaume-Uni	120	95	215
France	280	10	290
Chine			320
Inde		150	150
Pakistan		160	160
Israël		90	90
Corée du Nord		[30-40]	[30-40]
Total	3720	9680	13 400

Notes : [] = chiffre incertain non inclus dans le total.

La colonne « Autres ogives » comprend les ogives opérationnelles en stock, ou retirées et en attente de démantèlement.

Les chiffres concernant la Russie et les États-Unis ne correspondent pas nécessairement à ceux de leurs déclarations de 2010 dans le cadre du traité New START, en raison des règles de comptage du traité.

Toutes les estimations sont approximatives à dater de janvier 2020. Le SIPRI révisé chaque année ses données en fonction des nouvelles informations et des mises à jour des évaluations.

Les matières premières des armes nucléaires sont des matières fissiles : de l'uranium hautement enrichi (UHE) ou du plutonium séparé.

La Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis ont produit l'un et l'autre ; l'Inde et Israël principalement du plutonium ; et le Pakistan surtout de l'UHE mais il augmente sa capacité à fabriquer du plutonium. La Corée du Nord a produit du plutonium mais est soupçonnée de produire de l'UHE également. Tous les États disposant d'une industrie nucléaire civile sont capables de produire des matières fissiles. Le Groupe international sur ces matières fissiles compile des informations sur les stocks mondiaux.

Stocks mondiaux 2019	
Uranium hautement enrichi	~ 1 335 tonnes
Plutonium séparé Stocks militaires	~ 220 tonnes
Plutonium séparé Stocks civils	~ 300 tonnes

Coût :

- Dépenses mondiales : 72,9 Md \$ (soit 138 700 \$ par minute) en 2019.
- Dépenses françaises : 4, 8 Md € (soit 9 150 € par minute) en 2020.

Premières bombes

- Premier essai de la bombe atomique « Gadget » : le 16 juillet 1945 dans une région désertique du Nouveau-Mexique, aux États-Unis.
- Premier bombardement le 6 août 1945 sur Hiroshima : « Little boy » à l'uranium.
- Deuxième bombardement le 9 août 1945 sur Nagasaki : « Fat Man » au plutonium.

Environ 2000 essais atmosphériques et souterrains dans le monde.

- 210 pour la France : 17 en Algérie, dont 4 atmosphériques et 13 souterrains, 193 essais nucléaires en Polynésie française, dont 41 essais atmosphériques, 140 essais souterrains et 12 tirs dits « de sécurité ».

ZEAN

- Six zones exemptes d'armes nucléaires : l'Antarctique l'Amérique latine et les Caraïbes, le Pacifique Sud, l'Asie du Sud-Est, l'Asie centrale et l'Afrique.
- Novembre 2019 à l'ONU : première Conférence pour la création d'une ZEAN au Moyen-Orient tenue 45 ans après son inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale.
- Le Bureau international de la Paix (BIP) a initié l'appel pour que l'Europe devienne une ZEAN le 2 août 2020.

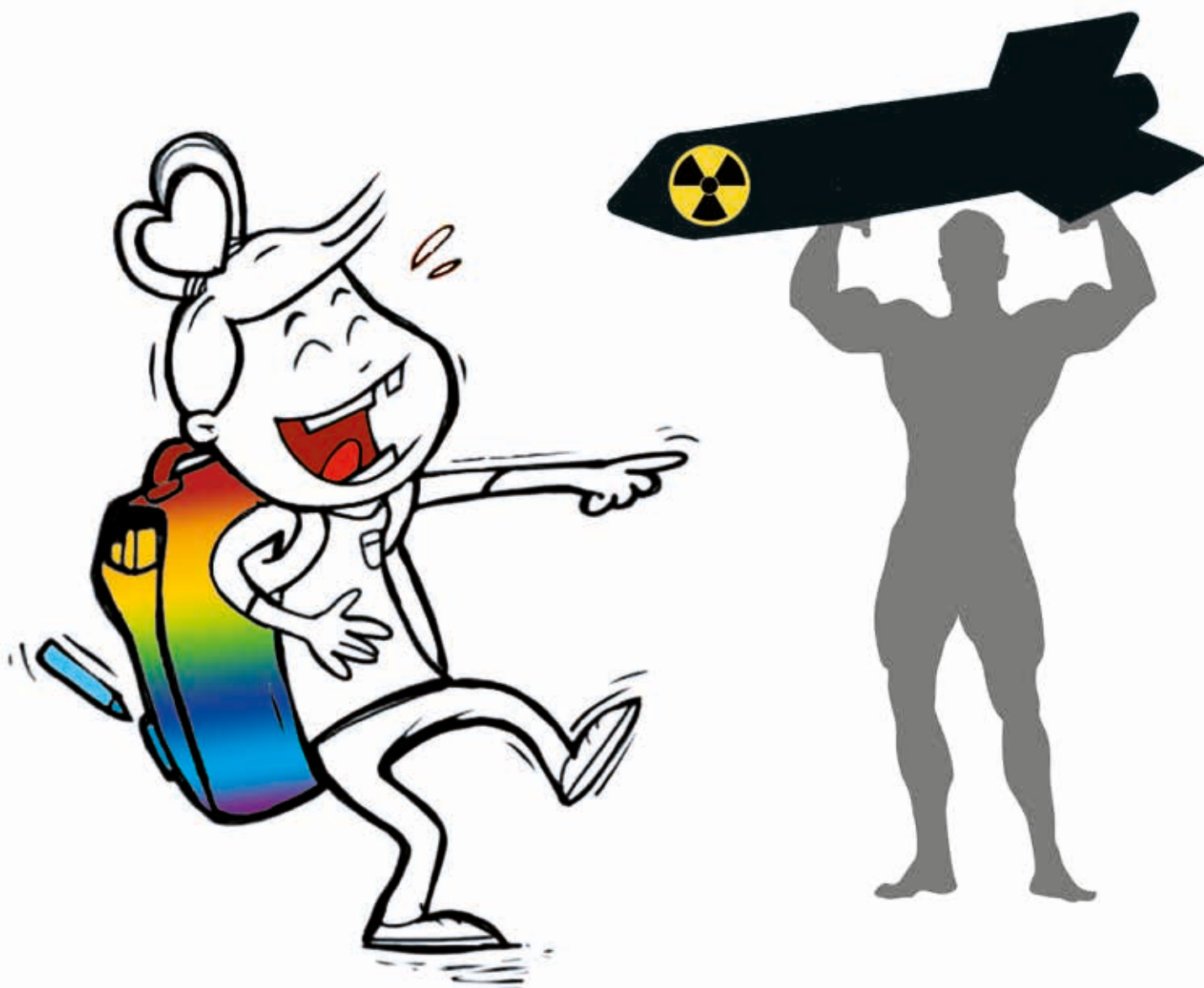
TNP

Traité de Non-Prolifération des armes nucléaires - entré en vigueur en 1970 et signé par la France en 1992.

- Rapport 1155 de l'Assemblée nationale du 11 juillet 2018 : sur l'arme nucléaire dans le monde, 50 ans après l'adoption du Traité sur la non-prolifération nucléaire (TNP) co-rapporteurs, Michel Fanget et Jean-Paul Lecoq.
- La prochaine Conférence d'examen du Traité de non-prolifération est prévue du 2 au 30 août 2021 à New-York, aux Nations Unies.

Remarque : les stocks d'ogives nucléaires continuent de baisser mais les États-Unis et la Russie nourrissent de vastes programmes de remplacement et modernisation de leurs ogives, vecteurs de missiles et d'avions, ainsi que de leurs installations de production d'armes nucléaires. Les arsenaux des autres États nucléaires sont considérablement réduits mais tous développent ou déploient de nouveaux systèmes d'armes (SIPRI 2020).

**DISSUADER, MENACER,
C'EST DÉMODÉ, C'EST DÉPASSÉ !**



#NUCLEARBAN

APPEL À RENFORCER LE MOUVEMENT DE LA PAIX / GAGNER LA RATIFICATION DU TRAITÉ SUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES

Madame, Monsieur,

Vous faites partie de ces milliers de personnes qui ont signé la pétition en faveur du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN). Vous avez, à travers votre geste, contribué, comme des dizaines de milliers de personnes dans notre pays et des millions à travers le monde, à gagner ce traité qui vient d'entrer en vigueur le 22 janvier 2021.

Les 21, 22 et 23 janvier 2021, nous avons organisé de nombreuses actions en France pour célébrer cette victoire mais aussi pour alerter, éclairer, informer l'opinion publique et les élus.

A Paris le 21 janvier, près de l'Assemblée nationale et devant les ambassades des plus grandes puissances nucléaires au monde (plus précisément des 5 membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU : Chine, Etats-Unis, Russie, France et Royaume-Uni), nous avons montré notre détermination à poursuivre et à gagner l'élimination totale de ces armes de destruction massive. Elles menacent notre existence et détournent des sommes considérables dont nous avons besoin pour faire face à la pandémie qui fragilise les existences, l'économie et les solidarités et pour agir face aux dérèglements climatiques.

En matière de désarmement nucléaire, une deuxième étape s'ouvre dont un des enjeux est d'obtenir que les 9 États détenant des armes nucléaires ratifient ce traité et cessent de bloquer le processus de désarmement nucléaire.

Pour gagner, nous avons besoin d'être beaucoup plus nombreux. Sans votre engagement a nos cotes, c'est notre capacité a mobiliser, rassembler, alerter et gagner de nouvelles victoires qui sera gravement entamée.

Notre activité repose sur le bénévolat de nos membres et le soutien de nos ami.e.s dont vous faites partie. C'est la raison pour laquelle nous faisons appel à vous sachant votre détermination à gagner cette bataille.

C'est pourquoi nous vous proposons de devenir membre du Mouvement de la Paix à travers une cotisation de base de 36 € ou 12 € ou plus selon vos moyens (66% de la somme donnera lieu à une déduction fiscale si vous êtes imposable).

Nous avons tous la volonté de gagner la ratification du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires. Merci de nous en donner les moyens en renforçant l'outil collectif que représente le Mouvement de la Paix et ses comités locaux.

Rejoignez le Mouvement de la Paix car pour son avenir, l'Humanité n'a d'autre chemin que la Paix !

Le Mouvement de la Paix



Le Mouvement de la Paix, depuis 1948...



Le monde a besoin de Paix, la Paix a besoin de monde !

Vous souhaitez adhérer au Mouvement de la Paix ou vous abonner à Planète Paix ? Rien de plus simple, choisissez la formule qui vous convient le mieux en renvoyant cette page à :

Le Mouvement de la Paix - Maison de la Paix - 9 rue Dulcie September - 93400 - Saint-Ouen ou au comité local le plus proche de chez vous (adresses disponibles dans cet agenda et sur notre site internet)

Bulletin d'adhésion 2020 :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Commune : Code Postal :

Tél. (facultatif) :

Courriel :@.....

■ Cotisation annuelle :

☐ Cotisation Soutien plus : 126 €

☐ Cotisation Soutien : 60 €

☐ Cotisation revenu imposable : 36 €

☐ Cotisation revenu non imposable : 25 €

☐ Cotisation faibles ressources : 12 €

Cotisation ++ : ☐ 200 € ☐ 300 € ☐ 500 €

☐ Autre montant €

☐ Abonnement à Planète Paix : 30 €

Total : ☐ 90 € ☐ 66 € ☐ 55 € ☐ 42 €

☐ Paiement par prélèvement mensuel*

☐ 10,50 € ☐ 7,50 € (avec abonnement) ☐ 5 € (sans abonnement)

☐ Abonnement à Planète Paix seul par prélèvement trimestriel de 7,50 €
(les 5 janvier, 5 avril, 5 juillet, 5 octobre)*.



Retrouvez le Mouvement de la Paix sur les Réseaux sociaux !



- Site Internet (Informations) : www.mvtpaix.org
- Le site Hello Asso : <https://urlz.fr/dGrk>
- Blog Actus (Articles pacifistes) : les1000grues.wordpress.com
- Facebook (Page communautaire) : www.facebook.com/mouvementdelapaix
- Instagram (Photos) : www.instagram.com/mouvement_de_la_paix
- Twitter (Fil d'actualités) : www.twitter.com/mvtpaix
- Flickr (Partage de photos) : www.flickr.com/photos/lemouvementdelapaix
- Youtube (Vidéos) : www.youtube.com/channel/UCxKSmm-Yds-qT98F_qCgOMA